

# BRÛLÉ À MORT DANS UN INCENDIE

## La mère blessée; un enfant rescapé



Un enfant d'un an et demi a été calciné à mort et sa mère a subi de graves brûlures, en tentant de le sauver, vers 10 h. 28 ce matin, quand un incendie, d'origine encore inconnue, s'est déclaré dans leur logis sis à 4204, rue St-André, au-dessus de la pâtisserie Beauséjour, sise à 867 est, rue Rachel, soit à l'angle des rues Rachel et St-André.

### On n'aura pas la grève pour Noël

TORONTO, 20 — Les Torontois, qui étaient menacés d'une grève des employés de tramways, ont eu la joie d'apprendre qu'il n'y aura pas de grève avant la Fête de Noël.

Les 4.700 employés, de la Commission de transport de Toronto menaçaient en effet de faire la grève, pour tenter de forcer leur patron à se rendre à leurs demandes, mais le ministre du travail du gouvernement ontarien, M. Daley, a annoncé, ce matin, avoir eu l'assurance des dirigeants de l'union que la grève ne serait pas déclarée tant que se poursuivront les négociations entre patrons et employés.

Or, M. Daley a annoncé, en même temps, que les pourparlers patronaux-syndicaux étaient ajournés au 27 décembre, ce qui revient à

A l'arrivée des pompiers, sous les ordres de l'assistant-directeur Anselme Filion, les flammes-faisaient rage dans le logis de Mme Varga Kova, qui s'y trouvait alors en compagnie de deux de ses enfants, soit la petite victime, Jos Kota, 18 mois, et Enchreg, cinq ans.

Ce sont les pompiers qui réussirent à sauver la mère et le dernier bambin. Mme Kota dut être toute-fois conduite à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de coupures aux bras, su- biles quand elle tenta de se porter au secours de son bébé.

Le corps de l'enfant calciné fut transporté à la morgue de la rue Saint-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

On nous rapporte, en dernière heure, que les dommages causés par les flammes sont considérables. Le foyer de la famille Kota a entière-ment été détruit, tandis que la pâ- tisserie Beauséjour a aussi subi des dommages considérables.

Une seule alerte fut cependant sonnée.

dire que la grève n'éclaterait pas avant cette nouvelle rencontre.

## Le message de Noël du Pape

CITE DU VATICAN, 20. (P.A.) — Dans son message annuel aux cardinaux, le Pape dira peut-être si un consistoire aura lieu prochainement afin de pourvoir aux 21 vacances du Sacré Collège. Des prélats du Vatican croient qu'un consistoire sera convoqué au début du printemps.

Le Souverain Pontife recevra les vœux traditionnels des cardi- naux à l'occasion de la fête de Noël à 10 h 30 a.m. (4.40 a.m. H.N.E.). L'allocution de Sa Sainteté sera radiodiffusée dans le monde entier.

En 1945, le Sacré Collège ne comptait plus que 33 membres. Le 23 décembre, cette année-là, le Vatican avait annoncé la création de 32 nouveaux Princes de l'Eglise. Le Sacré Collège se compose normalement de 70 cardinaux.

Ils ne sont présentement que 49. Vingt-et-un sont décédés. L'un d'eux, le cardinal Mindszenty, est emprisonné en Hongrie. Il est le seul cardinal du Bloc soviétique, les cardinaux Konrad Von Preysing et Adam Stefan Sapieha étant décédés l'an dernier, le premier dans la zone russe de Berlin, le second en Pologne.

(Photo Guy Lemay—La Patrie)

LE TOMBEAU DE DEUX ENFANTS. — Deux enfants ont péri dans les flammes hier, lors d'un incendie qui a rasé au sol la demeure de M. et Mme Michel Robitaille, dans la banlieue de Granby. Les trois autres enfants de la famille Robitaille ont été transportés à l'hôpital Saint-Joseph, de Granby, souffrant de brûlures et d'engelures. Sur la photo du haut, on remarque de gauche à droite: M. Joseph Gaucher, père de Mme Robitaille, Mme et M. Michel Robitaille, qui ont trouvé refuge chez un voisin, M. Lionel Langlais. Sur la photo du bas, ce qui reste de la demeure des Robitaille. Un employé de la morgue de Granby M. Jean-Marie Robert et deux policiers provinciaux, les agents Marcel Desjardins et Gérard Carpentier, fouillent les débris pour retrouver le corps calciné du deuxième enfant. Le cadavre de la petite Viviane, 2 ans, a été retrouvé peu après l'incendie, hier matin, tandis que celui de Daniel, 3 ans, a été retiré des débris vers la fin de l'après-midi, hier.

# Long débat sur l'Iran et l'Ungava à l'Assemblée législative de Québec

QUEBEC, 20, (Par Dostaler O'Leary) — L'Ungava a donné lieu, hier, à l'Assemblée législative, à un autre grand débat qui rappelait, par certains côtés, ceux de 1948.

La Chambre discutait, à ce moment, le budget du ministère des Mines. M. Duplessis souligna, d'abord, que les mines étaient une des principales sources de richesses de la province et il reprocha à M. Lapalme d'avoir affirmé que si le parti libéral reprenait le pouvoir il adopterait une politique semblable à celle du gouvernement iranien envers les intérêts britanniques. Il soutient que de telles déclarations risquent de causer un préjudice à la province et que, pour sa part, il ne peut approuver la position prise par l'Iran: "Le chef absent a fait une déclaration inadmissible et je veux donner à l'Opposition l'occasion de dire ce qu'elle en pense", dit M. Duplessis.

### M. LAPALME ET L'IRAN

"Jamais", dit en se levant M. Marier, "mon chef n'a déclaré qu'il entendait imiter l'Iran. Ce qu'il a dit, c'est qu'il condamnait les conditions auxquelles le gouvernement de l'Union Nationale avait concédé nos minerais. Je fer, conditions qu'il juge, lui, inadmissibles, parce que réellement désavantageuses pour la province. M. Lapalme a dit que l'Iran recevait une trop faible partie des revenus immenses produits par ses richesses pétrolières. Dans un parallèle avec ce pays, il trouve que le Québec reçoit lui aussi trop peu, à raison d'un cent la tonne, pour ses richesses en fer."

### L'EXEMPLE DES ETATS-UNIS

Le chef de l'opposition se demande ensuite pourquoi le Québec ne profiterait pas de l'exemple des Etats-Unis en la matière. Il affirme que dans le Minnesota, non seulement l'Etat, mais les municipalités profitent de cette exploitation de minerais qui se fait depuis de nombreuses années. Il admet que les compagnies courent certains risques, qu'elles mettent en jeu d'importantes sommes pour placer le terrain en état de produire, et qu'il est raisonnable qu'elles en retirent à la longue un profit juste: "Mais il y a quand même une différence entre des profits raisonnables et le revenu légitime qui devrait revenir à la province. Des experts ont affirmé qu'il coûtera de 35 à 50 cents la

tonne pour transporter le minerai sur le St-Laurent; si les compagnies sont en mesure de payer ces sommes, ne seraient-elles pas capables de payer davantage à la province?"

### MANUTENTION AU CANADA

Le chef de l'opposition dit ensuite que le Québec se trouvait dans une position avantageuse pour traiter avec les compagnies américaines puisque les réserves du Mesabi s'épuisent. Il regrette aussi que l'on ait fait appel à des capitaux non canadiens. Tout en reconnaissant que la province retirera quand même certains avantages, de cette exploitation, il s'élève néanmoins contre l'exportation du minerai brut aux Etats-Unis: "Nous exportons aux Etats-Unis trop de matière brute", dit-il. "Il faudrait établir ici des industries manufacturières pour augmenter non seulement le nombre des emplois, mais aussi le niveau des salaires. Il faudrait songer à installer dans le Québec une industrie sidérurgique. En résumé, nous nous objectons au marché de l'Ungava pour deux raisons: la première, c'est que la redevance à la province est trop basse et la deuxième, parce que le minerai est exporté à l'état brut alors que nous pourrions l'usiner ici".

### REGION OUVERTE A LA CIVILISATION

Le chef du gouvernement trouve que M. Marier ne traite qu'un aspect de la question. Il ne parle pas d'abord du fait que la mise en valeur de l'Ungava ouvre toute une région de la province à la civilisation. Il oublie de parler de la construction d'un chemin de fer de 300 milles pour laquelle la compagnie dépensera au bas mot \$225 millions: "Quel capitaliste canadien aurait risqué une telle entreprise et aurait accepté d'immobiliser un tel capital? Ne trouvez-vous pas que l'opposition masque la vérité quand elle dit que la province ne retire qu'un sou la tonne pour l'exploitation du fer de l'Ungava?"

C'est \$100,000 par année que doit payer la compagnie plus un impôt de 7 pour cent net sur ses profits. Et l'on sait qu'au cours des dix



BIBLIOTHEQUE D'ENFANTS A VERDUN — L'inauguration officielle de la bibliothèque d'enfants de Verdun a eu lieu mardi soir. Le maire Edward Wilson (au centre) en compagnie de la bibliothécaire, Mlle Gisèle Bonenfant, montrent quelques livres à deux garçonnets venus assister à l'inauguration. Les enfants sont Robert Evans, 11 ans et Peter Aitchon, 10 ans.

prochaines années le gouvernement pourra augmenter ce taux qu'elle paie à la province. L'Opposition ne peut nier que l'Union Nationale a jeté les bases d'une mise en valeur de ses ressources qui avec le temps, rapportera à la province des centaines de millions de dollars.

Une discussion s'éleva ensuite entre MM. Chaloult et Duplessis. En conclusion M. Duplessis déclara: "Je suis en faveur de traiter le minerai de fer au Québec; mais en temps et lieu. Nous avons créé une industrie à Sorel pour le minerai de Havre-St-Pierre: cela démontre que nous agissons dans ce sens quand la chose est possible. Pour le moment, nous ne pouvons créer une industrie sidérurgique dans le Québec."

Après le fer, l'amiante a suscité un autre débat sur l'usage de nos ressources naturelles au pays même. C'est le chef de l'opposition qui a posé pour l'amiante la même question que pour le minerai de fer. Soulignant que le Québec produisait entre 85 et 90 pour cent de la production mondiale d'amiante, M. Marier a demandé pourquoi avec ce quasi-monopole nous en laissons exporter la plus grande partie aux Etats-Unis.

Le ministre des Mines, M. C.-D. French, répondit en rappelant l'existence de trois moulins dans notre province qui fabriquent des produits d'amiante. M. Marier soutint que ce n'était là qu'une infime partie de notre production. Intervenant à son tour, M. Duplessis dit que le problème se présentait sous le même aspect que celui du fer. Il ne sert à rien de posséder des minerais si nous ne pouvons nous assurer un marché; or, notre principal grand marché est constitué par les Etats-Unis.

Nous avons accompli d'importants progrès dans la voie de la fabrication de produits d'amiante. Par exemple à Asbestos, on utilise de l'amiante mélangé à des déchets de bois pour faire des murs, des revêtements. Le premier ministre rappelle aussi que la Cie Asbestos Corp. dépensera plus de \$10 millions pour agrandir ses usines de Thetford, ce qui se traduira par le paiement de \$2,500,000 de salaires d'ici deux ans. Quant au salaire moyen des ouvriers de l'amiante, il est déjà actuellement de \$1.24 l'heure.

M. Marier dit que ces agrandissements sont pour la production et non l'utilisation de l'amiante. Il revient sur la question de l'utilisation au Canada de l'amiante en faisant un parallèle avec le papier.

M. Duplessis répondit que si nous exigeons trop, les capitaux ne viendront pas ici. "Ce n'est pas pour nos beaux yeux que les Américains placent leur argent au Canada. Ils

## "Didi" aura un Noël heureux avec ses petites compagnes

D'abandonnée qu'elle était, la petite Didi Ames est devenue une des plus heureuses petites filles de Montréal. Elle a trouvé un foyer, une école et l'espoir d'un beau Noël.

Il y a quatre mois, elle était l'image du désespoir quand elle sortit des bois près de Caughnawaga, les vêtements en haillons et l'estomac vide; tremblante après avoir passé la nuit sous une pluie froide. La frêle fillette, qui ne pouvait répondre autre chose que "Didi" aux questions qu'on lui posait, avait été abandonnée par ses parents.

Confiée à une auxiliaire de la Cour du Bien-Etre Social, "Didi", qui a environ sept ans, oubliée le passé et commença une vie de bonheur dans un nouvel entourage. Entre temps, la police poursuivait une enquête dans trois provinces pour retrouver ses parents. Les recherches furent vaines, mais si quelqu'un s'en est plaint, ce n'est sûrement pas "Didi". Elle a trouvé des compagnons de jeux. Il y a quelques jours elle devenait une des milliers d'élèves des écoles de Montréal.

Il semble que ses parents ne seront jamais repérés, mais un nombre extraordinaire de demandes d'adoption pour la fillette ont été reçues aux quartiers généraux de la police provinciale. "Didi" avait l'habitude de passer ses journées dans l'édifice de la cour. Le soir elle couchait chez une des auxiliaires, Mme R. Piquette, qu'elle appelle maintenant "maman".

Vendredi dernier, le juge J.-P. St-Jacques, de la Cour du Bien-Etre Social, a décidé de placer la fillette là où elle pourrait trouver des jeunes de son âge avec qui jouer. Il donna la permission de placer l'enfant à la Maison d'Accueil, maison de protection pour les petites filles, à 101 Lagache-tière, ouest.

Le second geste accompli pour transformer "Didi" en une petite fille normale fut posé lundi quand elle commença ses cours à l'école Ignace-Bourget, à quelques maisons de son nouveau foyer.

Comme toutes les petites étudiantes de Montréal, "Didi" commencera ses vacances demain. Et comme toutes les autres fillettes

le font parce qu'ils tirent profit. Il faut savoir nous aussi nous accommoder. Notre marché domestique est encore trop limité pour que nous nous mettions à transformer toutes nos ressources naturelles. Cela viendra avec le temps", conclut M. Duplessis.

plus âgées de l'Accueil, elle recevra mardi prochain sa part de cadeaux.

"C'est une fillette intelligente et elle a coopéré magnifiquement avec nous", déclare le juge Saint-Jacques.

"Elle a des aptitudes pour le dessin" affirme Mlle Julienne Caron, une des officielles de la maison de protection.

### UN NOUVEAU MANTEAU

En dépit des bons soins qu'elle a reçus depuis qu'elle fut trouvée "Didi" a encore besoin, entre autres choses, d'un bon manteau chaud. Il est bien des chances que des familles de Montréal fassent parvenir des colis à l'Accueil. Qu'advient-il de Didi maintenant?

L'adoption légale prendrait au moins deux ans. Mais selon des sources officielles, il est probable que la fillette sera placée dans une famille de Montréal très bientôt pour une période d'approbation.

Si tout va bien, les papiers d'adoption seront rapidement signés. Alors Didi dira adieu à toute son ancienne vie pour en commencer une nouvelle de bonheur et de joie.

## Une preuve évidente tirée des excavations

CITE DU VATICAN, 20. (P.A.)

Les excavations aux grottes du Vatican révèlent que les Disciples de saint Pierre avaient déposé son corps "dans une humble tombe de terre sur le flanc du mont Vatican", écrit l'Osservatore Romano.

On a remis hier au Saint-Père les deux premiers volumes traitant de ces excavations.

En annonçant les résultats des excavations, le Souverain Pontife a dit à l'occasion de son message de Noël l'an dernier qu'elles prouvent que la coupole de la Basilique St-Pierre s'élève au-dessus du lieu de la sépulture finale de Pierre.

Dans un article éditorial accompagnant les détails des excavations, le journal du Vatican déclare "que le dernier mot vient d'être prononcé au sujet de l'existence de la tombe de saint Pierre dans Rome.

"La science, qui ne croit que ce qu'elle voit, a vu", ajoute le journal.



JEUDI, 20 DECEMBRE 1951

354e jour de l'année — S. Alfred

Le soleil s'est levé à 7 h. 38 et se couchera à 4 h. 18

### Pronostics



Une tempête en formation dans le Midwest américain se dirige vers l'Est. Elle provoquera des chutes de neige dans toutes les régions météorologiques de la province de Québec cet après-midi et cette nuit. Il se pourrait que la pluie qui tombe en ce moment dans la vallée de l'Ohio atteigne quelques districts du sud-ouest de la province de Québec et la vallée de l'Outaouais cette nuit.

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec neige commençant au début de l'après-midi. Léger risque de pluie et de verglas ce soir. Un peu plus doux. Vents de l'est à 15 milles à l'heure. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa, 15.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et de la Mauricie: Nuageux avec neige commençant cet après-midi. Froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec, 10; à Sherbrooke, 15; à St-Agathe, 10, et à La Tuque, 5, et à Rivière-du-Loup, 5.



Prem. quart. le 5, à 11 h. 20 a.m.

Pleine lune, le 13, à 4 h. 30 a.m.

Dern. quart. le 21, à 9 h. 37 p.m.

Nouv. lune, le 28, à 6 h. 43 p.m.

### SIGNE DU ZODIAQUE SAGITTAIRE

du 22 novembre au 21 décembre

1951		DECEMBRE		1951	
DOM	SUN	MAR	MEI	JUN	VEN
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

À Montréal

# Les ventes quotidiennes de liqueurs alcooliques se chiffrent par \$500,000

Un officiel de la Commission des Liqueurs de la province de Québec vient d'annoncer que plus de 90,000 bouteilles de boissons de toutes sortes sont vendues quotidiennement à travers les 43 magasins de liqueurs de la région de Montréal.

## Le jour de la Confédération

OTTAWA, 20. (PC). — M. Bona-Arsenault, député libéral de Bonaventure, a dit hier qu'au cours de la prochaine session il a l'intention de soumettre un projet de loi visant à changer le nom du jour du Dominion, le 1er juillet, en celui de jour de la Confédération.

Au cours d'une entrevue, M. Arsenault a précisé qu'il voulait soumettre son projet de loi pendant la présente session mais, à cause du lourd programme législatif il n'a pas pu le faire.

Il y a quelques années, M. Phyllis Côté, député libéral de Matapédia-Matane, avait soumis un bill pour changer le nom de jour du Dominion pour celui du jour du Canada. Le bill avait reçu l'approbation des Communes mais le Sénat avait décidé que cet anniversaire serait connu sous le nom de jour national du Canada. L'amendement sénatorial n'a jamais été accepté par les Communes.

M. Arsenault a dit qu'il est d'avis que presque tous les libéraux et certains conservateurs appuieront sa mesure.

\* Ces ventes représentent un chiffre d'un demi-million de dollars par jour versés pour la consommation des spiritueux. Un seul magasin aurait vendu, en un jour, plus de 5,000 bouteilles. On ne comprend pas très bien d'où vient l'argent qui achète cela. Il est une théorie qui expliquerait tout, au dire de certains commis de spiritueux. Le nouveau règlement qui stipule la fermeture à bonne heure des cafés et clubs de la province serait la cause d'après ces observateurs, de la hausse de la consommation à domicile.

Les magasins de la Commission ont dû employer du personnel supplémentaire en grande quantité pour suffire à la demande. Les achats considérables de ces denrées durent depuis une semaine, et les clients doivent encore se tenir en ligne, aujourd'hui, s'ils veulent se procurer leur boisson préférée. On a remarqué que les achats se font plus à bonne heure que l'an dernier, mais on anticipe un "embouteillage" à la dernière minute malgré cela.

Un employé faisait remarquer: "Si la population de Montréal se voit dans l'impossibilité de goûter ses liqueurs dans les clubs, alors elle achètera en plus grande quantité pour la consommation à domicile."

## M. Duplessis accuse M. Guindon d'être responsable du malaise chez les instituteurs de Montréal

QUEBEC, 20. (D.N.C.) — Dans sa réponse au mémoire que sont venus lui soumettre hier, les délégués du Congrès canadien du travail, le premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis, a reconnu que les pensions de vieillesse actuellement payées par les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont insuffisantes en face du coût de la vie, ajoutant que le gouvernement de Québec est prêt à faire davantage si le gouvernement d'Ottawa décide d'agir en ce sens.

Dans leur mémoire, les délégués demandaient notamment que les pensions de vieillesse soient portées à \$60 pour tous les citoyens de 65 ans et plus. M. Duplessis a déclaré que le mémoire du Congrès canadien serait sérieusement examiné. Il s'est prononcé, une fois de plus, comme il l'avait fait devant les délégués de la C.T.C.C. et de la Fédération provinciale du travail, contre les unions dominées par les employeurs, soulignant que son ministre du travail proposera, dès la présente session, un amendement à la loi des relations ouvrières afin d'empêcher la naissance de tels syndicats contrôlés par les patrons.

### LE RICHELIEU

M. Duplessis a également parlé de la canalisation du St-Laurent. Il a aussi attiré l'attention des délégués sur une éventuelle canalisation du Richelieu. Il s'est dit surpris de constater que personne n'avait encore pensé à la canalisation de cette rivière pour en faire une voie de communication avec les Etats-Unis, d'autant plus que cela ne soulève aucun problème d'ordre international, le Richelieu coulant entièrement au Canada. Ce serait, selon le premier ministre, une entreprise fructueuse du fait que cette rivière a son confluent à Sorel, centre industriel de plus en plus considérable.

Il fut également question de l'Ungava. Le premier ministre a

assuré les ouvriers qu'il ne s'opposait pas à ce que le fer de cette région soit usiné au Canada, mais qu'il y avait bien des obstacles à surmonter avant que d'y arriver.

Il déplora, en passant, que les Canadiens ne s'intéressent pas davantage à l'Ungava pour y placer des capitaux: "Les étrangers en profitent, car le gouvernement ne put tout de même pas construire des usines," ajouta-t-il.

Au sujet de la situation des instituteurs à Montréal, à laquelle les délégués avaient fait allusion dans leur mémoire, M. Duplessis dit que M. Léo Guindon en était le responsable: "Il a donné aux enfants le mauvais exemple d'un acte illégal en faisant la grève et, actuellement, il se querelle avec son archevêque," conclut-il.

### MISE AU POINT DE M. GUINDON

A la suite de la déclaration faite par M. Duplessis devant les représentants du Congrès des Métiers et du Travail, mercredi, M. Léo Guindon nous communique la déclaration suivante:

"Je ne crains pas d'affirmer que s'il y a querelle maintenue entre l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal et la Commission scolaire, c'est à cause de l'obstination du Gouvernement à ne

(Suite à la page 4)



(Photo J.-P. Laliberté—La Presse)

150,000 MILLES SANS ACCIDENT. — Bien peu de chauffeurs peuvent se vanter d'avoir parcouru 150,000 milles sans enregistrer un seul accident, même minuscule. C'est le cas de M. Sarto Nadeau, chauffeur de camion à l'emploi de la brasserie Molson's, qui vient de se voir décerner un certificat d'honneur de la part de la Ligue de sécurité de la province de Québec. On voit ici M. A.-B. Proven, de la brasserie Molson's, (à gauche), qui reçoit le certificat au nom de M. Nadeau. M. Etienne Crevier, invité d'honneur, présente le certificat. A droite, on remarque de gauche à droite le conseiller municipal W.-R. Bulloch et le brigadier E. de B. Panet.

## Amendements apportés au "bill" de Montréal au Conseil législatif

QUEBEC, 20. (De notre correspondant parlementaire) — A la suite d'une délibération de plus d'une heure et demie, les conseillers législatifs ont adopté hier soir, les parties essentielles du "bill" de Montréal. Il reste deux amendements d'importance mineure dont ils disposeront aujourd'hui: l'un a trait à une question de concordance et l'autre au paiement de pensions.

Trois des amendements les plus importants apportent des clauses nouvelles au projet de loi et traitent des relations entre la cité de Montréal et la Commission de transport.

L'une des plus longues discussions a porté sur la clause qui permet à la ville d'imposer aux propriétaires de taxis une taxe différente de celle que doivent payer les propriétaires des voitures hippomobiles. L'avocat de trois compagnies de taxis de Montréal a combattu la clause et le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a donné sa parole d'honneur que les intéressés auront l'occasion de soumettre leurs revendications à la Commission d'étude des problèmes métropolitains.

Le maire Houde, non satisfait de cette promesse, a insisté pour que l'on incorpore au "bill" un texte que l'avocat des compagnies de taxis, Me R. de Wolfe Mackay, avait apporté avec lui et qui réclamait le "statu quo", en ce qui concerne la taxation des taxis, jusqu'après l'enquête de la Commission d'étude. Le maire a reçu l'approbation de quelques conseillers législatifs, notamment de MM. Gérard Martineau, Ollier Renaud et G.-B. Foster, mais la clause a été adoptée telle quelle sur proposition de M. Frank-L. Connors.

### LE CHEMIN DE LA MONTAGNE

Les conseillers ont été unanimes à reconnaître la nécessité de construire une nouvelle voie d'accès au chalet de la montagne et de substituer les autobus aux tramways. Le maire s'est fait le champion de cette clause qui consistera à établir une voie d'autobus de la jonction de l'avenue du Parc et de l'avenue

(Suite à la page 4)

## "Êtes-vous communiste", demande le recorder Lachapelle à Mme Dionne

Le procès de Mme Danielle Dionne s'est déroulé, hier, devant le recorder Pascal Lachapelle. L'accusée avait été arrêtée le 8 novembre dernier au cours d'une manifestation d'un groupe de femmes à l'hôtel de ville de Montréal.

La police avait logé contre elle une accusation d'avoir troublé la paix. Vers la fin de l'audience, elle a dû avouer qu'elle était membre du parti ouvrier-progressiste du Canada, mais elle déclara ne pas comprendre "ce que vous entendez par communistes."

Les deux principaux témoins qui déposèrent contre Mme Danielle Dionne, âgée de 30 ans et native de France sous le nom de Cuisinier, furent les lieutenants-détectives J. C. Boyczum et Léopold Corbeil, de l'escouade antisubversive.

Les policiers firent un tableau de ce qui s'était passé à l'hôtel de ville le 8 novembre 1951. Environ 75 femmes s'amenèrent alors et envahirent les bureaux du comité exécutif, réclamant à grands cris la venue des membres du conseil afin de faire valoir leurs demandes et leurs "droits". L'un des membres du conseil exécutif, selon les témoins s'est empressé de donner l'alarme, d'autant "que c'était des communistes."

Aussitôt, deux policiers de l'escouade anti-subversive furent dépêchés sur les lieux et ordonnèrent aux femmes de sortir, après s'être identifiées. Mais au lieu d'obéir,

elles se sont mises à crier et firent un tel chahut que les fonctionnaires des bureaux environnants quittèrent leur travail pour venir voir ce qui se passait.

Les deux policiers racontèrent que les femmes criaient "nous ne sortirons pas, nous payons des taxes", "nous allons faire baisser la viande". Elles s'encourageaient entre elles à faire plus de bruit. Certaines étaient enceintes, elles ouvraient leur manteau et défilèrent les policiers de leur toucher. Même, quelques femmes avaient amené leurs enfants avec eux et les avaient déshabillés, les installant confortablement sur les meubles de la salle du conseil.

Les deux détectives ont ajouté que l'ame dirigeante de cette délé-

(Suite à la page 4)

## Conseils pour la messe au Forum

Le Comité diocésain d'Action catholique prie les détenteurs de billets pour la messe de Minuit au Forum de prendre note des avis suivants.

- Ils doivent entrer au Forum par la rue qui est indiquée sur leur billet;
- Les portes du Forum seront ouvertes au public à partir de 10 h. 30 p.m., et se fermeront à 11 h. 30 p.m.;
- Contrairement à ce qui a été annoncé dans les journaux, les personnes qui désirent se confesser pour Noël sont instamment priées de le faire dans leurs paroisses respectives.
- Tous les participants sont invités à faire la sainte communion et à assister aux trois messes dites par Son Excellence Monseigneur l'Archevêque;
- Inutile à ceux qui n'ont pas de billets de se présenter au Forum le 24 au soir. Ils n'y seront pas admis, tous les billets sont vendus.

## Incendie de \$300,000 à Brockville

BROCKVILLE, Ont., 20 (PC) — Un violent incendie a ravagé cette nuit un vaste immeuble le long des quais et causé des dommages qu'on évaluait ce matin à plus de \$300,000. L'édifice contenait trois logis, cinq établissements commerciaux et un vaste entrepôt.

Tous les pompiers de Brockville ont combattu cet incendie par une température de 10 degrés sous zéro, mais ils ont été impuissants à enrayer la marche des flammes qui détruisirent l'immeuble de fond en comble.

L'incendie a pris naissance dans l'atelier d'un manufacturier de gants, au centre de l'édifice. Le feu se propagea rapidement à gauche et à droite du foyer, malgré tous les efforts des sapeurs. Ceux-ci ont concentré leurs efforts pour empêcher les flammes de détruire les trois logis situés dans la partie nord de l'édifice. Des citoyens eurent le temps d'en sortir les meubles.

Peu après minuit, les flammes faisaient encore rage et les pompiers arrosaient le brasier au moyen de huit lances.

## Atterrissage d'urgence dans un champ ontarien

COBOURG, Ont, 20, (P.C.) — Ayant perdu sa route dans une aveuglante tempête de neige, un avion des Major Air Lines, accomplissant une envolée de la Californie à Newark, N.-J., a réussi un atterrissage forcé "sur le ventre" dans un champ de la banlieue de Cobourg, ce matin. Aucun des 44 voyageurs à bord n'a été blessé.

L'appareil, un C-46, survola une maison, enfonça des clôtures et se posa finalement sur le sol enneigé tout près de la maison de Charles Wilson, propriétaire de la ferme. A moins d'un demi-mille de cet endroit se trouve le lac Ontario. Une demi-heure après l'atterrissage forcé du bimoteur, ses passagers, qui y étaient montés en Californie ou à Chicago, buvaient du café chaud dans la maison de Wil-

son et ne tarissaient pas d'éloges à l'égard du pilote dont l'habileté lui avait permis de réussir un atterrissage aussi difficile.

L'avion n'a été que légèrement avarié en s'écrasant sur la neige. La ferme de Wilson est située seulement deux milles à l'ouest de Cobourg, à 70 milles de Toronto. Des échancrures dans les ailes sont les seules avaries visibles.

## La Grèce admise au Conseil de sécurité

PARIS, 20 — (Reuters) — L'Assemblée générale des Nations Unies a élu aujourd'hui la Grèce au Conseil de sécurité après 16 tours de scrutin pour choisir entre elle et la Russie Blanche (Byélorussie). La Grèce avait l'appui des Etats-Unis.

## M. Duplessis...

(Suite de la page 3)

pas appliquer ses propres lois. Et j'explique:

1—Après la cessation de travail de janvier 1949 (dont les professeurs n'ont pas à rougir); pendant quatre mois la Commission des Relations Ouvrières qui est un organisme du gouvernement, a refusé, bien que la loi l'y obligeât de reconnaître que l'Alliance avait tous les droits au titre d'agent négociateur. L'Alliance a été forcée de s'adresser aux tribunaux pour avoir justice!

2—Depuis janvier 1949, la Commission des Ecoles catholiques, organisme dont quatre des membres sur sept sont nommés par le gouvernement, a non seulement refusé de reconnaître l'Alliance, et de faire une entente avec elle, mais elle s'est montrée ouvertement prête à collaborer avec trois syndicats patronaux ou de boutiqués qui ont successivement tenté de se former depuis 1949.

3—Depuis mars 1949, comme la Loi du Gouvernement oblige les professeurs à soumettre à l'arbitrage tous les différends qu'ils peuvent avoir avec la Commission scolaire, l'Alliance a demandé l'arbitrage en novembre 1949, en mars et en novembre 1950. Par trois fois, M. Duplessis, qui a été continuellement tenu au courant de nos demandes à titre de procureur général et l'honorable Omer Côté, responsable de l'application de cette loi, se sont refusés à appliquer leur propre loi.

4—Depuis le 8 décembre, une demande a été faite à l'honorable Côté pour que les deux procureurs de l'Alliance soient reçus. Malgré télégrammes, lettres et appels téléphoniques, depuis douze jours, le gouvernement diffère de recevoir les avocats de l'Alliance.

5—L'Alliance a déclaré et déclare encore une fois que: "Le problème scolaire de Montréal se réglerait en une semaine si le gouvernement respectait sa propre loi".

"Quant à l'affirmation méchante qu'a faite M. Duplessis "qu'actuellement je me querelle avec mon archevêque", je me contenterai de lui faire respectueusement remarquer que la calomnie est plus défendue au premier ministre d'une province qu'à un simple citoyen.

"J'estime mon archevêque, je le respecte, et je suis prêt à collaborer avec lui dans toutes ses œuvres. Je suis assuré que Son Excellence comprend qu'un chef a des responsabilités, des devoirs envers ceux qui l'ont élu à une fonction.

"Par contre, M. Duplessis sait aussi qu'à titre de Premier Ministre et de procureur général, il n'aurait qu'un mot à dire et le problème scolaire de Montréal serait réglé.

"Pourquoi M. Duplessis ne pose-t-il pas ce geste qui serait de

nature à réaliser l'un des vœux les plus chers de notre vénéré archevêque: la paix scolaire de Montréal?"

## "Etes-vous communiste"...

(Suite de la page 3)

gation bruyante semblait être l'accusée, Mme Danielle Dionne, qui incitait les autres femmes à ne pas sortir et à résister. Cette dernière aurait crié: "Je m'en fiche des lois." "Nous ne sortirons qu'après avoir vu les conseillers."

Le lieutenant-détective Corbell avoua au Tribunal qu'à cette phase de l'affaire, lui et son compagnon étaient en mauvaise posture au milieu de ce groupe de femmes furieuses et sonna la deuxième alarme afin de recevoir du secours. Un groupe de policiers en uniforme arriva et somma les déléguées de quitter les lieux. Selon les témoins, Mme Dionne aurait fait de la résistance et aurait continué ses incitations au désordre malgré les ordres de la police. C'est alors que le lieutenant J. C. Boyczum décida d'opérer l'arrestation de l'inculpée. Me René Leblanc, procureur de la Couronne, fit entendre quelques autres témoins et déclara sa preuve faite.

Me B. Murgier, avocat de l'accusée, s'employa en questionnant sa cliente, à détruire la preuve. Mme Dionne, simplement vêtue, mais l'air décidé et le front haut entra dans la boîte aux témoins et fit résonner la salle d'audience de son indignation et de sa surprise. Elle déclara qu'elle faisait partie du Congrès canadien des femmes et que toutes ces dames s'employaient à faire baisser les prix, à demander que la régie des loyers continue et qu'elles travaillaient à promouvoir la "paix". Elle dit être surprise de tout ce que les témoins ont déclaré. "Nous voulions simplement voir les conseillers municipaux".

L'accusée servit même une leçon de français aux détectives présents, avec le plus pur accent parisien. "Je n'aurais pas dit: je m'en fiche, car ce n'est pas français, j'aurais dit: je me fiche..."

Après un long interrogatoire de son avocat, Mme Dionne ajouta qu'il n'y avait pas de mal à demander la réduction des prix et d'aller le demander à l'hôtel de ville.

C'est alors que le recorder Pascal Lachapelle posa une question qui fit sensation dans l'audience. "Faites-vous partie d'une organisation communiste ou à doctrine communiste?" demanda le magistrat. Cette question semble prendre l'accusée par surprise, qui ne voulut pas répondre directement à la question et déclara: "Je ne sais pas ce que vous entendez ici par communiste." Le recorder Lachapelle renouvela sa question et somma l'accusée de répondre par un "oui" ou par un "non".

M. Murgier s'objecta à la question disant qu'elle n'était pas légale. Le recorder Lachapelle dit que la question s'était posée à tous les procès du genre aux Etats-Unis et qu'il la maintenait. Après toute une série de questions sur le même sujet, Mme Dionne avoua qu'elle était membre du parti ouvrier-progressiste du Canada français et qu'elle avait déjà été secrétaire du parti. Dès cet aveu, le recorder Lachapelle déclara qu'un jugement sera rendu le 16 janvier prochain.



SCENE TOUCHANTE DE LA NATIVITE CHEZ EATON. — La direction des grands magasins Eaton, à Montréal, ne pouvait être plus heureusement inspirée, à cette époque des fêtes de Noël et du Nouvel An, qu'en décorant plusieurs de ses vitrines, rue Sainte-Catherine ouest, de tableaux saisissants, représentant quelques-unes des scènes bibliques dont le grand public aime se pénétrer. Ce tableau de la Crèche est l'un de ceux que l'on peut admirer ces jours-ci.

## Amendements...

(Suite de la page 3)

Mont-Royal au chalet même. A l'heure actuelle, après les concerts et les réceptions civiques au chalet, des gens infirmes ou âgés doivent marcher sur une distance d'un quart de mille pour aller prendre leur tramway. En vertu du projet, l'autobus se rendra jusqu'à la porte du chalet.

M. Houde a insisté sur l'importance de conserver à la montagne et aux abords du chalet leur cachet rustique. Il est même d'avis que le budget municipal devrait comprendre des crédits additionnels pour la plantation de nouveaux arbres. Le maire a souligné, aussi, que la ville veut réaliser une amélioration qu'on réclame depuis longtemps, avec cette voie nouvelle pour autobus et autos. Un terrain de stationnement idéal serait tout trouvé en arrière du chalet.

M. Brais a fait observer qu'il a étudié la question et fait préparer un plan qu'il a soumis aux membres du comité et aux autorités municipales de Montréal. "En vertu de ce plan", a-t-il dit, "l'ancien cratère du Mont-Royal, un plateau magnifiquement situé, pourrait devenir un terrain de stationnement tout trouvé pour ceux qui se rendent au chalet. Il y aurait place", dit-il, "pour 2.000 voitures. La montagne est un lieu de promenade idéal et nous devrions en faciliter l'accès".

Sur proposition de ce dernier, le comité a aussi apporté un amendement afin de réglementer également la circulation des autobus sur les routes conduisant au chalet. Il stipule ce qui suit: "Aucun véhicule-automobile ne pourra avoir accès à aucune autre route actuelle dans ledit parc et ladite route véhiculaire ne pourra traverser à niveau aucune desdites routes ou y avoir accès".

M. Houde a fait observer que l'amendement améliorerait encore la situation.

### LA COMMISSION D'ETUDE

A la clause instituant la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal, le maire de Ville St-Laurent, M. Cousineau, s'est fait le porte-parole d'un groupe de six municipalités qui ne sont représentées que par un porte-parole à la Commission métropolitaine et qui voudraient avoir chacune un représentant dans la nouvelle Commission.

Le président Asselin a répondu que si on se rendait à cette demande, cela voudrait dire qu'il faudrait donner un représentant à chacune des 14 municipalités. Et

pour garder sa majorité, la cité de Montréal aurait droit non plus à 15 représentants mais à 30, dans la nouvelle commission. "Nous aurions alors une commission de 40 ou 45 membres", a souligné M. Asselin. "Je doute fort qu'une commission aussi nombreuse puisse être très utile".

M. Brais a soumis un autre amendement à la clause pour stipuler que les représentants, auprès de la commission, seront nommés par le conseil, mais que le rapport proposant leur nomination pourra être adopté, ou rejeté mais non amendé par la majorité du conseil.

### LES TAXIS

Pour ce qui est de la clause concernant l'imposition d'une taxe aux propriétaires de taxis différente de celle des propriétaires de voitures hippomobiles, Me R. De Wolfe Mackay a protesté au nom de trois compagnies de taxis: la "Diamond Cabs", la compagnie LaSalle et les Taxis des Vétérans. Il a prétendu que cette clause a un effet rétroactif et il a formulé l'avis que c'est contraire à la charte de Montréal et à la loi des véhicules-moteurs. Me Mackay a réclamé, au nom de ses clientes, le maintien du "statu quo" avec l'entente que la taxe actuelle ne sera pas haussée et que le nombre des taxis ne sera pas augmenté.

Il a fait observer qu'il y a 12.000 chauffeurs et 5.000 propriétaires de taxis, à Montréal. C'est une industrie de \$40.000.000 par année, et il importe d'en tenir compte.

Le maire Houde a immédiatement déclaré que si le taux de la taxe n'avait pas déjà été augmenté, le nombre de taxis serait encore plus grand. "Je n'ai pas d'objection, cependant," a déclaré le maire, "à ce que le nombre des taxis reste le même jusqu'à la fin de l'enquête de notre commission."

De son côté, le président Asselin a souligné que l'un des premiers problèmes qu'étudiera la Commission, ce sera celui des taxis. "Je n'ai aucune objection à dire que les propriétaires de taxis ont trop de taxes à payer," a noté M. Asselin. "C'est un non sens qu'ils soient appelés à payer quatorze taxes différentes. Voilà pourquoi nous voulons étudier ce cas.

Le maire Houde trouve que cette promesse n'est pas suffisante. "Je ne voudrais pas que les chauffeurs de taxis pensent, après cette séance, que nous ne voulons pas les entendre", a fait remarquer M. Houde. "Si on ne spécifie pas dans le "bill" qu'ils seront entendus devant la commission, ils seront peut-être sous l'impression que ce n'est qu'une promesse en l'air".

Un peu plus tard, M. Martineau devait soulever de nouveau la ques-

tion en disant que les prétentions de Me Mackay semblaient rencontrer l'approbation du maire Houde et qu'il serait peut-être convenable de laisser à l'avocat des compagnies de taxis la chance de présenter son amendement: "Les 5.000 propriétaires de taxis de Montréal ont droit d'être entendus, et ce droit devrait leur être officiellement reconnu dans ce "bill", a affirmé M. Martineau. "Je ne vois pas pourquoi l'amendement ne serait pas présenté, puisque le maire lui-même le favorise".

Le président Asselin est intervenu pour souligner qu'un tel amendement serait difficilement acceptable parce qu'il tend à limiter le nombre des permis, tandis que les autres permis municipaux resteraient inchangés. "Je donne ma parole que les propriétaires de taxis seront entendus", a conclu M. Asselin. "Ils seront parmi les premiers groupes appelés."

M. Connors a coupé court à la discussion, à ce moment, en proposant que la clause soit adoptée telle quelle.

A la fin du débat, le comité a accepté trois amendements qui constituent trois clauses différentes. Dans le premier, la cité peut se faire autoriser à garantir les emprunts que la Commission de transport de Montréal peut contracter en vertu de la loi qui la régit. A cette fin, elle pourra intervenir dans les obligations ou titres émis par cette commission pour garantir le remboursement du capital et le paiement des intérêts. La cité pourra aussi, lorsqu'elle le juge à propos, émettre en faveur de la commission, pour servir aux mêmes fins, des obligations ou titres dont cette dernière pourra disposer.

Un autre amendement stipule que tout règlement de la cité visé par l'article "X" de la loi, doit énoncer les conditions auxquelles la cité consent une garantie, contracte un emprunt ou émet des obligations en faveur de la Commission.

Enfin, par un troisième amendement, le directeur des services et le directeur des finances, lorsqu'ils sont appelés à donner leur opinion en vertu de l'article 39 du règlement numéro 1735 de la cité, avant l'adoption d'un règlement en vertu des articles "X" et "Y", doivent enir compte des sommes que la Commission s'est engagée à payer ou à verser en vertu du contrat. Le directeur des finances ajoutera au revenu de la cité, lors de la préparation du budget de chaque exercice financier, les sommes que la commission s'est engagée à payer ou à verser.

AU SÉNAT

# Droit d'appel refusé aux postes privés

La Chambre Haute approuve le protocole relatif à l'admission de la Grèce et de la Turquie dans l'OIAN

OTTAWA, 20, (D.N.C.) — Le Sénat a rejeté hier une proposition qui aurait eu pour effet d'étendre pour les postes privés de radio, le droit d'en appeler à la Cour de l'Echiquier des décisions des gouverneurs de la Société Radio-Canada.

A la même séance, la Chambre Haute a approuvé le protocole relatif à l'admission de la Grèce et de la Turquie dans l'Alliance Nord-Atlantique.

La première question a soulevé un vif débat, tandis que la seconde a fait l'objet de la plus complète unanimité.

Le débat sur la radiodiffusion a été provoqué par un amendement que le comité des Banques et du Commerce avait apporté au projet de loi concernant la Société Radio-Canada. A ce comité, l'hon. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, avait rallié une majorité de voix autour d'une proposition tendant à étendre, pour les postes privés, la possibilité de porter devant la Cour de l'Echiquier les décisions des gouverneurs de Radio-Canada.

Selon la loi, telle qu'elle était jusque-là, et telle qu'elle reste maintenant, les seuls appels que la Cour de l'Echiquier peut entendre des décisions de Radio-Canada doivent porter sur des points de droit exclusivement. M. Roebuck avait fait admettre par ses collègues du comité que cela n'était pas suffisant et que le tribunal d'appel devrait aussi pouvoir connaître des questions de fait. Un amendement dans ce sens avait été approuvé par le comité et était soumis à la Chambre Haute hier après-midi. Il a été rejeté en séance plénière par un vote de 18 à 10.

Lorsque cet amendement fut soumis à la séance d'hier, le leader du Sénat, l'hon. Wishart Robertson, informa ses collègues que le gouvernement jugeait cette proposition inacceptable. Il expliqua que l'innovation du comité pourrait ouvrir la porte à des abus en multipliant les appels et en permettant de soulever des litiges sur tous les actes administratifs de Radio-Canada. A son avis, cela équivaldrait à remettre virtuellement la direction de Radio-Canada à la Cour de l'Echiquier, et à diminuer l'autorité des gouverneurs de la Société.

Le sénateur Roebuck et ceux qui l'avaient appuyé au comité revinrent immédiatement à la charge, soutenant qu'en matière de radio un appel limité aux points de droit est illusoire. Car dans un cas d'annulation du permis d'émission d'un poste privé, par exemple, il se mêle des questions de fait autant que de droit, et il est difficile de décider du droit sans tenir compte des faits.

L'hon. John-T. Haig, leader de l'Opposition, appuie l'amendement, disant que cela aurait pour effet de rendre les gouverneurs de Radio-Canada plus prudents dans leurs décisions d'annuler ou de suspendre le permis d'émission d'un poste privé. Un droit d'appel aussi limité que celui qui se trouve dans la loi actuelle est pour lui une farce. Le chef conservateur s'en prit vertement à la majorité libérale, qu'il accusa d'être des pantins aux mains du gouvernement.

L'hon. Thomas Vien, libéral de Montréal, est aussi fortement en faveur de l'amendement proposé par le comité. Il juge futile un droit d'appel limité aux points de droit et trouve impossible, surtout en matière de radio, de faire la distinction entre les points de droit et les questions de fait.

Le point de vue opposé fut principalement soutenu par les Hon. J. Hugessen, de Montréal, et Norman G. Turgeon, de Vancouver. A. K. Lambert, d'Ottawa, tous libéraux. Le premier, qui appuie pourtant les postes privés dans leur requête

pour obtenir une régie indépendante de Radio-Canada, juge que l'amendement proposé par le comité empêcherait la Société d'exercer l'autorité que la loi lui donne sur les postes privés. Le second trouve que la loi contient suffisamment de sauvegardes pour protéger les intérêts des postes privés sans y ajouter ce nouveau droit d'appel. Le troisième ne voit pas même la nécessité d'un droit d'appel.

La proposition d'admettre la Grèce et la Turquie dans l'Alliance Nord-Atlantique fut marquée par plus d'unanimité. En fait, il y eut peu de débat. Après les explications fournies par le sénateur Robertson, la Chambre leva sa séance pour entendre, en comité, le ministre des Affaires Extérieures affirmer qu'à son avis, l'admission de la Grèce et de la Turquie augmenterait plutôt les chances de paix qu'elle n'aggraverait les risques de guerre. A la reprise de la séance, M. Haig se déclara satisfait des explications de M. Pearson, et l'hon. Léon Mercier-Gouin, libéral de Montréal, président du comité des relations extérieures, rappela que le Parlement restait libre de décider de la paix et de la guerre. Et le Sénat s'ajourna à onze heures ce matin.

## 9,000 apprentis formés au Québec

QUEBEC, 20, (D.N.C.) — La séance de la Chambre, hier, a débuté par l'étude du dernier poste du budget du ministère du travail. Auparavant, le premier ministre proposa une motion qui aura pour effet de changer l'ordre des séances de la Chambre basse à partir du 8 janvier, à la reprise des travaux sessionnels. M. Duplessis s'en est efforcé de proposer que la Chambre siège le matin, de 11 hrs à 1 heure, et l'après-midi, de 3 heures à 6 heures, avec ajournement à 8 heures pour continuer jusqu'à 11 heures du soir. M. George Marler, chef de l'opposition, n'eut qu'une objection à cette motion, c'est qu'elle prive les députés du droit qu'ils ont de discuter leurs motions. Le premier ministre a promis de considérer cette objection et la motion ministérielle a été votée.

Dans le budget du travail on a surtout discuté l'aide à l'apprentissage. M. Barrette a fourni des chiffres sur les subventions de son département aux divers centres construits dans la province pour prépa-

rer des ouvriers instruits des choses de leurs métiers.

Le ministre du travail a fait l'éloge du système établi dans la province pour former des artisans bien qualifiés.

M. Barrette a annoncé que le gouvernement va donner cette année \$100,000 pour aider à construire un nouveau centre. Cette subvention sera répétée pendant trois autres années et les patrons vont fournir, pour leur part, \$500,000.

M. Marler demande au ministre quel est le nombre des apprentis formés depuis le début. M. Barrette cite: 561 à Chicoutimi, en deux ans; 474 à Hull, dans le même laps de temps; 531 à Joliette; 1914 à Sherbrooke; 4920 à Montréal, et 140 à Québec.

Sur 15,000 apprentis formés dans tout le Canada, la province de Québec en compte 9,107 à elle seule.

## Nominations militaires

OTTAWA, 20. — L'Armée annonce, aujourd'hui, le retour de trois officiers supérieurs, des postes qu'ils occupaient en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et leur nomination à Ottawa, Winnipeg et Montréal.

Le lieutenant-colonel P. S. Cooper, 38 ans, de Revelstoke, C.-B. qui servait en Grande-Bretagne, devient officier d'état-major à la direction de l'entraînement à Ottawa. Le lieutenant-colonel R. B. Haley, 37 ans, de Toronto, est de retour des Etats-Unis, où il a suivi des cours militaires et devient assistant quartier-maître général aux quartiers-général du commandement militaire de la région du Québec, à Montréal.

Le lieutenant-colonel G. M. Rolfe, 41 ans, d'Ottawa, qui poursuit actuellement des cours aux Etats-Unis devient assistant quartier-maître général aux quartiers-général de la région militaire des Prairies, à Winnipeg et entrera en fonction au début de la nouvelle année.



Sous l'administration de l'honorable Omer Côté, 1677 nouvelles écoles ont été construites dans la Province.

la rediffusion d'une causerie prononcée au Club Renaissance par

**ECOUTEZ**

**L'hon. Omer CÔTÉ**  
SECRETARE DE LA PROVINCE

"Les progrès de l'éducation dans le Québec"

**CE SOIR à 10h.**  
**C K V L**

(L'Union Nationale)



**AUX FUNERAILLES D'UN POLICIER TUE DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS** — Un imposant groupe de parents et d'amis, de même que des représentants de plusieurs corps policiers venant de partout à travers la province ont assisté hier matin aux funérailles du constable Raoul Giroux, de la tout à travers la province ont assisté hier matin aux funérailles du constable Raoul Giroux, de la circulation provinciale en l'église St-Zotique de Saint-Henri. Dans la photo du haut on remarque plusieurs de ses parents et camarades de travail. En bas, le directeur-adjoint Hilaire Beauregard, de la Sûreté provinciale, l'inspecteur Norbert Labbé, le détective Jules Arseneault, de la brigade mobile, et quelques autres policiers.

## Fête au palais de Buckingham

LONDRES, 20, (PA) — La reine Elisabeth et la princesse Margaret ont dansé hier soir avec les membres du personnel du Palais de Buckingham à l'occasion du bal d'avant-Noël des domestiques du Palais.

Le roi qui n'est pas encore complètement rétabli de la grave opération pulmonaire qu'il a subie il y a trois mois n'y a pas assisté.

La reine a dansé avec chacun de ses deux pages et s'est ensuite lancée dans un "Paul Jones", danse

fort populaire à l'occasion de célébrations en Angleterre. La princesse a dansé avec son valet de pied de même qu'avec un autre serviteur du Palais dont les fonctions sont celles de gardien de la verrerie et de la vaisselle. Elle a aussi pris part au "Paul Jones" dans laquelle chaque danseur a plusieurs partenaires.

## Ecrasé à mort

CHICOUTIMI, 23 — (P.C.) — Simon Ouellet, 32 ans, de St-Henri de Talon a perdu la vie hier quand il a été écrasé par un camion qu'il était à réparer. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner.

Peu importe la saison...  
Ou qui est à la maison



# "Kingsbeer"

En tout temps et partout  
Elle plait à tous les goûts

Garantie

La lager la meilleure et la plus pure qui puisse se brasser

1410 SUR VOTRE CADRAN CHLP

DES GRANDES DOTTES, UN HABIT ROUGE...

C'est le Père Noël. Et vous l'entendez rire au micro de CHLP, avec sa bonne grosse voix. On peut vraiment dire que les enfants ont là un beau programme à écouter. Surtout que le Père Noël est accompagné de la Fée aux Étoiles. Écoutez le message du Père Noël du lundi au vendredi — à 6 heures et demie du soir —

STUDIO D'ART

Au programme de Studio d'Art [jeudi soir: La rhapsodie Taras Bulba de Janacek — Le Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Martinu — Chaconne de Bach — Dumka de Tchaikovsky — La Sonate No 33 en si mineur de Scarlatti; et le vendredi: Co'as Brugnoon de Kabalevsky — Symphonie en ré mineur de César Franck — Toccata en ré mineur de Bach — Sonate opus 14 en mi de Beethoven.

Studio d'Art, une heure et demie de belle musique, du lundi au vendredi, de 9:00 à 10:30 p.m. avec Jacques Bertrand.

UN OURS, UNE JEUNE FILLE SENTIMENTALE, UN PRETRE...

Dimanche soir à 9 heures, les auditeurs de CHLP entendront trois fantaisies de Bernard Daumale. La première, interprétée par Jean Yala, parlera d'un solitaire. La seconde présentera une petite Canadienne sentimentale avec Huguette Proulx. La troisième sera dite par Marcel Maréchal. Écoutez donc ces trois fantaisies de Noël

Dimanche le 23 à 9 heures du soir.

ALAIN GRAVEL A LA TETE SOLIDE...

... et le cœur bien accroché car de voir tourner les disques donnerait le vertige à bien d'autres. Mais peut-être est-ce justement dans la contemplation des tables tournantes qu'il puise son inspiration comme d'autres le font dans la fumée des cigarettes. Toujours est-il que les auditrices de L'HEURE FEMININE ne manquent jamais ce programme et écoutent avec amusement ce que leur dit Alain Gravel

du lundi au vendredi de 11:00 a.m. à 2:00 p.m.

Il y a entente à la Montreal Locomotive

Les employés de la Montreal Locomotive Works, qui menaçaient de faire la grève, ont décidé, à une assemblée tenue hier, d'accepter l'offre de la compagnie, a annoncé, ce matin M. Jack Thompson, représentant canadien des Métallurgistes unis d'Amérique (C.I.O.-C.C.T.), syndicat auquel sont affiliés les quelque mille employés de cette fabrique montréalaise.

M. Thompson a déclaré que les employés avaient accepté l'offre finale de la compagnie comportant une augmentation générale de 15 cents de l'heure, plus une augmentation additionnelle de 5 cents l'heure en faveur des employés les moins bien payés. M. Thompson a ajouté que les employés payés à l'heure recevront de 5 à 6 cents de l'heure d'augmentation, en plus de leur boni de 19 cents de l'heure.

M. Thompson a expliqué que d'autres avantages avaient été consentis par les patrons et qu'en face de cela, les employés avaient décidé d'accepter l'offre patronale.

On peut câbler à nos troupes en Allemagne

Les messages télégraphiques, à destination des membres des forces armées canadiennes, servant présentement en Allemagne, seront désormais acceptés et annoncés, conjointement, hier, les compagnies Canadien Pacifique et Canadien National.

Le communiqué déclare que toutes les sortes de télégrammes seront admis y compris les télégrammes de souhaits et ce, dans les mêmes conditions que celles appliquées pour les envois télégraphiques à destination de la Grande-Bretagne.

Les télégrammes pourront être envoyés de n'importe quel bureau de télégrammes et de cablogrammes canadien.

Les messages télégraphiques devront cependant porter mention du nom et grade du destinataire, de son unité militaire et porter la mention "BAOR".

Crâne fracturé

M. Léopold Chevrette, 39 ans, domicilié à 4117, rue Berri, a subi une fracture du crâne, hier soir, quand il glissa sous une roue arrière d'une automobile que conduisait M. Edouard Duval, 26 ans, 4065, avenue Barclay. L'accident se produisit à l'angle de l'avenue Mont-Royal et de la rue Resther. La victime fut hospitalisée à St-Luc.



AUX LATINS D'AMERIQUE. — M. James Vans Trompettiste arrivant directement de la Grèce qui sera présenté ce soir à la danse des Latins d'Amérique par l'impresario Marcel Archambault, à la Palestre Nationale.

Décès de Mme E. Penton à 75 ans

Mme Penton, épouse de Sir Edward Penton, de Norwood, Angleterre, et mère de M. D.-Stephen Penton, directeur du Lower Canada College, est décédée en Angleterre hier, après une courte maladie. Elle avait 75 ans.

Mme Penton était née Eleanor Sharpe; elle était la fille de feu W.-A. Sharpe, qui fut un temps le président de la Law Society d'Angleterre. La défunte laisse dans le deuil, son époux, trois fils et trois filles, tous vivant en Angleterre, sauf M. D.-S. Penton.

Vol de banque

QUEBEC, 20.—(P.C.)—La Sûreté provinciale a été informée qu'un vol a été perpétré à la succursale de la Banque Impériale à Sept-Îles. Un bandit a attaqué le commis et s'est fait remettre plusieurs milliers de dollars. Le quartier général de la Sûreté à Québec n'a reçu qu'un bref message de Sept-Îles à ce sujet.

M. Rainville, président du Richelieu-Shawinigan

SHAWINIGAN, Qué., 20. (P.C.) — M. Anatole Rainville a été élu à la présidence du Club Richelieu de Shawinigan, au cours d'une réunion du conseil d'administration. Il entrera en fonctions le premier janvier.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

JEUDI

Table of radio programs for Thursday (JEUDI) across various stations (CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CBM, CJAD, CKVL) from 6 PM to 11 PM.

VENDREDI

Table of radio programs for Friday (VENDREDI) across various stations from 6 AM to 11 PM.



NOUVEAUX DIRECTEURS. — De gauche à droite, MM. Henri Courtemanche, M.P., Jean-Guy Décarie et Paul-André Champoux qui viennent d'être élus directeurs de la section des jeunes de l'Association des Anciens de Saint-Laurent.

# "Le gouvernement devrait s'attaquer au problème du coût de la vie" (M. Drew)

OTTAWA, 20, (P.C.) — M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur a accusé, hier, le gouvernement d'essayer de détourner l'opinion publique de son impuissance à enrayer le coût élevé de la vie en imposant une législation visant à prohiber le maintien des prix de revente.

M. Drew a dit que le premier ministre St-Laurent et ses collègues ont admis que cette législation n'aurait que peu d'effet sur le coût de la vie. Il a ajouté que si le gouvernement veut réellement s'attaquer au problème du coût de la vie il réduira les impôts, diminuera les dépenses et enlèvera certaines restrictions sur les ventes à tempérament.

M. Drew a pris la parole alors que le débat sur le bill prohibant la fixation des prix de ventes au détail par les manufacturiers et les fournisseurs entrant dans sa troisième journée, mené par les députés progressistes-conservateurs et libéraux.

N'entrevoiant pas la fin du débat, le premier ministre St-Laurent a averti les Communes qu'à moins que le travail de la session ne soit terminé au moment de l'ajournement vendredi les députés devront revenir le 27 décembre pour disposer des affaires en cours.

Les vacances aux Communes se font plus nombreuses avec le départ de chaque train, particulièrement vers les destinations éloignées, alors que des députés retournent dans leurs foyers pour la Noël.

M. Samuel Ealcom, député libéral de Halifax a émis l'opinion en Chambre que les députés qui restent devraient recevoir gratuitement le coût du transport aérien pour retourner dans leurs foyers.

Le débat a été marqué de scènes bruyantes d'interpellations et de rires.

M. Rodney Adamson, député progressiste-conservateur de York-Ouest, a accusé le gouvernement de se conduire en "fasciste" par la façon dont il mène la législation relative au maintien des prix de revente. Il a dû retirer cette remarque quand le ministre de la Justice, M. Garson, a protesté.

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, a traité les progressistes-conservateurs de "blagueurs" et ses remar-

ques ont été reçues par une vague d'interjections dérisoires de la part des membres de l'Opposition.

M. J. L. Gibson, député indépendant de Comox Alberni, un marchand-détaillant depuis 14 ans, a dit que l'unité du parti libéral concernant cette législation "est un

hommage infiniment plus grand à la loyauté de ses membres qu'à leur bon jugement".

M. Arthur Laing, libéral de Vancouver-Sud, et M. J. O. Gour, libéral de Russell, deux hommes d'affaires ont appuyé le projet de loi. Faisant allusion à l'accusation de

M. Lacroix que les conservateurs défendent les gros intérêts financiers dans le débat, M. Drew a dit que de telles accusations seraient mieux appropriées contre le gouvernement.

Puis, M. Drew a exprimé des doutes quant à la constitutionnalité de la mesure. Il a rappelé qu'un gouvernement conservateur a déjà tenté de faire adopter une mesure positive en regard de la mesure négative soumise par le gouvernement actuellement, pour créer une loi canadienne identique aux lois du commerce loyal des Etats-Unis.

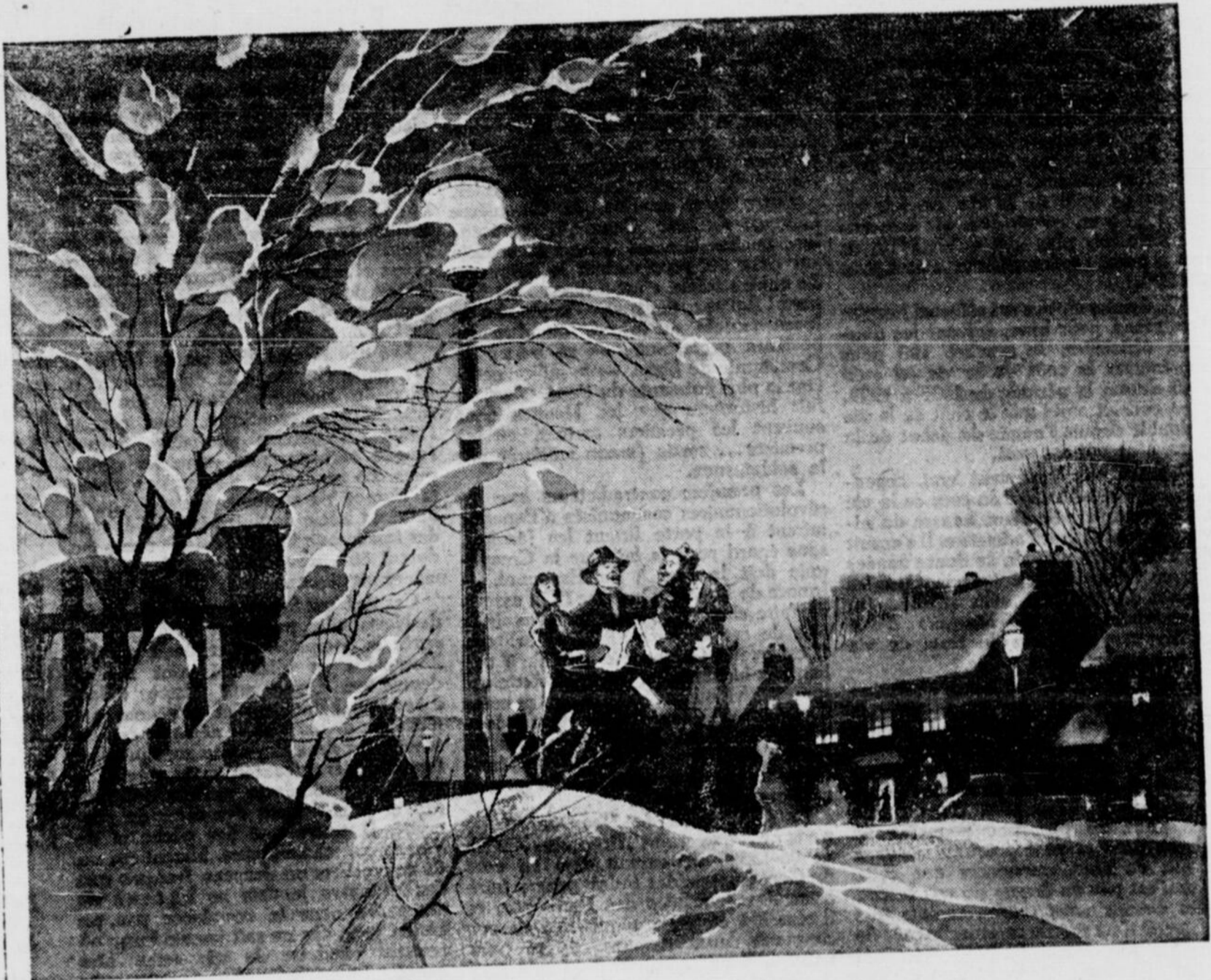
M. Frank Lennard, député progressiste-conservateur de Hamilton-Wentworth, a affirmé que le petit commerçant souffrira de la mesure gouvernementale.

M. Gour, qui dans son magasin général vend de tout, depuis les épingles à cheveux jusqu'aux tracteurs, a demandé aux progressistes-

conservateurs d'être plus sérieux. M. Laing a rappelé son expérience commerciale de 25 années, disant qu'il est préférable que le commerce et les affaires retrouvent le marché libre, la libre concurrence.

M. Walter Dinsdale, député progressiste-conservateur de Brandon, a démenti les accusations que son parti se livre à un débat de "filibuste" pour retarder l'adoption du projet de loi tout en empêchant les députés de regagner leur foyer pour la Noël. Il a dit que son parti n'est pas responsable du retard apporté dans la présentation du projet de loi au Parlement.

M. W.-A. Boucher, député libéral de Rosthern, un fermier, a dit qu'il appuie la mesure. Il admet que la majorité des articles achetés par un cultivateur souffrent du maintien des prix de revente.



## On entend les doux cantiques...

qui annoncent la grande fête de Noël, dont la venue prochaine réjouit tout le pays,

d'un océan à l'autre.

Pendant que s'élèvent ces chants si purs... que le feu des cierges jette ses lueurs

sercines... un sentiment de gratitude nous envahit. Et nous savons que Noël,

avec son message de paix et d'amour, reviendra aussi longtemps qu'il y

aura sur terre des hommes de bonne volonté.

### La Maison Seagram

#### Le coin des

### BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Une impasse en profondeur aida au déclarant de cette donne à réussir son contrat.

Donneur: Sud

Nord et Sud vulnérables

	Nord		Est
♠	8 6 4 3 2		9
♥	A R 6		9 8 7 2
♦	D 10 6		R 7 5
♣	8 2		V 10 7 5 3
Ouest			Sud
♠	A		R D V 10 7 5
♥	D V 10		5 4 3
♦	A V 8 4 3 2		9
♣	R 5 4		A D 9

Les déclarations:

Sud Ouest Nord Est  
 1-♠ 2-♦ 3-♠ passe  
 4-♠ passe passe passe  
 Le mort prit la première levée du roi de coeur, Ouest ayant entamé de la dame. Sud constata que son jeu renfermait une perdante à chaque couleur; alors, il s'agissait d'en éliminer une. Il se dit que son flanc droit tenait peut être soit le roi, ou le valet et le dix de trèfle. En conséquence, il joua le deux de trèfle du mort et fit aussitôt l'im-passe du neuf. Cette carte fit tomber le roi de la main d'Ouest, et ce dernier s'empressa de rejouer coeur afin de faire sauter l'as du mort. Ensuite, Sud joua le huit de ♠ de la table et encaissa la dame l'as de trèfle, le dernier coeur du mort étant jeté sur le dernier coup de trèfle. Le moment était maintenant venu de faire tomber l'autout. Ouest ne fit que l'as d'autout et un carreau, en plus de son roi de trèfle, et le contrat fut réussi.

# La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)  
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée O.-L. Bourque Secrétaire-Trésorier Téléphone LAN-caster 3121 Echange correspondant avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

**PRIX D'ABONNEMENT**  
Edition du dimanche, Canada, 1 an ..... \$5.00  
Edition quotidienne, Canada, 1 an ..... 5.00  
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ..... 2.75  
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an ..... 6.00  
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois ..... 3.00  
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an ..... 5.00

**REPRESENTANTS**  
TORONTO, Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 19, rue Melinda Téléphone EMpire 4-1016.  
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17 N.-Y. 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill. 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich

MONTREAL, 20 DECEMBRE 1951

## Mauvaise base de comparaison

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

L'étude des statistiques fédérales de l'année qui s'achève révèle que le phénomène caractéristique de l'économie canadienne durant 1951 a été — on s'en doutait bien — l'inflation, qui s'est manifestée par une augmentation sans précédent de dix pour cent dans la hausse du coût de la vie. Le fait est que 1951 a vu le coût de la vie augmenter trois fois plus vite qu'en 1950, ce qui a porté l'index officiel à tout près de 200.

Ce dernier chiffre est effarant lorsque l'on prend pour base, suivant les données officielles, le nombre 100 pour représenter le coût de la vie tel qu'il était durant la période de 1935 à 1939. L'on conclut alors que le coût de la vie a doublé depuis l'année du début de la guerre, ce qui est vrai.

N'est-il pas également vrai, cependant, que cette hausse du coût de la vie s'est accompagnée d'une hausse du niveau de vie? Il faut l'admettre. Il s'ensuit donc que cette période de douze années n'a pas été marquée uniquement par les méfaits de l'inflation, mais qu'elle a été caractérisée par les bienfaits d'une amélioration générale du train de vie de notre population.

L'on a raison de combattre l'inflation et cette lutte sera plus importante que jamais durant les deux prochaines années, au cours desquelles l'intensification du programme de réarmement fera sentir plus que jamais son influence inflationniste. Mais afin d'avoir une idée juste du problème auquel nous faisons face, et plus précisément dans le but de nous convaincre que cette lutte n'est pas au-dessus de nos forces, nous devons nous rendre compte que l'objectif n'est pas de ramener le coût de la vie à son niveau de 1939 — ce qui serait d'ailleurs impossible — mais plutôt de le stabiliser.

Parmi la masse de notre population, personne ne veut revenir aux conditions économiques de la période 1935-39. C'était, s'en souvient-on bien? une période de dépression et de misère. Il est vrai que les produits de consommation courante et toutes les choses se vendaient à des prix extrêmement bas, que l'on peut considérer aujourd'hui avec une certaine mélancolie, mais il n'est pas moins vrai qu'en dépit des bas prix, un trop grand nombre de gens, victimes du chômage ou des salaires insuffisants, ne pouvaient se procurer le nécessaire. La demande était insuffisante, par rapport à l'offre, de sorte que l'économie de la nation était stagnante, avec une production réduite et un surplus de main-d'œuvre.

Il ne s'agit donc pas de donner pour but à la lutte contre l'inflation le rétablissement des conditions qui ont caractérisé cette triste époque. Pourquoi, dans ce cas, continue-t-on de la prendre comme base de comparaison pour établir ce que la vie coûte aujourd'hui? Cette pratique se traduit par la publication de statistiques qui donnent, à notre avis, une fausse notion des conditions actuelles. Il nous paraîtrait plus logique et plus conforme à un sain réalisme d'exprimer par le chiffre 100 le coût de la vie tel qu'il était au cours

des douze mois qui ont suivi l'abolition du contrôle des prix. Nous aurions ainsi une idée plus juste des véritables méfaits de l'inflation.

## Jésuites dans les fers

par Léon GRAY

On l'a dit, même en vers. C'est Boileau, dans son *Art poétique*, qui nous a laissé le mot: «*Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.*» En effet, on a peine à concevoir que dans une civilisation dite raffinée, savante au point de passer pour atomique et hydrogénée à cause de sa grosse bombe, on fasse retour à la barbarie, aux fauves du Colisée romain, au règne de Dioclétien et au sinistre trio de Caïphe, de Pilate et d'Hérode.

Il y a pourtant deux millénaires, ou près, entre les avènements d'Hérode, le bourreau des Saints Innocents, et Staline, l'inspirateur des persécutions qui tentent de se dissimuler derrière le Rideau rouge, sous le double signe du Marteau et de la Faucille. Au lieu d'avancer, la civilisation se prend à rétrograder périodiquement. Et les récides des tyrans se sont rapprochées tellement en notre âge, qu'une guerre à peine finie, la paix même doit s'armer.

Entre deux conflits, la Cinquième Colonne s'affaire. Ceux qui représentent Lucifer tombent à bras raccourcis sur ceux qui représentent le Seigneur. Ils ont un faible, c'est-à-dire... un fort pour l'Église catholique, — la plus haute force morale du globe, au dire de pasteurs protestants, — et pour la Compagnie de Jésus, — la milice peut-être la plus puissante du Pape. C'est un fait historique que les Jésuites sont souvent les premiers arrivés, et les premiers... sortis (*manu militari*) par la soldatesque.

Les premiers contradicteurs que les révolutionnaires communisés d'Espagne mirent à la porte furent les Jésuites, sans égard pour le fait que la Compagnie doit le jour à un Espagnol, — Ignace de Loyola. Que dire? On essaya de faire chanter le Pape, pour avoir la tête de cet Ordre vaillant et brillant. C'est que la Compagnie, pareille à une haute et bienfaisante futaie, projette ses rameaux vigoureux sur les quatre coins du monde; et elle s'avère partout redoutable par l'épée, par la formation de l'esprit (Voltaire disait tenir des Jésuites sa valeur littéraire) et par la ferveur missionnaire.

La Compagnie de Jésus venait de naître, que saint François-Xavier (1506-1552) débarquait déjà au port de Goa, capitale des Indes, pour y faire pièce aux scandales des Portugais; et il réussit à établir le règne de Dieu sur cinquante-deux royaumes de ce petit univers. Il passa ensuite au Japon et il se préparait à convertir la Chine quand le Maître de la moisson jugea le moissonneur déjà digne des palmes éternelles.

De même, la Nouvelle-France en était encore aux vagissements, que les Jésuites venaient y relever les Récollets, à la demande de ceux-ci, pour les œuvres d'apostolat missionnaires et éducatives; ils furent même les premiers à dispenser ici l'enseignement scientifique: détail moins connu que les autres. Ils furent aussi les premiers à verser le sang en Ontario et aux États-Unis, et partant à mériter les honneurs du martyre et plus récemment de l'autel.

Ces premiers martyrs d'Amérique ont fait souche. Leur vaillance a germé. Les dépêches ont détaillé l'arrestation d'un évêque jésuite, en... *flagrant délit de ministère*. Si paradoxal que le fait puisse sembler, il n'en est pas moins authentique: «*Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.*» On a cru devoir appréhender S. Exc. Mgr Philippe Côté, S.J., au confessionnal, sans formuler le moindre grief, et avec une sordide mise en scène, étant donné la sainteté du lieu.

Mais soyez tranquilles. L'esprit malin cuisine en cachette un simulacre d'accusation: mais pas même de quoi sauver la face, dans un monde instruit et civilisé. Mais qu'importe! Derrière le Rideau, on ne montre que l'envers des

choses et on défend au peuple de voir l'avertissement de la médaille, en religion comme en politique. Tel est le paradis que nous chante Tim Buck, mais qu'il diffère toujours d'habiter: qu'il ne se gêne pas, personne ne le retient, lui et ses affidés!

Faisons le compte des derniers martyrs en Chine. Il y a, du côté de Süchow, une dizaine de Jésuites sous arrêt: tous francophones de la province montréalaise, bien que Mgr Côté soit originaire des États-Unis: soit un évêque, huit prêtres et un religieux laïc (frère convers). On peut dire qu'ils sont en bloc dans les fers, puisque neuf sont détenus et gardés à vue, cependant que leur chef épiscopal est derrière les barreaux.

L'émulation est telle en Chine communiste, que c'est à qui mourra le premier pour la plus grande gloire de Dieu.

*Gesta Dei per Francos!*

## Petit litige en haute cour

par Alonzo CINQ-MARS

La Cour Internationale de Justice de La Haye est appelée à juger une dispute vieille de six siècles entre la France et l'Angleterre. Ces deux pays ont été maintes fois en guerre depuis ce temps, mais jamais le retour de la paix n'a réglé définitivement la question de savoir auquel des deux revenait la propriété de deux groupes d'îlots rocheux et inhabités qui se trouvent parmi les îles de la Manche dans le dangereux passage de la Déroute, entre la côte est du Cotentin et l'île Jersey.

Les îles Normandes, ou de la Manche, entre la presqu'île du Cotentin et celle de Bretagne, étaient autrefois rattachées au continent, tout comme l'était l'Angleterre elle-même à une époque préhistorique, selon les géologues. La séparation de ces îles d'avec la France ne remonte toutefois qu'au huitième siècle de notre ère, à l'époque des fameuses «invasions de la mer» qui durent être provoquées par des phénomènes sismiques.

Ces îles, qui faisaient partie du duché de Normandie, passèrent à l'Angleterre après la conquête de ce pays par les Normands et elles lui sont restées depuis lors. Quant aux groupes d'îlots déserts Minquiers et Ecréhou, qui n'avaient qu'une valeur négative comme écueils, les deux pays s'en sont presque toujours désintéressés, mais des incidents s'y produisent parfois qui font désirer le règlement des titres de propriété. Il arrive que des pêcheurs de France, par chauvinisme, hissent sur un de ces rochers un drapeau français que des pêcheurs jersiais se hâtent de descendre pour le remplacer par un Union Jack. On ne sait jamais jusqu'où peuvent conduire de tels actes. Des querres furent jadis allumées par suite de faits tout aussi insignifiants.

Rappelons que les habitants des îles de la Manche, dont la plupart sont descendants de Normands, sont restés fidèlement attachés à l'Angleterre, dont ils considèrent toujours le roi comme leur souverain à titre de duc de Normandie. Soit dit en passant, leur attachement à l'Angleterre ne les a pas empêchés d'accepter sans coup férir l'invasion allemande en 1940 et de rester bien sages durant toute l'occupation jusqu'en 1945. Quoi qu'il en soit, ces insulaires tiennent à la possession des rochers déserts en question, et c'est pourquoi les autorités britanniques ont enfin convenu avec les autorités françaises de soumettre ce différend à la Cour Internationale de Justice à La Haye.

Les juges de ce haut tribunal, dont maintes puissances nient souvent la juridiction quand il s'agit de régler des questions dont peut dépendre la paix dans le monde, vont donc se pencher sur des papiers séculaires pour déterminer si les îlots rocheux et déserts des groupes Minquiers et Ecréhou appartiennent à la France ou à l'Angleterre. Cela les occupera un peu en attendant d'avoir des litiges plus importants à juger.

Quelque insignifiante que paraisse être leur importance, ces petits îlots doivent appartenir à un pays ou à un

autre, et il convient d'éclaircir ce point. Il est tout de même étonnant que les gouvernements de Paris et de Londres n'aient pu réussir à régler ce petit problème entre eux sans recourir à l'auguste tribunal international de La Haye.

## La Vie Souriante

par Maurice HUOT

S'il n'y a plus d'amour du travail, rebaltons-nous sur le travail de l'amour, celui-là est très fécond en bonnes œuvres.

L'arbre de Noël peut sécher, mais point les cadeaux qu'on y place dessous.

Connaître le pauvre à Noël et le soutenir le restant de l'année.

Si les jours sont longs, c'est parce qu'on n'y fait rien.

Le Père Noël a cela de bon, c'est un homme sans nom. Chacun peut s'y substituer pour faire du bien.

Il n'y a pas de honte à mendier quand on est dans le besoin. Il y en a par contre beaucoup à refuser de donner.

Les artistes qui se croient méconnus sont légion. Ce sont la plupart du temps ceux qui ont le moins de talent. La vanité occupe chez eux toute la place.

Dans une revue canadienne, un auteur écrit qu'il n'y a pas de critique véritable des livres au Canada français. Au fond, que veulent les auteurs? De la critique ou de la publicité? On gagerait qu'ils se contentent volontiers de la dernière.

## Un peu de tout

En Angleterre, «*Laine d'agneau*» les gens se servent encore des «*bol de beuverie*» recettes de concoctions de Noël qu'on servait dans les «*wassail bowls*» ou «*bols de beuverie*». L'une des plus vieilles de ces recettes (favorite aux temps d'avant le rationnement) était celle de la «*laine d'agneau*», qui était un mélange de bière, de pommes rôties, de sucre et d'épices, d'œufs, de crème épaisse et de miettes de pain. Le Jesus College d'Oxford possède un «*bol de beuverie*» contenant 10 gallons. La louche à elle seule tient un demiard.

Il y a cinq siècles, la fête de la tête raconte la légende, un élève d'Oxford se promenait en étudiant Aristote. Attaqué par un sanglier, il tua son formidable adversaire en lui lançant son livre dans la gorge. On célèbre cet exploit chaque année à Queen's College par la Fête de la tête de sanglier, le jour de Noël.

Aujourd'hui, une tête de papier mâché remplace la pièce de 90 livres sous le poids de laquelle deux serviteurs ployaient autrefois, mais l'esprit de la cérémonie n'a pas changé. Alors que le chœur chante les dernières notes d'un Noël traditionnel, on place la tête sur la table du Prévôt, ou principal du collège, qui présente les décorations, une à une, aux choristes et visiteurs. Le soliste reçoit l'orange.

— Joseph... monta en Paroles de David jusqu'à la ville de David nommée Bethléem la Bible... pour s'y faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte. (Luc 2, 4-5). (Texte préparé par la Société catholique de la Bible).

## Les mots qui vivent

—Le monde est l'oeuvre de Dieu; il nous parle de son auteur, c'est un langage que nous devons épeler avec infiniment de respect, de joie et d'intérêt; il est composé de choses que Dieu lui-même a solennellement déclarées bonnes et très bonnes.

Paul Claudel.

En marge de l'actualité

### Nouveau nationalisme

(par Maurice HUOT)



Après les explosions de nationalisme farouche dont l'histoire nous cite maints exemples est survenue l'époque de l'internationalisme qui menace de devenir presque aussi farouche.

Les moyens de communications plus faciles entre les peuples, les intérêts communs, les guerres, qui ont rapproché diverses nations par les invasions et les occupations, constituent quelques-uns des facteurs qui ont milité en faveur des embrassades universelles par-dessus les frontières respectives mais combien mouvantes et théoriques, par endroits.

Et déjà en l'an de grâce 1951 et bientôt 1952, une réaction contre cet internationalisme se dessine. Nous devrions dire contre l'impérialisme quel qu'il soit. De là un espoir que la petite fleur du nationalisme, non pas du nationalisme étroit et hermétique mais d'un nationalisme large et aéré par l'expérience puisse reflourir.

Le monde un moment emporté par la mécanisation et la matière aura cédé à des interpénétrations, à des croisements de populations. Mais il ne faut pas songer que les peuples se sont pour autant sublimés. Les plus forts gardent encore leurs caractéristiques profondes. Ils sont prêts à moudre dans cet esprit, les populations étrangères qu'ils ont accueillies.

Sans doute ne connaissons-nous plus un nationalisme de clocher, un nationalisme à l'abri du mur de la montagne, de la nappe d'eau qui sépare, du climat qui interdit les migrations car la machine a tout vaincu, tout dominé ces facteurs naturels. Mais les peuples s'étant durant une phase de l'histoire laissés éblouir par la machine qui les a rapprochés, domineront à leur tour la machine, et la mettant à son rang ne permettront plus que cette mécanique entrave les tendances séculaires comme le sens de la propriété, le goût inné d'une union plus étroite entre gens de même race et souvent, de même religion. Nous aurons alors un nationalisme établi sur une base d'échanges entre peuples mais peut-être encore plus jaloux de ses frontières qu'elles seront plus faciles à franchir, plus jaloux de ses modes de vie qu'ils pourront être attaqués par la propagande internationale par des moyens aussi insinuants que la radio et bientôt la télévision.

Le nationalisme de demain sera un nationalisme revisé à la lumière des exagérations du racisme nazi, et de l'impérialisme matérialiste russe. Des signes en ce sens apparaissent à l'horizon international. C'est un retour au bon sens, contre l'illogisme des vagues embrassades universelles qui ne signifient rien sinon la marche vers un collectivisme dissolvant.

### 80 nouvelles lois

QUEBEC, 20. (DNC) — Le lieutenant-gouverneur de la province est venu au Conseil législatif hier après-midi, pour présider à la cinquième cérémonie de sanction de lois de la session. Il a accordé la sanction royale à 80 projets de loi dont six du gouvernement et 74 projets de lois privés.



A L'ASSOCIATION DES ACHÉTEURS. — M. J.-Stuart Richardson, officier des relations extérieures de la Northern Electric, fut le conférencier invité à la réunion mensuelle de l'Association des acheteurs, tenue à l'hôtel Mont-Royal. Ci-haut, de gauche à droite: M. Richardson et M. Eric Wain, de la Canadian Industrial Ltd.

## Les envolées dans les régions du nord Pour la crèche Saint-François

OTTAWA, 20. (P.C.) — Le ministère des Transports annonce de nouveaux règlements s'appliquant à toutes les envolées par des appareils civils dans les régions désertes du Nord.

Ces règlements sont mis en oeuvre pour alléger le fardeau des équipes de secours du C.A.R.C. qui depuis plusieurs années ont été maintes fois appelées à participer à de longues et dangereuses recherches.

Le nouveau règlement exige que l'agence appropriée du ministère des Transports soit mise au courant d'une envolée avant le départ de l'appareil, qu'il lui soit fourni des détails au sujet de l'itinéraire et autres renseignements nécessaires. En outre, à compter du 1er juillet 1952 tout appareil survolant le Nord devra avoir à son bord un appareil de radio receveur-émetteur ou un appareil émetteur portatif d'urgence.

Le nouveau règlement s'applique aux régions au nord du St-Laurent jusqu'à Québec, au nord des voies du C.N.R. à travers l'Ontario et au nord des Provinces des Prairies ainsi qu'aux Territoires du Nord-Ouest. Les régions du nord de la Colombie-Canadienne et de l'île de Vancouver sont aussi régies par ce nouveau règlement.

### Un rouleau l'écrase \$66,500. réclamés

Le 18 août 1950, une fillette de 9 ans, Louise Dubois, montée sur son tricycle, se promenait sur le trottoir, rue Cobourg, près de la rue Moncelet, à Montréal-Nord. A un moment donné, elle heurta un amoncellement de terre, tomba à la renverse, fut atteint par un rouleau à vapeur, avec le résultat qu'elle a dû se faire amputer deux membres, la jambe droite et le bras droit. Le père de la victime, Roméo Dubois, intenta une action en dommages de \$66,500 contre la compagnie Edouard Monette, Ltée. L'action, plaidée hier en Cour supérieure, a été prise en délibéré par le juge André Demers.

La ville de Montréal-Nord est parmi les défenseurs, car la compagnie Edouard Monette exécutait un contrat de pavage pour ladite municipalité. Le demandeur Dubois affirme que cet amoncellement de terre constituait un danger et que, de toute façon, on aurait dû protéger les piétons. Les défenseurs soutiennent qu'il n'y a eu que simple accident, car, disent-ils, c'est en voulant éviter de heurter un autre enfant que la fillette, montée sur son tricycle, a exécuté une manœuvre qui lui a été funeste. D'ailleurs, ajoutent-ils, l'amoncellement de terre n'était pas sur le trottoir mais bien en pleine rue.

# Le trésor de la SANTÉ par le DR. C.-A. DEAN

## L'acné et les hormones

Selon deux spécialistes de la peau de l'Université de New-York, un excès d'hormones mâles stimulant les cheveux et le follicules des glandes sudoripares pourrait bien être la cause de l'acné. L'acné et l'inflammation qui en résulte seraient les conséquences de la stagnation ou de la pression mécanique qui s'exerce sur les canaux qui vont des glandes sudoripares aux racines des cheveux. Parfois des bactéries envahissent la région et constitueront un facteur important. Ces deux médecins se sont servis d'hormones femelles dans le traitement des cas les plus sérieux et les plus tenaces, lorsque le malade est âgé de plus de 18 ans. On a obtenu des résultats intéressants chez environ un tiers des patients. D'autres traitements ont été pratiqués en même temps: l'incision et le drainage des régions affectées, la vitamine A, les radiations ultra-violettes, les rayons X, le frottement de la peau, etc.

Q. — Une personne qui a subi une lobotomie, (opération au cerveau dans le cas de maladies mentales avancées), voit-elle diminuer ses activités? Quel genre de travail lui convient-il le mieux?

R. — La lobotomie n'est pratiquée que sur des malades mentaux sur lesquels les autres traitements n'ont pas d'effets. L'opération ne change rien à la personnalité de l'individu qui en est le sujet, mais elle peut devenir moins active. On ne peut lui confier que des tâches légères.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les enfants qui ne veulent pas manger", paraîtra dans la "Patrie" quotidienne de samedi, 21 décembre.

couragent de leur présence et de leurs deniers.

Ont aussi porté la parole: Me Sarto Fournier, député du comté fédéral de Maisonneuve, M. Marcel Monette, député du comté fédéral de Mercier, le Dr J.-F.-A. Gauthier, député du comté provincial de Maisonneuve, M. Aimé Gendron, député du comté provincial de Ste-Marie, le conseiller municipal Edmond Hamelin ainsi que M. Jean Langellier, maire de Pte-aux-Trembles, et M. Henri Lippé, vice-président du comité.

Etaient également présents: M. l'abbé B.M. Gagnon, vicaire de la paroisse St-Nom-de-Jésus, M. l'abbé Arthur Paiement, aumônier de l'institution, puis les conseillers Edmond Allan et Marcel Despatis.

Outre MM. Simoneau et Lippé, le comité d'Aide à la Crèche comprend également MM. Robert B-

noist, secrétaire-trésorier, ainsi que MM. A. Gaudrault, Alex Morin, R. Provost, R. Bergeron, Lévis Laurier, C. Martin et Alex Gagnon, tous sept directeurs.

Les Rocheuses canadiennes ont une largeur de 60 milles, la plupart des pics s'élèvent à une hauteur moyenne entre 8,000 et 10,000 pieds. Le mont Robson est le plus haut et atteint 12,972 pieds.

### BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays

MARION & MARION

Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien 1510 rue DRUMMOND MONTREAL

Une banque progressive dans une ville grandissante

## LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

vous invite cordialement à vous constituer un compte d'épargne personnel



"... prends-en ma parole — essaie la nouvelle Black Horse — c'est la meilleure bière brassée par Dawes depuis 140 ans."

# LE ROYAUME des Femmes

## Réponse à TOUS

Q. — Le jeune homme à qui je dois me fiancer bientôt se montre très jaloux; il exige les moindres détails de mes sorties sans lui et me boude durant plusieurs jours lorsque j'accepte la compagnie de l'un de mes camarades de travail pour rentrer chez moi. Certaines personnes me prédisent une vie malheureuse à ses côtés, alors que d'autres affirment que ce défaut s'atténuera lorsque nous serons mariés. Qui croire? Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux rompre et retrouver ma liberté?

### COEUR INQUIET

R. — Il est assez difficile de réformer un tempérament naturellement jaloux, mais ce n'est tout de même pas en fournissant à votre futur mille occasions de mettre en doute votre sincérité que vous réussirez à le corriger. Simple coquetterie de votre part, me d'irez-vous? C'est possible, et je vous accorde que votre ami se montrerait avisé en n'en prenant pas ombrage. Il n'en demeure pas moins que, lorsqu'un sujet a eu des raisons sérieuses avant de se marier de manifester de la jalousie, comme, par exemple, si celle qu'il aime a longuement hésité à lui accorder la préférence sur un autre prétendant, la jalousie éveillée peut demeurer ancrée en son esprit et devenir par la suite la cause d'altercations fréquentes avec sa compagne.

A vous de juger si la jalousie dont vous êtes l'objet tient à peu de chose et d'estimer s'il vous sera possible de la guérir tout à fait pour peu que vous surveillez vos agissements. Le jaloux est habituellement un être souffrant d'un complexe d'infériorité, et lorsque le mal est chronique, il faut déployer beaucoup de tact et de compréhension pour le combattre avec succès.

### Frileuse:

Puisque vous aimez le confort douillet d'un manchon, vous apprendrez avec plaisir que cet accessoire est appelé à bénéficier d'un regain de faveur cet hiver. Aux heures d'élégance, on portera selon les goûts, soit l'énorme manchon oreiller, en fourrure de renard noir l'enveloppant manchon en léopard ou en ocelot, le petit baril d'hermine ou de vison, voire le classique manchon rond ou plat s'harmonisant au manteau et qui peut être confectionné avec une fourrure teinte de la nuance préférée.

Q. — J'aimerais connaître une recette pour préparer les aspices de canneberges au vin?

### ALICE J.

R. — On prépare de la façon suivante une salade moulée, rehaussée de vin, qui correspond je crois à ce que vous désirez et présente une délicieuse fantaisie à ajouter aux menus du temps des Fêtes. La recette comprend: 1 enveloppe de gélatine incolore; 3-4 tasse de Bourgogne ou de tout autre vin de table rouge; 1 boîte d'une livre et demie de sauce aux canneberges en conserve, ou 1-2 tasse de sauce fraîche cuite, 1 orange passée au hachoir 2 c. à soupe de sucre, 1-8 à thé de cannelle, 1-8 à thé de clou de girofle en poudre, 1-8 c. à thé de sel. Faire amollir la gélatine dans 1-4 tasse de vin. Dans une casserole, mêler les canneberges à la demi-tasse de vin qui reste et faire chauffer jusqu'à ébullition; verser, en brassant, la gélatine dissoute et retirer du feu. Diviser l'orange en quartiers, en enlever les pépins et passer au hachoir. Ajouter l'orange, broyée, la cannelle, le clou et le sel au mélange gélatineux. Verser le tout en des moules individuels ou dans un plat profond et laisser refroidir au réfrigérateur jusqu'à consistance. Démouler et servir avec le rosbif, la dinde, le poulet ou tout autre plat de viande chaude ou froide.

Annie



IDEE INGENIEUSE. — Si vous avez de nombreux cadeaux à emballer n'hésitez pas à employer le papier collant de couleur qui vous permettra de réaliser de magnifiques boîtes ou paquets de fantaisie. Cette méthode est facile et beaucoup plus rapide.

### PETITS et GRANDS

## Faites de Noël la fête des chansons

(PC) — Vous n'êtes pas sans savoir qu'à l'époque de Noël tout le monde aime chanter... même ceux qui détonnent! Vous entendez les gens chanter en marchant sur la rue, et dans les magasins où les haut-parleurs apportent à vos oreilles les notes des chansons de Noël. C'est la musique, la musique partout... et tout le monde est heureux!

### CHANTONS!

Voici donc une suggestion pour la fête de famille que vous donneriez à Noël. Faites une fête de chansons... Un soir ou deux avant Noël. Lorsque tout le monde a le goût de chanter, invitez autant de personnes que possible, jeunes et vieux, et laissez les jeunes s'associer sur le plancher, si nécessaire.

Le plus important est d'avoir quelqu'un qui sache un peu la musique, afin d'accompagner le groupe.

Et puisque le chant creuse l'appétit, de légers rafraîchissements ajouteront au charme de la soirée. Pour un groupe nombreux, il suffira de passer des beignets et du café, et tous seront satisfaits.

Alors pourquoi ne pas essayer une fête de chant à Noël cette année? Et n'hésitez pas à inviter votre voisin, Monsieur X, parce qu'il ne chante pas. Il faut vous rappeler que Noël fait toujours des miracles. Noël est le temps de l'année où tout le monde peut chanter.

### L'ESPRIT DE NOEL

La fête de Noël nous fait beaucoup de bien. L'esprit de Noël envahit nos demeures, les magasins même le rues bondées de monde et les tramways. Nous sourions au voisin que nous remarquons à peine le reste de l'année, et lorsque nous chantons "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" nous sommes sincères.

Le temps de Noël est le temps de la famille! Les enfants reviennent à la maison et les mamans et papas connaissent la joie d'avoir tous leurs enfants réunis autour d'eux.

Pour ceux qui ne peuvent se rendre dans leurs familles, Noël est une journée vide... et si vous avez

déjà passé la fête de Noël loin de votre famille, vous connaissez ce sentiment de solitude.

Donc à Noël, si vous avez une place vide à votre table, invitez quelqu'un qui est loin de sa famille.

Souvenez-vous particulièrement des soldats hospitalisés qui ne sont pas encore retournés dans leurs foyers.

Il y a plusieurs malades des hôpitaux militaires qui peuvent quitter l'hôpital pour de courtes visites, et si vous en invitez un chez vous le jour de Noël, le bonheur que vous sèmerez sera décuplé.

### RESOLUTION DE NOEL

C'est habituellement le Jour de l'An que l'on prend des résolutions, mais nous suggérons une résolution pour Noël. Il faudra la mettre en pratique immédiatement. Cette résolution est fort simple: au lieu d'envoyer des cartes de Noël à vos amis, envoyez-leur une lettre de Noël.

Nous sommes tellement affairés ces jours-ci qu'il est facile de négliger notre correspondance... Et c'est là une façon très rapide de perdre contact avec nos amis, n'est-ce pas?

Par conséquent, lorsque vous achèterez vos cartes de Noël, procurez-vous aussi du papier à lettres. Contentez-vous du petit format sur lequel vous écrivez une note au lieu d'une grande lettre, ou, si vous avez le temps voulu pour une lettre plus longue, servez-vous du papier ordinaire, décoré pour l'occasion d'un motif de Noël dans le coin gauche du haut.

Il n'y a pas de doute que vos amis vous répondront de la même façon. Ne manquez pas non plus de vous servir des timbres de Noël qui sont

### Pour les Gourmets

#### FILETS SAUTES AUX OLIVES

Prenez trois ou quatre biftecks dans le filet ou le faux filet; salez-les et poivrez-les. Mettez-les dans un plat, avec gros comme un oeuf de beurre; faites-les revenir à feu un peu vif, et, lorsqu'ils ont une jolie couleur, retirez-les du plat. Faites un roux pas trop foncé, dans lequel vous mettez des olives rondes et dénoyautées, du sel et du poivre. Un peu avant de servir, mettez les biftecks dans la sauce; laissez chauffer sans bouillir; servez dans un plat creux, et rangez les olives autour.

Cette façon de préparer les filets est recommandée.

#### TIMBALES

Mélangez une tasse d'épinards, cuits et hachés, à un oeuf battu avec une tasse de lait et 4 cuil. à soupe de chapelure de pain. Assaisonnez bien et remplissez-en des moules à timbales beurrées. Pochez au four jusqu'à ce que le centre soit ferme. Retirez-les des moules.

#### BEIGNETS

1 grande tasse de lait  
4 cuillerées à soupe de miel  
1 oeuf  
2 cuillerées à thé de crème de tartre  
Farine

3/4 tasse de sucre  
1 cuillerée à soupe de beurre  
1 cuillerée à thé de sel  
1 cuillerée à thé de soda  
1/2 cuillerée à thé de muscade  
1/2 cuillerée à thé de gingembre

Battez parfaitement en crème le beurre, le sucre et le miel, ajoutez-y graduellement l'oeuf en battant, ajoutez le lait alternativement avec le soda et la crème de tartre, tamisés avec deux tasses de farine et 1/2 cuillerée à thé de muscade et 1/4 cuillerée à thé de gingembre. Ajoutez 1 cuillerée à soupe de saindoux bouillant sorti du pot préparé pour la friture. Ajoutez suffisamment de farine pour faire une pâte raide. Roulez, découpez et faites frire dans de la graisse profonde à 375 degrés Fahrenheit.

vendus au bénéfice des victimes de la tuberculose.

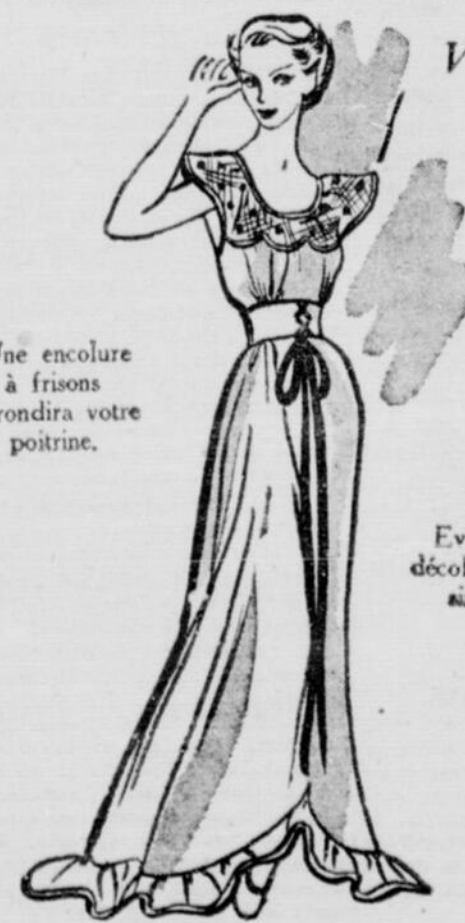
#### ESPRIT DU PERE NOEL

Rares sont les mamans qui ne voient pas la conduite de leurs enfants s'améliorer à mesure qu'approche la visite du Père Noël. En plus de savoir qu'ils recevront des présents, les enfants eux-mêmes sont envahis par l'atmosphère de bonne volonté qui prévaut à cette époque de l'année.

L'esprit du Père Noël semble adoucir les moeurs, non seulement des jeunes, mais des plus vieux! Les sourires et les actes de galanterie sont plus nombreux qu'à l'ordinaire.

Je crois qu'on peut tirer une morale de ceci. Le Père Noël n'a aucune méthode pour nous forcer à nous conduire mieux; et il n'a aucune autorité sur les jeunes.

## L'ART DE BIEN S'HABILLER



Vous êtes maigre?

Une encolure à frisons arrondira votre poitrine.

Evitez le décolleté trop simple.

### Modèle primé



568

PATRON No. 303. — Un peu de patience et au cours de l'année vous réaliserez cette jolie courtépointe. Un modèle d'éventail en trois morceaux seulement. Donc facile à exécuter.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Si vous désirez obtenir la brochure illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLECRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 35 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE", Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

sauf la promesse de récompense. Il est bon de voir son règne continuer, même à cette époque malheureuse de l'histoire du monde alors que les hommes semblent avoir la tête enflée par l'autorité, et que tant de personnages croient qu'ils pourraient transformer le monde si on leur en donnait la chance.

Soyons donc reconnaissants que le Père Noël continue d'exister et de régir son royaume par la bonté et la persuasion, prouvant aux enfants et aux adultes que la bonté produit le bien.

35¢

# Mondanités

## Belleau-Brunet

A Verdun, samedi dernier, à neuf heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, décorée de pompons, de chrysanthèmes et de palmiers, avait lieu le mariage de Mlle Suzanne Brunet, fille de M. et de Mme Léopold Brunet, de Verdun, avec M. Claude Belleau, fils de M. et de Mme P-René Belleau, de Longueuil. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Antonin Legendre, curé de Contrecoeur, oncle du marié, et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par le quatuor Les Fantaisistes. M. Belleau était le témoin de son fils.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de velours-chiffon mordoré, un chapeau assorti, des accessoires bruns et un bouquet de pompons blancs formant croissant. Mme Brunet, mère de la mariée, portait un deux-pièces de tissu français brun africain, un chapeau de feutre-antilope de même ton rehaussé de plumes d'autruche chamois, des accessoires bruns et une touffe de roses jaunes au corsage. Mme Belleau, mère du marié, portait un deux-pièces, création française, de crêpe-bengaline gris fumée avec broderie de perles, un petit chapeau de laine orné d'une aigrette, des accessoires marine et une touffe de roses rouges à l'épaule.

La cérémonie fut suivie d'une réception au salon vénitien de l'hôtel Queen's. M. et Mme Belleau partirent ensuite, en automobile, pour Washington. Pour voyager, Mme Belleau portait un costume de lainage blanc hiver, un petit chapeau de plumes émeraude, des accessoires de reptile de même teinte et un manteau de mouton de Perse platine. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: Mlle Antoinette Belleau, M. et Mme Paul Tanguay, M. et Mme Gilles Normandin, tous de Québec, M. et Mme Michel Fossiez, de Paris.

## Déplacements

Mme J.-O. Marchand et Mme Olivier Asselin partiront le 2 janvier pour Daytona, Floride, où elles passeront la saison d'hiver.

Mme Murray Walsh et ses enfants, Peter et Yvette, passeront le temps des fêtes à Ottawa, les invités de M. et de Mme Maurice Ollivier.

Mme André Taschereau est retournée à Québec, après avoir été l'invitée du docteur et de Mme Stephen Langevin, pendant quelques jours.

M. Ollivier Gouin s'est embar-



**L'ETERNELLE SOLITAIRE.** — Greta Garbo, à son arrivée à New-York, récemment, a refusé de s'entretenir avec les journalistes. Malgré ses verres épais et sombres, la grande actrice du cinéma s'est quand même fait reconnaître. On la voit ici, essayant de se camoufler derrière le col de son manteau.

qué, hier, pour rentrer à Montréal, après un séjour de quelques mois en Europe.

Mme Georges-H. Rioux partira, vendredi, pour Québec où elle passera les fêtes de Noël et du jour de l'An, l'invitée de sa fille, Mme Charles Latraverse, chemin Sainte-Foye.

Sir Arthur et lady Harris, de Capetown, Afrique du Sud, après un court séjour à Montréal, sont



Mlle Jacqueline Tremblay, fille de M. et de Mme J.-G. Tremblay, de St-Stanislas de Kostka, et M. Charles-B. Martineau, B.A., D.E.M., fils de M. P. Martineau, décédé, et de Mme Martineau, de St-François de Montmagny, dont le mariage a été béni ce matin, à neuf heures, en la chapelle de la cathédrale, par Son Exc. Mgr P.-E. Léger, archevêque de Montréal.

Meloche, O. Lafrenière, T. Plante, T. Fecteau, Mme Paul Tremblay Miles M. Guimond, G Daoust, C Lemieux, A. Tremblay, T. Tremblay, M. Tremblay, L. Tremblay Mmes J.-J. Denis, J. Hébert, J.-C. Laberge, N. Lagacé, J. Bilodeau, A. Dion, Y. Grisé, Y. Daoust, O. Trépanier.

Samedi dernier, M. et Mme Eddy Daoust recevaient quelques intimes, au Cercle universitaire. Par-



partis pour Toronto où ils seront les hôtes de M. et de Mme James-S. Duncan, à l'occasion de Noël.

## Ethier-Rainville

Dernièrement, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, a eu lieu le mariage de Mlle Michelle Rainville, fille de M. et de Mme Armand-E. Rainville, avec M. Bernard Ethier, fils de M. et de Mme J.-Eustache Ethier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. J.-B. Vinet, P.S.S., curé. Pendant la messe, Mlle Solange Rainville, soeur de la mariée, exécuta le programme de chant. M. Benoit Poirier touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait un costume de lainage français aubricot, un chapeau de plumes de même ton, des accessoires bruns, un manteau de rat musqué et un manchon piqué d'oeillets blancs. M. Ethier était le témoin de son fils. Après la cérémonie, il y eut réception à l'hôtel Queen's où les salons étaient décorés de fleurs d'arrière-saison. M. et Mme Ethier partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides.

## Fiançailles

M. et Mme Henri Légaré, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille Thérèse à M. J.-Yvon Descheneaux, fils de M. et de Mme J.-N. Descheneaux.

M. et Mme F.-L. Léonard, de St-Jean, N.-B., annoncent les fiançailles de leur fille Louise à M. Robert D. Russell, fils de M. et de Mme W.-S. Russell, de Ville Mont-Royal.

Ces jours derniers, M. l'abbé René Galarneau a béni les fiançailles de son cousin, M. Jean-Guy Tondreau, fils de M. Donat Tondreau, décédé, et de Mme Laurette-D. Tondreau, à Mlle Pierrette Anderson, fille de M. et de Mme Martin Anderson.

M. et Mme J.-E. Grimard annoncent les fiançailles de leur jeune fille Madeleine, à M. Constant Papageorges, E.E.M., fils de M. et de Mme Constant Papageorges, de Montréal.

## Réceptions

Mlle Mariette Delorme donnait un shower d'ustensiles de cuisine, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Jacqueline Tremblay, à l'occasion de son prochain mariage avec M. C.-B. Martineau. Les invitées étaient: Mlles L. Bergeron, J. Saint-Aubin, T. Dufault, Mme M. Dubuc, Mlles T. Tremblay, C.

mi les invités, on remarquait: M. et Mme Camille Brodeur, M. et Mme Maurice Pluze, le docteur et Mme Gustave Hébert, M. et Mme David Morin, M. et Mme Hector Tellier, de Terrebonne, M. et Mme Raoul Chénier, de Montréal-Est, Mlle Yolande Mondor, M. Jean Chénier, M. et Mme Roland Guiguère, M. et Mme Marcel Roberge, M. et Mme J. Brien.

## Dîner-causerie

M. Charles E. Blickstead était l'hôte d'honneur et le conférencier du dîner de la Junior League mardi soir, au Ritz-Carlton. A la table présidentielle, à ses côtés on remarquait: Mlle Barbara Whitley, Mmes A. C. Macdougall, Quentin Bovey, W. F. W. Pratt, A. C. Hands, Mlle Eileen Peters, Mmes F. Barclay, Robinson, J. A. Hodgson, R. W. Sharwood, John O'N. Gallery, George Currie, Mlle Marlee Edhan, Mmes W. J. Paterson, Edward Clements et R. C. Hendery.

## Prochain mariage

Le 3 janvier, en la chapelle de l'église Saint-Etienne, sera célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Francine d'Anjou, fille de M. et de Mme Conrad d'Anjou, de Mont-Joli, avec M. André Turcotte, fils de M. et de Mme J.-Cyrille Turcotte, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R. P. M. Sarault, O.M.I. Pas de faire-part.

## Soirée dansante

M. et Mme R.-E. Stavert recevaient hier soir, en l'honneur de leur fille, Mary, l'une des débutantes de la saison.

## QUEBEC

Le sénateur et Mme P.-H. Bouffard se sont embarqués sur le Queen Mary et sont attendus à Québec le 21 décembre, après un voyage de plusieurs semaines en Europe.

Mlles Marie et Marthe Chalfour ont reçu à un cocktail dernièrement, à leur résidence, avenue du Parc.

M. et Mme J.-A. Demers annoncent le mariage de leur fille, Denyse, avec M. Jacques Duchesne, fils de M. et de Mme J.-A. Duchesne, de Québec. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé René Malouin, hier matin, en la chapelle de l'Espérance.

Samedi matin à dix heures, en l'église Saint-Dominique, M. l'abbé André Fortin, frère du marié, a béni le mariage de Raymond, fille du docteur Roland Tremblay, décédé, et de Mme Tremblay, avec Me Louis Fortin, fils de l'hon. sénateur

et de Mme Emile Fortin, décédés. M. Pierre Tremblay accompagnait sa soeur, et l'honorable juge Noël Belleau servait de témoin à son neveu.

La petite Claire Lafamme, cousine de la mariée, était bouquetière, tandis que le Dr Louis Royer, M. Raymond Lafamme, et Me Gilles Fortier plaçaient les invitées. Pendant la messe célébrée par le R. P. Raymond Fortin, S.J., autre frère du marié, M. Claude Gosselin, le capitaine Edwin Bélanger et M. Jean-Marie Bussières exécutèrent le programme musical.

A l'issue de la cérémonie, Mme Tremblay a reçu. Les mariés partirent ensuite pour New-York.

M. et Mme Louis-P. Gélinas, de la métropole, accompagnés de leur fils, Louis, sont attendus prochainement à Québec où ils seront les invités de l'hon. et de Mme L.-A. Taschereau.

Mlle Jeanne Morin, de notre ville, fait actuellement un séjour à New-York.

Mlle Jeanne Raymond est de retour d'un voyage de trois mois sur la côte du Pacifique, au cours duquel elle a visité San Francisco, Vancouver et Jasper.

M. et Mme Jules-Henri Simard, de Courville et leur fils Gaétan ont fait récemment un séjour à Shearwater, N.-E., les invités de M. et de Mme Isidore Doucet.

Mme Irène Roy, de St-Prosper, Dorchester, était récemment de passage à Bathurst, où elle a visité son fils, Claude, au Séminaire des Pères Eudistes.

## OTTAWA

Le haut commissaire de l'Union sud-africaine et Mme A. Adrian Roberts sont rentrés de Montréal.

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-Etre, et Mme Martin passeront la Noël à Windsor; ils reviendront à Ottawa quelques jours plus tard.

Mme R. W. Mayhew, épouse du ministre des Pêcheries, a quitté la Capitale pour sa demeure à Victoria. M. Mayhew partira plus tard dans la semaine, par avion, pour Victoria.

L'hon. et Mme Brooke Claxton recevront la visite de leurs fils et belle-fille, M. et Mme John Claxton, à Noël.

M. et Mme J.-Ernest Bélanger font part des fiançailles de leur fille, Hélène, à M. Jacques Cauchy, de Lévis. Le mariage aura lieu le 29 décembre, en l'église du Sacré-Coeur, d'Ottawa.

On annonce le mariage de Mlle Alma de Chantal, fille de M. et de Mme W.-J. de Chantal, d'Ottawa, avec M. Jacques Brazeau, de Montréal, fils de M. et de Mme J. Brazeau, décédés. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en la chapelle de l'église du Sacré-Coeur, ce matin.

Mme Gérald Fauteux est retournée à Ottawa, après avoir passé quelques jours à Montréal.



Mlle CECILE GRENIER, directrice de l'Institut d'Education Physique, dont la collation des grades aura lieu ce soir, à 8 h. 30 au gymnase du Plateau, rue Calixa-Lavallée, sous la présidence d'honneur du Dr Jules Gilbert, directeur de l'enseignement d'hygiène au ministère de la santé de la Province de Québec. Des diplômes d'enseignement et des certificats seront décernés par l'Institut d'Education Physique et par la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

## LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4791

PATRON No 4791.

— Vous avez besoin d'une robe d'intérieur, bien, voici un modèle qui vous avantagera sûrement. Remarquez les détails: col blanc, poches taillées sur le biais, ceinture nouée en avant, etc....

LE PATRON No 4791 vous est offert dans les tailles suivantes: 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2 et 24 1-2. La grandeur 16 1-2 requiert 4 vgs 1-4 d'un tissu de 35 pouces et 3-8 d'un tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

35

## Au C.W.F.C.

## Fête de Noël

La fête annuelle de Noël du Canadian Women's Press Club, section de Montréal, s'est déroulée mardi soir au Ritz-Carlton et a remporté son succès habituel. Mlle Geneviève Barré présidait.

Il y eut distribution de deux prix aux gagnantes du concours tenu à l'intention des membres comptant cinq ans ou moins d'expérience. La lauréate de langue française est Mlle Madeleine Towner, de la "Presse" et la lauréate de langue anglaise, Mlle Dawn McLaughlin.

Le jury pour la section française comprenait Mlle Marcelle Barthe, Mmes Lucette Robert et Eustache Letellier de Saint-Just; celui de la section anglaise était composé de Mlles Eileen Kerr et Geneviève Barré. Un montant de \$50 a été remis à chacune des deux lauréates.

Outre les jolis carrés de soie dont furent gratifiées les invitées, une vente à l'enchère de cadeaux pratiques permit aux membres de contribuer au fonds constitué dans le but d'acquiescer un local pour le club. Avec M. Nolin Trudeau et Mlle Hélène Gougeon comme animateurs, la vente rapporta la somme d'environ \$200.

Grâce à l'initiative de Mlle Simone Daigneault, du comité d'organisation de la fête, un programme artistique enchanta l'assistance, à l'issue d'un plantureux dîner à la dinde couronné par le plum-pou- ding flamboyant. Le "Trio des petites", composé de Michelle et Louise Bédard, ainsi que le jeune Jean-Guy Monette, interpréta de délicieux Noëls accompagné au piano par M. Louis Bédard.



**50E ANNIVERSAIRE A LA COMPAGNIE GILLETTE.** — Plus de 500 employés, amis et invités ont participé à la 50e fête de Noël organisée par la compagnie Gillette Safety Razor Blade, en l'hôtel Mont-Royal. La fête était sous la présidence de M. J.-I. Stampleman, président de Gillette du Canada. M. Stampleman a félicité tous les employés pour leur magnifique esprit de collaboration et pour le succès obtenu par la compagnie au cours de l'année qui s'achève.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

**NOUVEAU POSTE DE POMPIERS A VERDUN.** — Une cérémonie a marqué l'ouverture officielle du poste de pompiers numéro 2, à Verdun. On voit ici Son Honneur le maire Edward Wilson entouré des personnes, comprenant plusieurs membres de la brigade des pompiers, qui assistaient à la cérémonie. Sur la photo, avec le maire Wilson, on remarque: le directeur du service d'incendie, R. Proulx, Ch. Desgroselliers, A. Soulières, G. O'Reilly, P.-E. Joannette, A. Burgess, A. Stegglis, les capitaines O. Poirier et R. Liggett, R. Malloy, P. Boucher, L. Sévigny, G.-E. Sauvé, O. Diesel, F. Hamel, P. Boudreau, G. Lefebvre, D. Cadieux et A. Leroux.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

**RECEPTION DU CORPS CONSULAIRE** — La réception annuelle du corps consulaire de Montréal, à laquelle était invité le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Gaspard Fauteux, a eu lieu, en l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de M. A. Sevenster, doyen du corps consulaire de Montréal. Ci-haut, quelques consuls de Montréal causant avec le lieutenant-gouverneur; de g. à d.: M. Ernesto-A. Nogués, consul d'Argentine; le Dr Francisco Villagran, consul du Mexique; l'hon. Fauteux; M. M. Ytudaide, consul d'Espagne; et M. A. Sevenster, consul de Hollande.

## L'actualité en images



LA PATRIE

**DINER DIPLOMATIQUE.** — A la réception annuelle du corps consulaire de la cité de Montréal qui avait lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, mardi soir, Mme Gaspard Fauteux, épouse du lieutenant-gouverneur de la province et Mme A. Sevenster, épouse du doyen du corps consulaire, représentant les Pays-Bas, ont été photographiées quelques minutes avant le dîner.

### L'un des nôtres délégué en Corée

**OTTAWA, 20. (P.C.)** — M. Raymond Simard, 34 ans, du service du génie au ministère des anciens combattants à Ottawa, partira au début de l'année pour Tokyo pour se joindre à l'agence de reconstruction des Nations Unies en Corée, a-t-on annoncé hier.

M. Simard, originaire de Chicoutimi, passera environ deux ans en Extrême-Orient où il s'occupera de la construction d'immeubles temporaires, de routes, d'égouts, de ponts et de centrales hydrauliques. Au cours de la deuxième Grande Guerre, M. Simard a servi avec le corps de génie de l'armée au Canada, et plus tard en Europe avec le service de renseignements du corps de génie de l'armée américaine.

### Saisies de cigarettes

**QUEBEC, 20. (P.C.)** — La Gendarmerie Royale du Canada a effectué à Québec, au cours des deux derniers jours, cinq saisies de cigarettes américaines représentant un total de 22,800 cigarettes.

Deux automobiles qui servaient aux trafiquants ont aussi été enlevées à leurs propriétaires.

En annonçant ces saisies, l'inspecteur Maurice Laberge, a déclaré qu'il y a eu une arrestation et d'autres suivront incessamment.

L'inspecteur Laberge a aussi mentionné que ces jours derniers, à Trois-Rivières, la police fédérale a saisi une quantité de 39,000 cigarettes et une automobile qui servait au transport.

### Elections chez les camionneurs

A l'occasion de son assemblée annuelle générale, l'Association professionnelle des propriétaires de camions a bascule procédait à l'élection annuelle de son conseil d'administration.

M. Léopold Lavoie, conseiller technique de l'Association, agissait comme président d'élections.

M. Georges Forget a été élu par acclamation président de l'Association en remplaçant M. Gaston Pontbriand, président sortant de charge, récemment nommé officier des relations publiques de l'Association. MM. Aimé Courtemanche a été nommé vice-président, Rémi

Robillard, secrétaire-trésorier, et M. Jean-Gilles Aubin, secrétaire-archiviste. MM. Bernard Locas, Joseph Doric, Maurice Vigeant, Joseph McNicol et Olivier Bégin agissent comme directeurs sur le conseil d'administration de l'Association.

### Un alambic saisi à Shawinigan-Sud

Un alambic d'une capacité de production de 25 à 30 gallons par jour a été saisi, hier soir, par la police des liqueurs, au numéro 1183, 3e avenue, à Shawinigan-Sud, a annoncé ce matin l'inspecteur Louis Lévesque, chef de la police des liqueurs.

Au cours de la descente, les policiers, dirigés par l'inspecteur Jean-Paul Lapointe, de Trois-Rivières, ont arrêté Blaise Vincent et Jos. Courteau, sous une accusation de possession illégale d'alcool.

Ils comparaitront tous deux à Shawinigan. La police a, en outre, saisi 21 gallons d'alcool; 1,000 livres de sucre; 800 gallons de moût; 75 livres de levain et 70 pintes de mélasse.

L'alambic a été remis à la gendarmerie royale. On se souvient que, le 13 décembre, deux autres alambics avaient été saisis à Sainte-Flore, une localité sise à trois milles de Shawinigan-Sud.

### Parthenais condamné à trois ans de bagnes

Jean-Serge Parthenais, demeurant sur le boulevard Lévesque, à St-Vincent de Paul, et qui s'était reconnu la semaine dernière coupable sous 59 chefs d'accusation, d'avoir retenu des montants d'argent déposés par ses employés, se chiffant au total de \$25,000, a été condamné ce matin, par le juge C.-E. Guérin, à une sentence de trois ans de pénitencier, pour être purgée à partir d'aujourd'hui.

L'accusé était en prison depuis le jour de son arrestation, le 24 août dernier.

### La Chambre sera fermée à partir de demain soir

**OTTAWA, 20. (P.C.)** — Le premier ministre, M. St-Laurent, a averti les Communes aujourd'hui qu'il a l'intention de recourir à la "clôture" — mesure extraordinaire qui a pour effet d'interrompre un débat parlementaire — si la Chambre n'a pas terminé son travail demain soir.

# Deux enfants brûlés vifs près de Granby

(par CLAUDE LAVERGNE)

Deux enfants en bas âge ont été brûlés vifs, hier matin, lorsqu'un incendie d'origine inconnue a complètement détruit la demeure de leurs parents dans le rang "Petit Canaan" de Saint-Eugène, localité sise à cinq milles de Granby.

En plus de ces enfants qui ont perdu la vie, Daniel, 3 ans, et Viviane, 2 ans, trois autres enfants ont dû être hospitalisés, souffrant de brûlures et de gelures qu'ils ont subies en échappant aux flammes. Ces trois derniers, Gérald, 6 ans, Réal, 5 ans, et Paul six semaines, ont été conduits d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Granby.

Les cinq enfants victimes de cet incendie sont les fils et la fille de

à fouiller les décombres à la recherche des corps calcinés des deux petites victimes.

La première, Viviane, fut retrouvée vers les onze heures dans un coin, alors que celui de son petit frère Daniel ne le fut que peu après quatre heures complètement à l'autre extrémité de la maison.

A l'hôpital St-Joseph, les autorités nous ont déclaré que seul le bébé Paul, âgé de six semaines, souffrait de brûlures. Il s'agit de blessures graves au visage et aux deux mains.

Quant à ses deux petits frères, Gérald et Réal, ils ont beaucoup souffert du froid. Ils ont eu tous les deux les pieds et les mains gelés en fuyant dans la neige où ils sont demeurés jusqu'à ce que des voisins les conduisent au chaud. Cependant, l'état de Réal est assez satisfaisant et il pourra quitter l'hôpital d'ici un couple de jours.

Toutefois, l'aîné, Gérald, a eu les pieds assez gelés, qu'hier soir, il ne les sentait pas encore. De plus il aurait les pieds bleus, de sorte que les autorités médicales de l'hôpital se demandent si elles n'en devront pas pratiquer une amputation.

empêcha, se rendant bien compte qu'en plus de mettre la vie de la mère en danger, cette tentative était peine perdue.

Immédiatement alerté, le bureau de Granby, de la Sûreté provinciale dépêcha des policiers sur les lieux, de même que l'ambulance de l'hôpital Saint-Joseph qui transporta les trois enfants à cette institution. Immédiatement, les officiers Marcel Desjardins et Gérald Carpentier, de la Sûreté provinciale, aidés de M. Jean-Marie Robert, employé de la morgue de Granby, commencèrent



(Photo Guy Lemay—La Patrie) Gérald ROBITAILLE, 6 ans

M. et Mme Michel Robitaille. Bien qu'elle n'ait pas été conduite à l'hôpital, Mme Robitaille qui a effectué le sauvetage de son bébé de six semaines en bravant les flammes, souffre du froid, mais son état est de peu de gravité.

Selon Mme Robitaille, que nous avons interrogée, hier après-midi, alors que les employés de la morgue de Granby et les membres de la Sûreté provinciale fouillaient dans les ruines pour retrouver l'un des deux petits cadavres, l'incendie de la maison ne fut que l'affaire d'une vingtaine de minutes. Les flammes, selon la maman, éclatèrent pendant qu'elle était absente de la maison, s'étant rendue chez un voisin, M. Lionel Langlais, y chercher du lait pour ses petits.

La tragédie se produisit vers les 8 h. 30, alors que le père, M. Michel Robitaille était à son travail à Granby.

Au moment où Mme Robitaille se préparait à revenir chez elle avec le lait de ses enfants, elle aperçut des flammes sortir par les fenêtres de sa maison. Déjà l'élé-



(Photo Guy Lemay—La Patrie) Réal ROBITAILLE, 5 ans

ment destructeur perçait la couverture par endroits.

A ce moment les deux fils aînés des Robitaille, Gérald et Réal, arrivèrent en courant pieds nus dans la neige, criant à leur mère de venir porter secours aux autres enfants. La mère n'hésita pas un instant, et, malgré les flammes qui l'entouraient, elle entra dans la maison, saisit le carrosse dans lequel était son bébé et l'arracha aux flammes.

Elle voulut ensuite retourner dans le brasier y chercher ses deux autres enfants, mais déjà le toit et les murs s'effondraient. Un voisin qui était également accouru sur les lieux du sinistre, M. Lionel Langlais, l'en-

## Augmentation de la vente de spiritueux

OTTAWA, 20, (P.C.) — Les dépenses estimatives des Canadiens et des visiteurs de passage au Canada, pour les boissons alcooliques, atteignent un total de 642 millions de dollars au cours des 12 mois terminés en mars 1950, ce qui constitue une augmentation de 28 millions ou de 4.5 p. 100 au regard du total précédent, soit 614 millions.

Plus de la moitié des sommes dépensées au cours des deux années ont été remises aux gouvernements provinciaux et fédéral sous forme de droits de douanes, de taxes et d'autres revenus, rapporte le bureau de la statistique.

La consommation apparente de spiritueux augmente de 15 p. 100 au cours de l'année terminée en mars 1951 pour atteindre un nouveau sommet de 8 030,052 gallons de preuve, comparativement à 6 969,898 au cours de l'année précédente, mais la consommation de bière diminue d'environ 2 p. 100 et se chiffre par 178,270,724 gallons comparativement au sommet de 181,442,510 gallons atteint l'année précédente. La consommation de vin augmente de 6 p. 100 et se chiffre par 5,200,300 gallons, contre 4,894,649 l'année précédente.

Pendant l'année financière terminée en avril 1951, la production de spiritueux s'éleva à 23,551,259 gallons contre 20,741,268 au cours des 12 mois précédents, tandis que la production de bière tombe à 179,625,127 barils, contre 182,718,905. Le vin fabriqué pendant l'année civile 1950, mais placé en entrepôt pour vieillissement, s'éleva à 5,884,844 gallons contre 3,999,452, et le vin fermenté, en bouteille ou en vrac, totalise 4,458,837 gallons contre 4,287,181.

Au cours de l'année financière terminée en mars 1951, les importations de spiritueux totalisent 2,561,896 gallons de preuve d'une valeur de \$15,451,909, contre 2,361,141 d'une valeur de \$18,203,216 un an auparavant. Les importations de bière totalisent 147,678 gallons, contre 111,181, et la valeur des importations se chiffre par \$180,246, contre \$210,961. Les importations de vin s'élevèrent à 851,591 gallons d'une

valeur de \$2,308,787, contre 744,884 d'une valeur de \$2,262,827.

Pendant l'année financière terminée avec mars 1951, les exportations de spiritueux domestiques s'élevèrent à 5,432,233 gallons de preuve d'une valeur de \$46,750,362 comparativement à 4,004,760 d'une valeur de \$32,342,898 l'année précédente. Les exportations de bière s'élevèrent à 1,738,377 gallons d'une valeur de \$1,849,963 contre 1,329,747 d'une valeur de \$1,513,311. Les exportations de vin totalisent 5,053 gallons d'une valeur de \$6,855 contre 7,056 d'une valeur de \$13,329.

Les droits d'accise et d'importation, les droits de validation et les droits de permis perçus à l'égard des spiritueux par le gouvernement fédéral pendant l'année financière terminée avec mars 1951 totalisent \$92,217,597, comparativement à \$80,749,812 au cours de l'année précédente, tandis que les revenus perçus à l'égard du malt et des produits du malt s'élevèrent à \$68,234,475, contre \$59,754,546, et les revenus perçus à l'égard du vin s'élevèrent à \$2,921,321 contre \$2,713,057. D'autres revenus proviennent de la vente et d'autres taxes, mais il n'en existe pas de statistique distincte.

## Agée d'un siècle

QUEBEC, 20, (P.C.) — Mme Catherine L'Espérance-Guénette est d'avis que c'est "une grande faveur" d'avoir pu atteindre ses cent ans. C'est le 2 janvier qu'elle célébrera son anniversaire de naissance.

La centenaire, sœur de feu le sénateur D.-O. L'Espérance, est en excellente santé. Elle a vu le jour sur la rive sud, soit à St-Thomas de Montmagny, et habite maintenant avec sa sœur Mme J.-E. Carrier, qui est âgée de 95 ans.

## Bas de Noël pour fins de propagande en Corée

SEOUL, 20, (P.A.) — Les Chinois communistes utilisent les bas de Noël à des fins de propagande sur le front de Corée.

La huitième Armée américaine mande que les communistes envoient aux Alliés des bas de Noël bourrés de cartes de souhaits, de brimborions et d'invitations à déposer les armes. Des paysans coréens sont chargés de la "livraison".

En d'autres cas, les soldats ennemis laissent leurs cadeaux près des lignes où les troupes alliées les trouvent.

Les correspondants ont pu examiner le contenu d'un de ces bas de Noël aujourd'hui. Il y avait un mouchoir, un porte-cigarière en bois, une carte de Noël, un laissez-passer avec une invitation à la reddition, une "colombe de la paix" montée en épingle et toutes sortes d'images dépeignant les rigueurs de la vie sur le front et les aises de l'existence aux Etats-Unis.

## Les Européens ont réalisé de grands progrès vers l'unité

(M. Dean Acheson)

WASHINGTON, 20, (P.A.) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, a répondu aujourd'hui aux critiques voulant que l'Europe n'ait guère réalisé de progrès vers l'unité. Il a soutenu que les Européens, au contraire, ont réalisé de plus grands progrès vers l'unité, au cours des quatre dernières années, qu'ils ne l'ont fait au cours des cinq siècles précédents.

M. Acheson a cité en exemple le projet d'une armée européenne, groupant les soldats de six nations, et le plan Schuman qui met en commun les ressources en charbon et en acier de l'Europe de l'Ouest, soulignant que c'est là deux pas de géant en direction de l'unité.

Le secrétaire d'Etat a affirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'il nourrit "les plus grands espoirs" au sujet des deux programmes qui seront soumis pour ratification dès le mois prochain.

M. Acheson a fait remarquer que la Chambre des députés vient tout juste d'approuver, en France,

le plan Schuman, et il a ajouté que les préparatifs en vue de la formation de l'armée européenne se sont toujours poursuivis bien qu'on ait prévu que la Grande-Bretagne n'y verserait pas ses soldats. Les Britanniques, de fait, ont refusé de fournir des soldats à l'armée du général Dwight-D. Eisenhower pour la défense du continent européen.

M. Acheson a franchement admis qu'au cours des quatre ou cinq derniers mois, les chances de régler les différends surgis au Moyen-Orient ont considérablement diminué.

## Nouveau contrat à Montréal-Nord

M. Léopold Lavoie, conseiller technique de l'Association canadienne des employés municipaux de Montréal-Nord, annonce qu'un nouveau contrat de travail vient d'être signé entre l'Association et la municipalité de Montréal-Nord.

Ce nouveau contrat accorde aux employés de nombreux avantages. Les ouvriers bénéficieront notamment d'une hausse générale de salaires de .18 cents l'heure, soit une augmentation de 10 cents l'heure et un boni de vie chère de \$4.00 par semaine, ce qui porte le boni de vie chère à \$10.00 par semaine.

En plus de cette hausse dans les salaires, une fête additionnelle est accordée à tous les employés, ce qui porte le total des fêtes chômées et payées à 13 fêtes par année. Une amélioration sensible est également

apportée à la clause des vacances, soit une semaine de vacances chômées et payées après un an de service et deux semaines après trois ans.

Tous les employés ayant un an de service pour la municipalité auront droit à une semaine en jours de maladie payés et deux semaines après cinq ans. Ces jours seront cumulatifs jusqu'à concurrence de 80 jours.

MM. Vaillancourt, Chartrand et Bleau, échevins de Montréal-Nord, agissaient pour la partie patronale.

MM. Roméo Blanchard et Uldège Samuel représentaient les employés accompagnés de M. Léopold Lavoie, conseiller technique de l'Association ouvrière canadienne.

## Grève de l'acier ?

WASHINGTON, 20 — (P.A.) — De hauts fonctionnaires du gouvernement américain ont entrepris ce matin des pourparlers avec les parties en cause dans le différend qui menace de déclencher une grève nationale dans l'industrie sidérurgique américaine le Jour de l'An.

Les milieux officiels ont semblé soudainement douter que cette grève puisse être évitée. Ce changement d'attitude est devenu évident dès que les représentants des principales aciéries se sont réunis pour discuter avec les chefs de l'Union, dirigés par Phillip Murray, président du CIO. La réunion avait été convoquée par M. Cyrus-S. Ching, l'as des conciliateurs fédéraux.

Plusieurs développements ont été responsables de ce changement d'attitude. D'abord, Murray a donné le coup de mort à une alternative de règlement, en rejetant d'avance d'accéder à un appel personnel du président Truman en vue de contremander la grève ou du moins de la retarder. Murray a dit catégoriquement que ses ouvriers ne travailleront pas sans contrat après l'expiration de l'entente actuelle.

Deuxièmement, John-L. Lewis, chef de l'Union des mineurs de charbon, autrefois le plus acerbe critique de Murray, a publiquement applaudi au geste du président du CIO. Lewis a déclaré aux journalistes hier que les ouvriers de l'acier méritent une hausse de salaires et que les aciéries ont le devoir de l'accorder.

## Le pilote succombe aux engelures subies

CALGARY, 20, (P.C.) — L'officier d'aviation Cyril Douglas Wilken, 27 ans, de Redvers, Sask., a succombé hier à l'hôpital aux engelures qu'il a subies pendant les 40 heures qu'il a passées dans les débris de l'avion d'entraînement du C.A.R.C. qui s'était écrasé sur le flanc d'une montagne du sud de l'Alberta, à 7,000 pieds d'altitude. L'accident s'est produit la semaine dernière, et Wilken est resté emprisonné sous les débris de son appareil par une température de 40 sous zéro.



MEMBRE DE L'ACADEMIE MARIALE INTERNATIONALE.

On annonce la nomination du R.P. Marcel Bélanger, O.M.I., vice-supérieur du Scolasticat St-Joseph et doyen de la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa, comme membre ordinaire de l'Académie Mariale Internationale. Le R.P. Bélanger est aussi secrétaire de la Société canadienne d'Etudes Mariales. L'Académie mariale internationale a été fondée à l'issue du Congrès marial international tenu à Rome en octobre 1950. Le siège de l'Académie est à Rome, et elle a pour but principal de promouvoir et encourager les études scientifiques, spéculatives et historico-juridiques concernant la Bienheureuse Vierge Marie. Le Conseil de l'Académie, dont le président actuel est le R.P. Charles Balic, O.F.M., élit comme membres ordinaires les hommes de science qui auront montré par leurs publications qu'ils veulent se donner aux études scientifiques mariales et qu'ils sont disposés à apporter leur concours à la préparation soit de collections de l'Académie, soit des congrès ou autres manifestations.

# THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

## Les Rumeurs de la Ville

Le théâtre Séville retient le jeune prodige "Sugar Chile" quelques jours encore à l'affiche. Par la suite il y aura un spectacle pour enfants intitulé: "Kiddies Karnival".

La période des Fêtes est ordinairement une période calme sur le front du théâtre et de la musique, les impresarios et directeurs de salles ne risquant pas des fous alors que le public fête la joie de Noël et du nouvel an en famille.

Les Compagnons seuls, au théâtre, offrent un spectacle d'enfants "Piphagne" de Chancrel, les 22 et 29 décembre. Avant la Messe de Minuit, les Compagnons joueront "Les bergers à la Crèche" de Robert Choquette, au théâtre de la rue Delorimier coin Sherbrooke.

Morton continue son spectacle au théâtre du Gesù. Il soulève beaucoup de commentaires dans les milieux de magiciens blancs. En tout cas la foule demeure toujours étonnée de la technique de cet hypnotiseur et de ce grand magicien.

Rita Hayworth est encore à l'ancre. Ayant refusé de tourner pour Columbia au beau milieu d'un film elle a été suspendue. On dit qu'elle n'aime pas le scénario.

En plein temps de Noël on ne prévoit à l'affiche des cinémas aucun film se rapportant directement à Noël. Il y aura toutefois des films de féerie au cinéma Champlain, le seul cinéma qui se rapproche par son programme de l'esprit de la période actuelle.

Une voyageuse est arrivée hier de Floride très légèrement vêtue. Elle claquait des dents quand elle monta à bord d'un taxi à la gare. Et c'est une Montréalaise... Oh... mémoire.

VERGOR

## A l'affiche

A LA SCALA

C'est fête à Southampton. On inaugure en effet la première traversée du plus grand, du plus somptueux paquebot au monde, le "Titanic". Pendant que les passagers ne songent qu'à s'amuser, à jouer de leurs richesses et des festivités qui doivent se poursuivre durant tout le voyage, on ne parle parmi les membres de l'équipage que de la puissance du navire, qui lui permettra d'établir un nouveau record de vitesse entre Southampton et New-York.

Aux salons de première, dans les cabines de luxe, c'est un déploiement de toilettes et de bijoux d'un luxe éblouissant. On s'y livre complaisamment à toutes sortes d'intrigues financières basées sur la valeur commerciale et le prestige du fameux "Titanic", pendant que d'autres dansent.

Ces scènes de départ du "Titanic"

sont parfaitement reconstituées dans le film qui passera en treizième semaine d'exclusivité au cinéma La Scala, avec comme complément de programme, la comédie "Garde-moi ma Femme", avec Henry Ruhman. Ce film amusant nous montre un homme qui va partir en voyage d'affaires, et à qui sa femme fait une scène de jalousie parce qu'il ne veut pas l'emmener. Craignant qu'elle ne fasse des sottises en son absence, il demande à un ami d'enfance, célibataire, de lui garder sa point de départ de situations pleines de cocasserie.

AU ST-DENIS

Le public désire un grand film d'aventures, une production dynamique, où, dans un cadre prenant, au milieu de poursuites et de bagarres, trafiquants de haut vol, contrebandiers et policiers se trouveraient aux prises. Ce film tant attendu prendra l'affiche, dès samedi, au St-Denis, et c'est "Passeurs d'Or". Halte! Halte! à la douane! Un cri dans la nuit, des aboiements rauques, des coups de sifflet. Et aussitôt, c'est dans le noir, le bruit d'une galopade éper-



AU SYSTEM. — Deux films prendront l'affiche dès vendredi au cinéma System. Ce sont: "Fort Apache" avec John Wayne et Henry Fonda et "She" avec Randolph Scott. On voit ici une scène de "Fort Apache". Il y aura donc beaucoup d'action sur l'écran du System.

due, une course folle à travers les terres grasses des labours. Des silhouettes courbées sous le poids d'énormes sacs à courroies de cuir, fuient à travers champs, luttant contre les grands souffles de vent qui balayent la plaine. Les "Noirs" guidés par leurs chiens, bondissent sur leurs traces. Soudain, un coup de feu claqué... Et le silence retombe, inquiétant et total. Une petite lumière clignotante s'allume dans les lointains. Un chien hurle à la mort... Fait divers. Petit drame banal des nuits de la frontière. Episode courant de la lutte quotidienne que se livrent, sans merci, douaniers et fraudeurs. "Passeurs d'Or" obtiendra sûrement un grand succès populaire, par son sujet et par ses vedettes: Ginette Leclerc, en femme fatale, André Le Gall, éternel bagarreur, Alfred Adam, campagnard amoureux, Larquey et Raymond Cordy, pittoresques et sympathiques. Comme second film, le Saint-Denis mettra à l'affiche: "Les Rois du Sport", une excellente comédie populaire, avec Fernandel, Raimu et Jules Berry. Les noms de ces trois vedettes réunies sont déjà un atout considérable pour un film. De plus, quand il s'agit, comme dans "Les Rois du Sport" d'une déopilante comédie aux rebondissements burlesques qui vous feront tordre de rire.

## La sécurité est un bon placement

"Tant au point de vue de l'individu qu'à celui de toute organisation d'affaires au pays, la sécurité est un bon placement. C'est un bon placement non seulement pour la compagnie d'assurance, mais pour quiconque a de l'assurance sous une forme ou une autre, ce qui veut dire à peu près tout le monde au pays et sans contredit toute organisation d'affaires au Canada," a déclaré M. Etienne Crevier, gérant-général de La Prévoyance, qui était le conférencier au déjeuner-causerie de la Ligue de Sécurité de la province de Québec qui avait lieu, hier midi en l'hôtel Mont-Royal.

En l'absence de Me Roger Lacoste, C.R., président général de la Ligue, M. W.-R. Bulloch, président du conseil d'administration de la Ligue, présidait le déjeuner au cours duquel on présenta un certificat d'appréciation à un chauffeur de camion qui a parcouru 150,000 milles sans avoir jamais subi ou été cause d'accident. Il s'agit de M. Sar-to Nadeau, de Magog, à l'emploi de la Brasserie Molson, qui fait tous les jours, deux fois par jour, la navette entre Magog et Montréal. Le certificat a été présenté à M. Nadeau par M. Crevier.

A la table d'honneur, on remarquait, outre ceux ci-haut mentionnés, le brigadier Guy Gauvreau, coordonnateur de la défense civile; le major-général E. de B. Panet; MM. Paul Bienvenu, président des Produits alimentaires Catelli; Augustes Anger, recorder de St-Lambert; Léonard Lauzon, président de l'A.P.I.; Fernand Bergevin, directeur-adjoint de C.H.L.P.; E.-H.-S. Piper, conseiller juridique de All Canada Insurance Corporation; et T. O. Leggett, directeur-adjoint de la police municipale en charge de

## Calendrier des Amis de l'Art

Événement artistique — Billets à prix réduit sur présentation de la carte de membre: Au Gesù, les 22 et 29 en matinée, le ballet "Entre nous".

Expositions: Au Ritz-Carlton (Salon Argenté) jusqu'au 22 décembre sur la région de Gaspé par Tommi;

Au Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 29 déc., dessins et gravures par Mary Filer, Ghitta Caiserman et Eldon Grier;

Au Secrétariat, jusqu'au 15 janv. deuxième série de dessins d'enfants, appropriés au temps des Fêtes.

Laissez-passer — En s'adressant au Secrétariat, on peut obtenir des laissez-passer donnant droit à une réduction sur le prix d'entrée au théâtre St-Denis.

Spécial — La Société invite ses membres à écouter, le vendredi à 10 h. 15 pm., sur les ondes de Radio-Canada, le Rév. Père Bui-liard, O.M.L., auteur de "Inuk" dans une série de causeries.

la division de la circulation. PLUS DE \$150,000,000

Dans sa causerie, M. Crevier a révélé que l'année dernière, les compagnies d'assurance au Canada ont payé \$150,000,000 en règlement de réclamations de toutes sortes allant de l'explosion jusqu'aux simples blessures qu'une personne peut s'infliger en glissant dans son bain. "Ce chiffre est, en lui-même, effarant et encore il ne révèle qu'une partie du tableau", dit M. Crevier. "Il ne comprend pas le million de dollars perdus dans les cas où l'on ne portait pas d'assurance; il ne comprend pas non plus les montants payés par les agences gouvernementales; et il ne comprend pas la somme terrible de vies humaines et de souffrances qui est le prix des accidents survenant chaque année dans ce pays."

M. Crevier a expliqué comment les compagnies d'assurances prennent continuellement la sécurité et prennent tous les moyens pour propager les mouvements de sécurité au sein de toute la population. Il a rappelé la tâche des inspecteurs à l'emploi des compagnies d'assurance non seulement en ce qui a trait aux incendies, mais aux hasards d'accidents de toutes sortes. Les compagnies d'assurance ont tout intérêt à contribuer à la diminution des accidents et des incendies parce qu'en ce faisant, elles contribuent à faire baisser leurs taux et c'est avec des taux minimes qu'elles réussissent à vendre davantage l'assurance-accident ou l'assurance-incendie dans le public.

Il y a plus de 300 compagnies d'assurance de ce genre au pays et, même si elles sont toutes des concurrentes, ensemble elles travaillent à la diminution des accidents individuellement ou en collaboration. Et c'est ainsi, conclut M. Crevier, que la sécurité et la prévention des accidents est l'un des services les plus utiles établis au Canada aujourd'hui.

## L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Come Fill the Cup": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.  
CHAMPLAIN — "Le champion": 1.50, 5.00, 8.15. "L'Atlantide": 12.00, 3.10, 6.20, 9.30.  
CINE DE PARIS — "Justice est faite": 11.32, 2.00, 4.27, 6.45, 9.10.  
ELECTRA — "Mon Secrétaire Travaille la Nuit": 12.00, 3.12, 6.27, 9.42. "L'Invisible Meurtre": 1.53, 5.08, 8.23.  
IMPERIAL — "Magic Face": 10.30, 1.20, 12.00, 2.55, 5.45, 8.35. "Corky of Gasoline Alley": 4.10, 7.00, 9.55.  
ORPHEUM — "He Ran All The Way": 11.25, 2.05, 4.45, 7.30, 10.10. "Leave it to the Marine": 10.10, 12.50, 3.30, 6.15, 8.55.  
LOEWS — "Painting the Clouds with Sunshine": 10.10, 12.30, 2.50, 5.15, 7.35, 9.55.  
PALACE — "Love Nest": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.  
PRINCESS — "Across the Wide Missouri": 10.35, 12.55, 3.10, 5.30, 7.45, 10.00.  
ST-DENIS — "Belle Image": 12.10, 3.30, 6.35, 9.55. "Le Furet": 1.40, 5.00, 8.25.

## M. A. Roy est élu président des Techniciens

QUEBEC, 20. (D.N.C.) — M. Alphonse Roy, T. D. Tech. P., a été élu président du Chapitre de Québec de la Corporation des Techniciens diplômés à l'issue de la réunion mensuelle de cet organisme. À l'École Technique de Québec, M. Roy succède à M. Charles Bréard, lequel a accédé dernièrement aux fonctions de président de la Corporation (organisme provincial).

En plus d'être technicien diplômé, et technicien professionnel, le nouveau président du chapitre de Québec des techniciens diplômés est membre de l'A.S.T.E. Il est également co-propriétaire de Québec Adjustment Bureau Provincial Appraisal Office.

**ST-DENIS**  
Climatise  
A l'affiche  
"LA BELLE IMAGE"  
aussi "LE FURET"

**Cinéma de Paris**  
A l'affiche  
"JUSTICE EST FAITE"

**CHAMPLAIN** Air climatise  
A l'affiche  
"LE CHAMPION"  
aussi "L'ATLANTIDE"  
1815 Ste-Catherine Est F.A. 1685

**ELECTRA** A l'affiche  
"MON SECRETAIRE TRAVAILLE LA NUIT"  
aussi "L'INVISIBLE MEURTRIER"  
1114 Ste-Catherine Est C.H. 9177

**NOTRE**  
2e semaine  
"PAINTING THE CLOUDS WITH SUNSHINE"  
en technicouleur  
Dennis MORGAN — Virginia MAYO

**CAPITOL**  
A l'affiche  
"COME FILL THE CUP"  
James CAGNEY — Phyllis THAXTER

**IMPERIAL**  
A l'affiche  
"THE MAGIC FACE"  
aussi  
"The Corky of Gasoline Alley"

**PALACE**  
A l'affiche  
"LOVE NEST"  
June HAVER — William LUNDIGAN

**PRINCESS**  
2e semaine  
"ACROSS THE WIDE MISSOURI"  
en technicouleur  
Clark GABLE — Ricardo MONTALBAN

**ORPHEUM**  
A l'affiche  
"HE RAN ALL THE WAY"  
Aussi  
"LEAVE IT TO THE MARINES"



DEUX TOURTEREAUX — Marie Wilson, actrice de cinéma et le producer Robert Falcon qui se sont épousés à Santa Barbara en Californie, ces jours derniers.

# Le jeu du chat et de la souris dans les magasins

Dans les grands magasins à rayons du bas de la ville le jeu du chat et de la souris est commencé. Les joueurs sont des détectives des magasins, les vendeurs et les "gangs".

Quelquefois le chef de bande et ses seconds jouent le "chat", quelquefois la "souris". Le magasin de Noël rend le jeu très facile et les bandes en poursuivent.

Le jeu se poursuit à peu près ainsi: Le chef de bande entre dans un grand magasin à rayons où des milliers de personnes effectuent leurs achats. Il est ordinairement accompagné de deux ou trois de ses "disciples".

Une vendeuse tourne le dos pour une minute, une main se tend rapidement et ramène un briquet qui disparaît immédiatement dans la poche du chef.

La deuxième partie du jeu commence quand le "chef" peut se sentir repéré. Il se dirige alors vers un de ses coéquipiers, placé ordinairement dans un coin propice, en passant devant lui un petit geste de la main suffit pour faire passer le briquet dans la poche de l'autre. Le même procédé peut être répété plusieurs fois avec les autres membres de la bande.

Maintenant, essayez d'arrêter Harry.

Le jeu n'est pas fini. Travaillant

avec un partenaire, le "chef" s'empare d'une bague en or. Il la passe à un partenaire.

Mais un détective à tout vu. Harry retrouve son copain, engage la conversation. "Bonjour mon vieux, il y a longtemps que je t'ai vu, etc..." et pendant qu'ils parlent de la pluie et du beau temps, ils se dirigent vers le comptoir et remettent la bague à sa place. Le détective en est alors quitte pour sa peine.

Un autre truc très intéressant est celui-ci: le chef, après s'être emparé d'un article, se rend au bureau des échanges. Il déclare avoir perdu la facture de son achat, et demande d'échanger l'article pour un autre. L'inspecteur peut être convaincu que c'est un voleur, mais il ne peut rien faire.

"Il est assez déplaisant de voir ces hordes venir nous rire sous le nez", déclare un chef de département dans un grand magasin.

Quand le magasin ouvre le matin,



**AU RITZ-CAFÉ** — Gerda Lanner, la nouvelle chanteuse du Ritz-Café pour le temps des Fêtes. Mlle Lanner chante en neuf langues.

il devient un endroit public. Vous ne pouvez aller à la rencontre de ces "gangs" et leur interdire la porte d'entrée.

Des hommes, expérimentés dans la poursuite de ces petits voleurs, les reconnaissent à première vue. C'est alors que commence ce jeu du chat et de la souris.

## Nouvel appel pour les vétérans hospitalisés

Les membres du Comité des hôpitaux de la Légion Canadienne ont travaillé tard, la nuit dernière, pour ramener de chez Ogilvy, les présents accrochés à l'arbre de Noël de la Légion canadienne et pour préparer leur distribution dans les hôpitaux de vétérans. Plus de 1600 cadeaux ont été reçus.

Plus de 1000 d'entre eux seront distribués aux malades de l'hôpital de la Reine-Marie. Les autres seront distribués aux vétérans hospitalisés de Senneville, à Roberval, à St-Hyacinthe et à Ste-Agathe.

Les cadeaux reçus à ce jour et portant sur la durée de la campagne de l'arbre de Noël de la Légion canadienne, dont le comité est dirigé par M. Clem Hampton, se chiffrent à 3500. Il en faudrait 2000 de plus pour assurer aux vétérans hospitalisés, au moins deux cadeaux de Noël.

Les présents qui seront reçus d'ici Noël et ceux qui n'ont pas encore été distribués iront aux patients de l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue, de St-Hilaire et des hôpitaux de Montréal.

Parmi les cadeaux que réclame le plus le comité de l'arbre de Noël de la Légion canadienne figurent les cigarettes, les pipes, le tabac et les jeux de cartes.

● L'autruche, le plus gros des oiseaux, pond des oeufs 12 fois plus gros que ceux des poules.

## Cause type en C. S.

# Locateur poursuivi par le locataire pour éviction

L'une des premières causes inscrites au greffe de la Cour Supérieure sous l'empire de la Régie provinciale des loyers vient d'être prise par une locataire, Mme Joseph-Albert Daoust, qui poursuit M. Paul Provost pour une somme de \$3,098.

La plaignante allègue que le propriétaire l'a illégalement évicé de son logis, 2323, rue Cartier, sous prétexte de vouloir reprendre le logis tandis qu'en fait elle l'a loué à une autre personne à un prix plus élevé.

Le 21 mai dernier, déclare Mme Daoust, elle a reçu un avis de sa propriétaire d'avoir à déménager du logis qu'elle habitait depuis 1942. L'avis de la propriétaire disait explicitement qu'elle voulait reprendre son logis pour elle-même.

Mme Daoust déménagea donc le 10 août dernier et découvrit plus tard que le logis avait été loué à une autre personne avec majoration de bail.

Une telle conduite, dit la demanderesse, va à l'encontre de la loi de la Régie des Loyers qui défend toute éviction de locataires et la location du même logis à moins d'avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'administration locale de la régie.

Plus tard, ajoute Mme Daoust, la propriétaire s'adressa à l'administrateur des loyers pour obtenir l'autorisation de louer son logement, ce qui lui fut refusé. Le fait d'avoir loué son logis à une autre personne, déclare la demanderesse, lui a causé de la dégradation, séparation des membres de sa famille, obligation de louer un autre logis à un prix plus élevé; vente obligatoire de certains de ses meubles et déboursés pour aller visiter ses parents dont elle est séparée du fait de son déménagement.

## La princesse Elisabeth reviendrait au Canada?

LONDRES, 20. (P.C.) — La princesse Elisabeth tiendra peut-être plus tôt qu'elle ne le prévoyait sa promesse de revenir au Canada "avant longtemps".

Selon un plan actuellement à l'étude, la visite en Australie et en Nouvelle-Zélande au début de l'an prochain comportera peut-être une envolée transatlantique au retour avec escales au Canada.

Un porte-parole du palais Buckingham a déclaré aujourd'hui que c'est là un des deux itinéraires

auxquels on songe pour le voyage de retour. L'autre itinéraire ne comporte pas d'arrêt au Canada.

Si l'on adopte le premier itinéraire, le voyage comprendra une envolée transatlantique entre Wellington, N.Z., et les Iles Fiji, avec escales subséquentes à Hawaï et Vancouver.

Quelle que soit la route suivie, la princesse et le duc devraient être de retour à Londres au mois de juin.

DECEMBRE 21 - 22 - 23 - 24  
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE  
ET LUNDI APRES-MIDI

## GRANDE FIESTA

DES FETES AVEC SPECTACLE  
CHAQUE APRES-MIDI

Production de Roland Reynaldo, Denise Dequoy, Lucie Pace, Rémi & Kelly.

Comme manifestation à notre nombreuse clientèle Dindes seront données ces jours-là l'après-midi

### VEZ DANSER

PETER CHANTER

GRATIS — Serpents, casques, souvenirs, flûtes — GRATIS

CAFE

## MOCAMBO

2591 est, rue Notre-Dame

Le

# Normandie

## ROLLY ROLLS

"L'étonnant pianiste et humoriste français"

PLUS

### TOM, DICK and CAREY

Deux garçons et une poupée

★

MAX CHAMITOV ET ORCHESTRE

avec NORMA HUTTON, chanteuse

LE TRIO HAL WHITE

Deux spectacles tous les soirs: 9 et Minuit

Réervations: Victor PL. 7777

Pas de frais de couvert

Samedi excepté

DE L'HOTEL

## MONT-ROYAL

UN HOTEL SHERATON

DE RETOUR SUR DEMANDE POPULAIRE!

## ★ JOHNNY RUSSELL

Chanteur, comédien

AUSS!

PETER NOVAK

et son orchestre

JIMMY D'ABATE

et son trio

REPAS

T-BONE STEAK \$1.00

Cuisine ouverte de 11 a.m. à fermeture

Pas de frais de couvert

Pas de minimum

## CAFE SAVOY

1459 ST-ALEXANDRE

HA. 5545

E. LONGTIN, prop.

## ROCKHEAD'S Paradise Cafe

3 SPECTACLES DE COULEUR TOUS LES SOIRS

Licencié

Un spectacle étoilé

Johnny GARDNER

Natya & Mata RAJA

Juanita GOMEZ

LES 4 ROCKADETS

ORCH. DE WELLMAN

LORD CARESSER

PAULA WATSON

ou bar

1252 St-Antoine

## LES MEILLEURS STEAKS

avec

### OIGNONS À LA FRANÇAISE

sont servis

## AU CAFE MINUIT

(angle ave du Parc et Mont-Royal)

PL. 7582

## Le MONTMARTRE

EST FIER DE VOUS FAIRE CONNAITRE DEUX JUNGLES ARTISTES FRANÇAIS

### Josette PEIRO

Ravissante chanteuse

et

### Pierre NAUDEL

Fantaisiste marseillais

Vous les AIMEREZ

AU MEME SPECTACLE

### MARY & KAY

jongleurs chinois

### JEAN RAFA

Animateur

Orchestre de Maurice Meerte

ENTREE LIBRE

Premier spectacle à 9 h. le samedi

## MONTMARTRE

1417 Blvd ST-LAURENT

LA. 3520

LA REINE DE LA RADIO

## Marjolaine HÉBERT

CHANTE TOUS LES SOIRS AU BAR DE LA TOUR EIFFEL

### LE PAVILLON

DE 8 HEURES A 1 HEURE DU MATIN

C'est l'endroit idéal pour y retrouver vos amis dans une atmosphère vraiment parisienne et déguster des bons plats de cuisine française.

1422, RUE STANLEY, PRES SAINTE-CATHERINE. BE. 9525

## LE PAVILLON

BAR DE LA TOUR EIFFEL

UN TRIOMPHE! UN TRIOMPHE!

## LES COMPAGNONS DE LA CHANSON

Inimitables interprètes de la chansonnette française

RETENUS A L'AFFICHE POUR UNE DEUXIEME SEMAINE

## AU CONTINENTAL

108 ouest, Ste-Catherine

Concours de danse sous la direction de Rosita & Deno tous les samedis après-midi

BE. 7097

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Forte production de nickel au pays

La production du nickel parmi les pays libres en 1951 atteint 295,000,000 livres, soit une augmentation de 10 p.c. sur l'année 1950.

Curb de Montréal

Table of stock market data for the Curb market in Montreal.

MINES NON INSCRITES

Table listing various mines and their associated stock prices.

PRIX DES GRAINS

Table showing grain prices for various locations like Winnipeg and Chicago.

Cons. Astoria Mines

Consolidated Astoria Mines Limited a avisé le Curb de Montréal que Stuyvesant-North Limited a demandé un délai au sujet de toutes les options courantes prévues par le contrat d'option et de garantie daté du 11 octobre 1951.

Impôts élevés pour les compagnies américaines

Dans une lettre accompagnant le dividende trimestriel distribué aux actionnaires, M. T.-G. Montague, président de Borden Company, présente ses vœux aux actionnaires; en même temps il dit regretter d'avoir à souligner comment les nouveaux impôts aux Etats-Unis réduisent les profits de la compagnie.

Prix à la baisse des produits agricoles

Les prix fermiers des produits agricoles diminuent pour le troisième mois consécutif. La chute au regard de septembre est attribuable à une baisse des bestiaux, des céréales, de la volaille et des oeufs, baisse qui fait plus que contre-balancer les prix légèrement en hausse des pommes de terre.

Emerald Glacier M. acquiert un moulin

Emerald Glacier Mines Limited vient d'acquiescer le Curb de Montréal de l'achat, prévu par une option, du moulin de Kenville Gold Mines Limited en retour de 366,667 actions de capital entièrement libérées.

Rapport sur les animaux vivants

Il y avait surtout des vaches en vente au début de la semaine et toutes les catégories étaient en meilleure demande que la semaine dernière à l'exception des bonnes vaches de boucherie.

Marché de l'acier dans une impasse

NEW-YORK, 20. (PA).—La revue métallurgique Iron Age dit que les consommateurs et les producteurs d'acier ont jeté un coup d'oeil sur les chances d'un rapide règlement de l'impasse qui se dessine dans les aciéries sur la question des salaires.

Pétroles de Calgary

Table listing oil prices for Calgary, including various oil grades and their prices.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours compilés à la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.)

Table of Canadian bonds, including federal, provincial, and municipal obligations.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs se maintient stable; les offres sont suffisantes et la demande est bonne à l'endroit des A-gros, tandis qu'elle est lente pour les autres catégories; les prix sont les mêmes qu'hier, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camions: Caisse Boites Boites d'oeufs beurre from. Mardi 884 Ann. dern. 211

MARCHE LIBRE DU BEURRE

Table showing butter market prices for various categories.

# BOURSE de MONTREAL

Marché ferme ici et avances fractionnaires.

(Presse Canadienne) — La liste des valeurs mobilières, à la Bourse et au Curb de Montréal, a affiché une tendance ferme à l'ouverture des cours. Les changements ont porté sur les fractions et les gains étaient en légère majorité sur les reculs.

Aluminium, Canadian Car and Foundry, Cockshutt Plow, Gatineau, Imperial Oil, McColl-Frontenac et Robert Mitchell ont enregistré des gains fractionnaires.

## Bourse de Toronto

TORONTO, 20.—(P.C.)—La Bourse de Toronto a débuté à la baisse aujourd'hui mais les reculs ont été modestes. Les papeteries, les métallurgiques, les services publics et les produits manufacturiers ont baissé mais les raffineriers de pétrole et les instruments aratoires ont avancé. Les métaux non ferreux ont gagné un peu de terrain et les pétroles de l'ouest ont enregistré autant de gains que de pertes alors que les mines d'or affichaient peu d'activité.

## Le dollar canadien

NEW-YORK, 20. (P.C.)—Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 2 1/4 pour cent par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling a baissé de 5-16 à \$2.78 15-16. A Montréal, le dollar américain a débuté à 29-32 pour cent de prime, à \$1.02 9-32 en fonds canadiens, en baisse de 1-32 avec la fermeture d'hier. La livre sterling a reculé de 3-16 à \$2.85 5-16.

## BOURSE DES MINES

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11h. 1.
Anglo-C. Mines	8.85	8.85	8.85	8.85
Arcof	3.05	3.05	2.98	2.98
Cartier Mal.	.55	.55	.55	.55
East. Rochet	1.60	1.60	1.58	1.58
East. Malarie	.99	.99	.99	.99
East Sullivan	9.20	9.20	9.20	9.20
God's Lake	.36	.36	.36	.36
Gold. M. Nitou	6.95	6.95	6.95	6.95
Heva Gold	.11	.11	.11	.11
Joliet	.15	.15	.15	.15
Joliet Qué.	.45	.45	.45	.45
McIntyre	.63	.70	.63	.70
Mal. Goldf.	1.89	1.89	1.89	1.89
New Pacific	.11	.11	.11	.11
Pow. Royyn	.95	.95	.95	.95
Queumont	.22	.22	.22	.22
Silver Milled	4.05	4.05	4.05	4.05
San Antonio	2.63	2.63	2.63	2.63
Steeple Rock	.675	.675	.670	.670
Sylvanite	1.30	1.30	1.30	1.30
Teck Hughes	2.55	2.55	2.55	2.55
U. Asbestos	2.90	2.94	2.85	2.85
Ventures	.14	.14	.14	.14
Wester Ashley	.35	.35	.37	.37
Waits Amulet	.12	.12	.12	.12

# BOURSE de NEW-YORK

Raffermissement des cours et gains fractionnaires à N.-Y.

NEW-YORK, 20. (P.A.) — Les cours américains sont légèrement raffermissés, durant la première partie de la séance, aujourd'hui après avoir clôturé à la hausse hier. Les transactions ont été rapides et les gains ont varié de fractions à 1 point.

Parmi les blocs d'actions échangées se trouvaient 3,000 U.S. Steel, inchangé à 49; 5,200 Benguet Steel, Mines, en hausse de 1-8 à 1 5-8; 1,000 Pennsylvania Railroad, inchangé à 17 7-8; 1,000 Int. Telephone, en hausse de 1-8 à 17 7-8 et 1,100 Warner Bros, en hausse d'autant à 14 3-8.

## Jean Desprez veut une salle de 1,000 sièges à Montréal

Dans une causerie prononcée hier soir au club Canadien, devant les membres du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, Mme Jean Desprez, auteure radiophonique et femme de théâtre, a demandé aux hommes d'affaires de réaliser le besoin que nous avons à Montréal d'une salle d'au moins mille sièges, pour permettre à nos jeunes talents de se faire valoir.

"Les talents de nos jeunes sont très prometteurs, dit-elle, mais ils ne peuvent vivre en vase-clos. Ils doivent pouvoir se perfectionner, jouer la comédie sur une scène devant un auditoire suffisamment nombreux pour qu'ils puissent vivre", dit-elle.

"Devant l'apathie voulue ou obligatoire des gouvernements, il ne reste qu'une solution, de continuer Mme Desprez, l'entreprise privée, et c'est pourquoi je fais appel à vous, hommes d'affaires de Montréal. La formation de la scène est indispensable aux comédiens de la radio, du cinéma et de la télévision. Notre avenir artistique se joue dans ces quatre médiums dont trois dépendent du théâtre que nous n'avons pas."

## 4 ans de prison

Gérard Gagné, sans domicile connu, coupable du vol de deux automobiles, et de marchandises diverses, passera quatre ans au pénitencier. Gagné est un récidiviste et la peine a été imposée par le juge Armand Cloutier, hier.

## L'industrie de l'auto veut hausser ses prix

DETROIT, 20. (P.A.) — L'industrie de l'automobile cherche aujourd'hui à obtenir la permission d'augmenter ses prix dans le but de se protéger contre toute hausse possible des frais de production en 1952. Hier, le gouvernement américain a annoncé que les compagnies Ford, Studebaker, Hudson et Kaiser-Frazer avaient fait une demande de relèvement du plafond qui stabilise présentement le prix de leurs voitures. Dans l'industrie, on affirme que les autres fabricants d'autos doivent emboîter le pas d'ici peu.

On croit comprendre cependant que les hausses de prix qu'autoriserait le gouvernement ne s'appliqueraient pas aux autos de modèle 1951. Les fabricants désirent avoir le droit d'augmenter leurs prix pour les modèles 1952 pour le cas où ils jugeraient ces augmentations nécessaires pour conserver une marge de profit bruto ne risquant pas de mettre en danger l'exploitation de leurs entreprises.

Les quatre compagnies mentionnées ont fait leur demande en vertu de l'amendement Capchart à la loi des contrôles économiques, lequel prévoit que le plafond des prix doit tenir compte de certaines augmentations des frais de production.

Les augmentations demandées par ces quatre compagnies varient, à la manufacture, de 4.37 pour cent sur les modèles Mercury de la compagnie Ford jusqu'à 28.48 pour cent sur la voiture Henry J. fabriquée par Kaiser-Frazer.

L'office de l'administration des prix devra étudier et approuver ces demandes avant que les augmentations puissent être mises en vigueur.

Les augmentations constitueraient la troisième hausse du prix des autos cette année.

## S. Ex. Mgr Léger chez les aveugles

Son Excellence Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, présidera, dimanche après-midi, à 3 heures, à la salle municipale de Saint-Henri, une fête intime organisée à l'occasion de Noël, par la Société Amicale des Aveugles.

Mgr l'Archevêque, M. Jean-C. Lallemand, président de la Société, le R. P. Roland Campbell, C.S.V., le seul prêtre aveugle au Canada, l'aumônier de la Société Amicale, et son administrateur, M. H.-A. Melleur, prononceront des allocutions. Son Excellence Mgr Léger a

## Les cies d'assurance et le programme de sécurité

La contribution des compagnies d'assurance au programme de sécurité du pays a été démontrée, hier midi, par M. Etienne Crevier, gérant-général de "La Prévoyance", au cours d'un déjeuner-causerie de la Ligue de Sécurité de la province à l'hôtel Mont-Royal.

Dans sa causerie, M. Crevier a révélé que l'année dernière, les compagnies d'assurance au Canada ont payé \$150,000,000 en règlement de réclamations de toutes sortes allant de l'explosion jusqu'aux simples blessures qu'une personne peut s'infliger en glissant dans son bain. "Ce chiffre est, en lui-même, effrayant et encore il ne révèle qu'une partie du total", dit M. Crevier.

M. Crevier a expliqué comment les compagnies d'assurance préchent continuellement la sécurité et prennent tous les moyens pour propager les mouvements de sécurité au sein de toute la population. Il a rappelé la tâche des inspecteurs à l'emploi des compagnies d'assurance non seulement en ce qui a trait aux incendies, mais aux accidents d'accidents de toutes sortes. Les compagnies d'assurance ont tout intérêt à contribuer à la diminution des accidents et des incendies parce qu'en ce faisant, elles contribuent à faire baisser leurs taux et c'est avec des taux minima qu'elles réussiront à vendre davantage l'assurance-accident ou l'assurance-incendie au public.

Il y a plus de 200 compagnies d'assurance de ce genre au pays et, même si elles sont toutes des concurrentes, ensemble elles travaillent à la diminution des accidents individuellement ou en collaboration. Et c'est ainsi, conclut M. Crevier, que la sécurité et la prévention des accidents est l'un des services les plus utiles établis au Canada aujourd'hui.

A la table d'honneur, on remarque MM. J.-T. Anquet, vice-président de Canadian Car and Foundry; le brigadier Guy Gauvreau, coordonnateur de la défense civile; le major général E. de B. Panet; Paul Bienvenu, président des Produits alimentaires Catelli; August Anger, directeur de St-Lambert; Léonard Lauzon, président de l'A.P.I.; Fernand Bergevin, directeur-adjoint de CHLP; E.-H.-S. Piper, conseiller juridique de All Canada Insurance Corporation; et T.-O. Leggett, directeur adjoint de la police municipale.

exprimé son intention de donner la main à chacun des aveugles présents.

# La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 15 mots.  
Semi-display sur semaine 5 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.  
Les avis de naissance de mariage, funéraires, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

**DIVERS**  
ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, habits, pantalons d'hommes refaits pour enfants Charbonneau. BE. 7309

**EDUCATION**  
COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Jasacinte, Québec.

**MEDECINS**  
A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

**AGENTS DEMANDES**  
AUGMENTEZ vos revenus de \$100 et plus par semaine pendant vos loisirs, vendez bagues à diamants montres, bracelets, etc. Prix du gros Catalogue illustré aux intérêts seulement. "Opera" Diamond Distributors C.P. 148 Station R. Montréal

**AGENTS ? POURQUOI CHERCHER ?**  
Recevez (gratuitement) notre bulletin d'importations internationales. Recevez dans votre maison les plus nouvelles lignes et inventions offertes de Manufacturiers-Exportateurs des U.S.A., Allemagne, France, Hollande, Danemark, Suisse, etc. Demandez notre bulletin Mensuel d'Importations Internationales, publié 2 fois par mois (sans charge), Casier postal 309, La "Patrie", Montréal.

**AVIS LEGAUX**  
Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 307,628. —United Auto Parts Mile End Ltd., demanderesse, vs Henry Muscant (Henry's Garage Reg'd), défendeur.  
Le 29e jour de décembre 1951, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 5377, rue Espérance en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets au dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.  
Conditions: Argent comptant.  
L. LAVIGNE, H.C.S.  
Montréal, 19 décembre 1951.—LA. 7209

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 11,975.—Cauite Lafleur, demandeur, vs Stephen Steiner, défendeur.  
Le 29e jour de décembre 1951, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 2023, rue Hôtel-de-Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.  
Conditions: Argent comptant.  
Roland LACHANCE, H.C.S.  
Montréal, 19 décembre 1951.—BE. 5693

Roman-feuilleton de la "Patrie"

## Les Éclaireurs de La Fayette

par Paul-Yves SEBILLOT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

Montgerville voulut que ce collage s'abritât dans une encoignure de rocher, mais la vaillante jeune fille, saisissant la carabine de son fiancé lui dit:

—Merci, mon ami, du soin que vous prenez de moi, mais je refuse; je veux, s'il y a du danger, être auprès de vous tous, qui avez risqué et risquez encore votre vie pour me sauver!

—J'accepte, répondit Montgerville, à la condition que, pour tirer, vous vous placiez derrière moi.

—Et vous me feriez ainsi un rempart de votre corps! Je veux bien profiter de votre générosité, non parce que je serais ainsi protégée des balles, mais parce que, je l'espère, celle qui vous frapperait, m'atteindrait aussi!

—Vous êtes une noble et courageuse jeune fille, miss Hunters, et la cause d'un pays où les femmes sont si braves est sûre de triompher!

Et, dans un élan de sympathie guerrière et de *l'amour*, le chevalier porta la main d'Allice à ses lèvres et la couvrit de baisers.

Pendant ce court dialogue, les trappeurs avaient disposé quelques blocs de pierre au bord de la plate-forme, de manière à élever un petit rempart à abriter les tireurs. Tout était prêt, maintenant, et lorsque chacun fut à son poste de combat, Duchesnoys éteignit sa torche.

L'obscurité, cependant, ne devint pas complète. Ça et là, dans la voûte de la caverne, existaient quelques rares fissures par lesquelles glissait un jour diffus. Aussi, cette immense salle naturelle, sorte d'antre de cyclope, était-elle vaguement éclairée, mais d'une manière confuse, qui, toutefois, permettait à un oeil attentif de se rendre compte si la caverne était déserte ou si des êtres s'y trouvaient ou y pénétraient, qui y venaient aboutir. Cette obscurité ressemblait à celle qui envahit le sous-bois d'une forêt, au moment où le crépuscule agonisant va faire place à la nuit.

Les fugitifs, placés sur la plate-forme, qui, elle, était située dans un coin très sombre, pouvaient donc voir sans être vus.

Bientôt, ils percurent distinctement des bruits de pas se rapprochant. Au bout d'une minute anxieuse, ils purent distinguer huit ombres, qui, les unes après les autres débouchaient d'une des galeries. Le premier d'entre eux tenait une torche! Duchesnoys et miss Hunters reconnurent près de lui le terrible John Bloody, guidant la marche des autres.

Lorsque leur groupe fut arrivé au milieu de la grotte, une décharge générale, partie de la plate-forme, éclata, jetant bas la plupart des brigands et, parmi eux, celui qui portait la lumière, car il roula sur le sol et la torche qu'il tenait à la main, violemment projetée sur la terre, s'éteignit.

Un long silence succéda à cette attaque, et la fumée des coups de feu tirés avait rempli la caverne d'imédiate brumeuse, qui ne permettait plus de rien distinguer.

Les brigands, s'il en restait, n'osaient rallumer la torche, de peur d'essuyer une nouvelle décharge de leurs agresseurs inconnus; Duchesnoys, d'autre part, de crainte des survivants possibles, hésitait à se servir à nouveau de la sienne qu'il eût pu, en éclairant le plateau, attirer sur ses compagnons et sur lui-même le feu de leurs derniers adversaires. Aussi, prenant la torche, il descendit à tâtons le sentier de chèvre qui menait à la plate-forme. A mi-chemin, il battit le briquet. Aussitôt, une détonation retentit et une balle vint s'aplatir contre le mur, non loin de lui. Tenant son amorce allumée, le bras tendu, et en dissimulant le point rouge dans le creux de sa main, il continua sa descente et, arrivé sur le sol même de la caverne, il ficha sa torche à terre et en approcha vivement l'amadou enflammé; puis, dès qu'elle s'éclaira et pétilla, il fit un bond en avant pour éviter de nouvelles balles.

Du haut de la plate-forme, les

fugitifs avaient assisté, muets d'angoisse et palpitants d'émotion, à la courageuse descente de Duchesnoys, qui semblait ainsi marcher à la mort en se dévouant pour cinq cadavres allongés sur le sol dans des mares de sang.

Ainsi, tout n'était pas terminé comme l'espérait le trappeur, puisqu'il y avait eu un survivant. Mais où était-il? En fuite, blessés peut-être, ou dissimulés dans quelque coin, prêts à tirer sur le premier adversaire qui oserait se montrer.

Les trappeurs, dissimulés derrière les blocs de pierre de la plate-forme, étaient, de leur côté, prêts à mettre en joue le premier bandit qui apparaîtrait. Ils virent, alors, avec une mortelle angoisse une silhouette humaine surgir tout à coup de l'ombre et s'élançer sur Duchesnoys. Pendant quelques minutes, ce fut un corps à corps émuant et terrible; les éclaireurs ne pouvaient faire usage de leurs fusils, tant les deux lutteurs s'étreignaient l'un l'autre, cherchant à se terrasser et à se frapper de leurs armes. Cette lutte mortelle et sauvage, cet acharnement de deux hommes combattant pour leur vie, chacun cherchant à tuer son antagoniste, avait dans ce lieu quelque chose de grandiose, qui rappelait les premiers combats corps à corps entre les êtres humains de l'âge de pierre.

(à suivre)

# RIONS UN PEU



Maman, devrais-je lui demander de m'apporter la bicyclette qui est cachée dans le garage?

# TRAVERS AMUSANTS



# RIPPE KIRIBI



Edmond avait raison

Entente

# TARZAN



Il n'attend pas le signal

Le traître

# HOPALONG CASSIDY



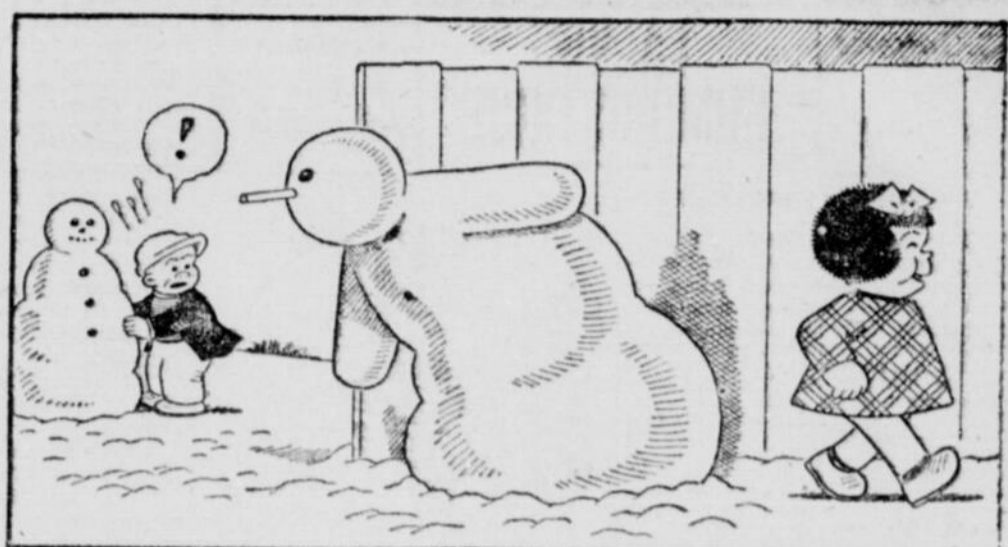
Il faut réveiller la ville

Conseil

**PHILOMENE**

Chacun son bonhomme

Curiosité



**JEANNINE ET PATAUD**

Une fabrique de savon désaffectée

Solution



**LE FANTÔME**

Il ne s'attendait pas à cela

Surprise



**ROBERT L'INTÉPREDE**

Attendons la police

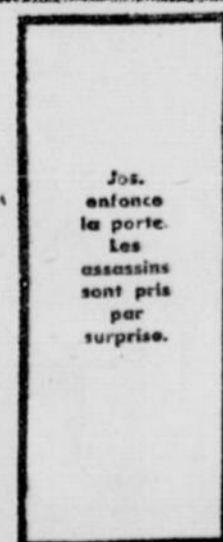
Mystère



**JOS BRAS-DE-FER**

Un contre trois

Lutte



Gai lon la...

Soyons  
joyeux

LA VIE  
HUMORISTIQUE

Restons  
français

UNE HISTOIRE DE PENTAGONE

Les pourparlers d'armistice en Corée n'ont pas ralenti l'activité du Pentagone, cœur et cerveau des forces armées d'Amérique. Nouveau venu dans cette capitale de la paperasserie, un officier à quatre galons s'en aperçoit. Sa table de travail disparaît sous un océan de notes et de circulaires dont il ne parvient pas à endiguer le flot.



Son voisin de bureau — commandant comme lui — semble en revanche, n'avoir rien à faire. Pieds sur la table et mains croisées sur le ventre, il rêve. Poell au plafond. Sa table est vierge de toute paperasse. A sa longue, son nouveau collègue finit par s'en étonner:

— Mais enfin, comment faites-vous pour échapper à cette tornade de papier?

L'autre cligne de l'oeil.

— J'ai un truc, dit-il.

— Un truc?

— Oui, poursuit complaisamment l'ancien. A chaque note ou dossier qui m'arrive, j'inscris en marge: "La question semble être de la compétence du commandant Smith." Et je retourne

— Non et non... Les règlements de la maison ne prévoient pas de congés payés...

les papiers sans les lire. Vous voyez comme c'est simple?

Rugissant du "bleu", qui éclate: — N d D ! Mais je suis, MOI, le commandant Smith!

Jean RIGOLE

Stanky engage Johnny Riddle

ST-LOUIS, 20. — Eddie Stanky, le nouveau gérant des Cardinals de St-Louis a choisi John Riddle, ancien joueur des ligues majeures pour agir comme instructeur de ses lanceurs en 1952. Riddle a été inactif la saison dernière.

John est le frère d'Elmer, ancien lanceur des Reds de Cincinnati. Il a été l'un des instructeurs des Pirates de Pittsburgh de 1948 à 1950. Dans les grandes ligues, il a joué avec les White Sox de Chicago, les Sénateurs de Washington et les Braves de Boston.

Il a aussi dirigé le Birmingham de 1912 à 1914. Au début de la semaine, Stanky avait annoncé le choix de Terry Moore comme l'un de ses instructeurs.

Belle victoire de Mlle Huguette Parent

Mlle Huguette Parent de Longueuil championne provinciale 1951 a répété son exploit de l'année dernière, lorsqu'elle a disposé dans la finale du tournoi annuel par invitation de la Rive-Sud, de l'as monténégraise Hélène Boyer, championne de la métropole dans une brillante démonstration d'adresse. La rencontre a donné lieu à beaucoup d'émotions. La défensive de la championne de la Rive-Sud a eu raison des

formidables attaques de Mlle Boyer des Loisirs de St-Marc après 4 sets. Mlle Parent s'était qualifiée à la finale en disposant de Mlle Pauline Miron et Mariette Laframboise, tandis que Mlle Boyer avait éliminé Mlle Monique Duams et Jacqueline Marier.

Dans le simple messieurs: Guy Désormeaux a réussi à gagner son second tournoi invitation de la saison en battant en finale le champion de Toronto, Lionel Cloutier, dans un long match de 5 sets. Ce dernier, qui la semaine dernière battait un as défensif américain Morris Meyers, champion de Buffalo, ne put réussir à "enfoncer" l'as local de la défensive.

Cleveland perd 3-2 à Syracuse

SYRACUSE, N.-Y., 20. (P.C.) — Les Warriors de Syracuse ont porté à sept leur série de victoires consécutives, en triomphant hier soir par 3-2 contre les Barons de Cleveland.

Sam Casanato a compté le but victorieux alors qu'il restait encore deux minutes et 25 secondes de jeu dans la troisième période.

Harry Pidhirny, du Syracuse, et Steve Wochy, du Cleveland, comptèrent les deux seuls buts de la première période. Les deux autres buts furent comptés dans la troisième période, celui des Warriors par Ken Hayden et celui des Barons par Fred Thurier.

Charles Humez prêt à rencontrer Gavilan

PARIS, 20. (P.C.) — Le gérant du champion poids mi-moyen d'Europe Charles Humez a révélé que le boxeur français serait prêt à rencontrer le champion mondial Kid Gavilan pour le titre, à New York, en février.

Gavilan, d'origine cubaine, s'est dit prêt à signer un contrat pour défendre son titre contre Humez. Bernard Capon, le gérant de Humez, dit n'avoir eu connaissance de l'offre de Gavilan que par "les rapports des journaux".

"Ni moi ni Humez n'avons reçu d'offre officielle au sujet de ce combat."

Lew Burston, représentant à l'étranger de l'International Boxing Club de New-York, a déclaré dans la métropole américaine il y a quelques jours qu'il a soumis l'offre à Humez par câblogramme. Burston ajoute qu'il n'a reçu de réponse ni de Humez ni de son gérant.

L'Union Européenne de boxe, la National Boxing Association d'Amérique et la Commission Athlétique de l'Etat de New-York préconisent toutes trois ce combat afin de régler tout différend au sujet du championnat des boxeurs à 147 livres.

Combat de 11 rondes entre Young, Durando

NEW-YORK, 20. (P.A.) — Paddy Young, de New-York, et Ernie Durando, de Bayonne, N.-J., qui ont divisé les honneurs de leurs trois premiers combats, ont signé des contrats en vue d'une quatrième rencontre qui sera disputée le 11 janvier, au Madison Square Garden. Un fait à remarquer dans cette affaire, c'est que les deux boxeurs doivent se livrer un combat de 11 rondes, ce qui est exceptionnel.

Le matchmaker Al Weill, de l'International Boxing Club, a expliqué que ce combat extraordinaire de 11 rondes est le résultat d'un compromis entre Durando, qui réclamait une bataille de 12 rondes, et Young, qui exigeait une rencontre de 10 rondes.

Young a facilement gagné la première rencontre entre ces deux mi-moyens, en 1950. Durando sortit vainqueur du deuxième engagement et leur troisième bataille, le 30 novembre dernier, fut chaudement disputée et se termina par un verdict nul.

Il faut pourtant signaler que les règlements de la Commission Athlétique de New-York stipulent que les boxeurs ne peuvent être opposés les uns aux autres que dans des combats de quatre, six, huit, 10, 12 ou 15 rondes. On n'a pu obtenir l'opinion de Dan Dowd, secrétaire administratif de la Commission, au moment où les journalistes ont appris la signature de cet étrange contrat.

Zarilla signe son contrat

CHICAGO, 20. — Les White Sox de Chicago, de la Ligue de baseball Américaine, ont annoncé la mise sous contrat du vétéran voltigeur Al Zarilla pour la prochaine saison. Zarilla est le 3e joueur du Chicago à accepter les conditions du club pour la prochaine campagne de baseball.

Les White Sox ont obtenu Zarilla il y a un mois dans une transaction avec les Red Sox de Boston. En 1951, ce patrouilleur a gagné pour 257 en 120 parties.

Les deux autres joueurs sous contrat avec le club de Paul Richards sont le lanceur droitier Saul Rogovin et le deuxième-but Nelson Fox.

Georges Roy suspendu

CHICOUTIMI, 20. (P.C.) — L'instructeur Roland Hébert des Saguenéens de Chicoutimi de la Ligue Senior a suspendu le joueur de défense Georges Roy pour sa piètre tenue au cours des dernières joutes.

Hébert croit que Roy montrera plus d'ardeur à la suite de son repos forcé.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTELEMENT

- 1 — Bref, concis — Lettre grecque.
- 2 — Canton suisse — Remplis.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

R	O	S	A	L	B	I	N	E	R
O	S	E	R	R	O	I	R	O	
S	I	A	R	A	G	U	E	S	
C	I	T	I	D	E	I	S	E	
O	R	E	E	E	L	L	E	S	
N	C	R	A	L	E	A			
N	I	C	O	T	I	N	E	A	M
E	R	L	I	E	M				
A	A	I	R	R	E	I	N	E	
U	D	E	E	U	S	I	O	R	
S	E	R	R	E	T	A	N	G	

- 3 — Démonstratif — Grain du chapellet — Lieu où l'on bat le grain.
- 4 — Préfixe marquant l'égalité — Confère toujours vert — Conjugaison.
- 5 — Métal jaune — Genre d'oléacées originaire de Perse.
- 6 — Rompu — Choisi.
- 7 — Marque la répétition — Allez, en latin — Femme légère.
- 8 — Publier le texte d'un auteur.
- 9 — Ile de l'Atlantique — Objet curieux.
- 10 — Venus au monde — Art de lancer.
- 11 — Entamer à petits coups — Papa.

VERTICALEMENT

- 1 — Etre accablé sous un fardeau.
- 2 — Bison d'Europe — Raide.
- 3 — Ici — Pronom indéfini.
- 4 — Carte à jouer — Meubles sur lesquels on se couche.
- 5 — Roulé en dedans — Négation.
- 6 — Patriarche biblique — Aller ça et là à l'aventure.
- 7 — Symbole chimique du cuivre — Terre entourée d'eau — Carte à jouer.
- 8 — Accident imprévu et désastreux.
- 9 — Du verbe rire — Certain — Saison.
- 10 — Verbe qui exprime de la gaieté — Art de lancer.
- 11 — Lieu planté d'osiers — Epoque.



LES DEUX PREMIERS ATHLETES à quitter le Canada pour participer aux Jeux Olympiques qui se tiendront à Oslo du 14 février au 23 du même mois en 1952, Jacques Carbonneau, 23 ans, de St-Romuald, province de Québec, et Claude Richer, 21 ans, d'Ottawa, sont photographiés ici au moment où ils montent à bord de l'avion "North Star" d'Air-Canada en partance pour Londres, Angleterre. Carbonneau, champion provincial pour la course à travers champs (Cross-Country), et Richer, champion canadien sur le même plan, sont respectivement étudiants à l'Ecole de Commerce de l'Université Laval et en formation physique dans une université de New-York. Tous deux en sont à leur premier voyage outre-mer. Ils se rendent tout d'abord à Stockholm pour pratiquer avec l'équipe de ski suédoise et ensuite prendront part aux Olympiades à Oslo. (Photo Air-Canada)



"On va mouiller ça!" avec une

BRADING

# Jackie Robinson a établi un record au deuxième but

NEW-YORK, 20 — (PA) — Jackie Robinson, des Dodgers de Brooklyn, et Willard Marshall, du Boston, ont inscrit leurs noms dans les livres de records, grâce à leurs brillants exploits défensifs de la saison 1951 au deuxième but et au champ extérieur, comme en font foi les compilations officielles publiées, aujourd'hui.

Robinson a abaissé le record de la ligue Nationale pour les joueurs de deuxième-but, en obtenant un pourcentage de .992 dans 150 parties. L'as défensif des Dodgers qui a maintenant 32 ans, n'a commis que sept erreurs en acceptant 832 chances. Ce chiffre de sept erreurs est un minimum-record. L'ancien pourcentage-record de .987 avait été établi par Al (Red) Schoendienst, du Saint-Louis et curieuse coïncidence, ce joueur de deuxième-but des Cards a abaissé son propre record au cours de la dernière saison en obtenant un pourcentage de .990.

Marshall a connu une saison parfaite au champ droit, en acceptant 231 chances sans commettre une seule erreur. Cet exploit égale le record des ligues majeures, détenu par Danny Litwhiler, qui, avec les Phillies de 1942, joua 151 parties sans commettre d'erreur. Marshall a joué dans 136 parties au cours de la dernière saison de baseball.

Robinson et le premier-but Gil Hodges, des Dodgers, ont également abaissé les records qu'ils avaient eux-mêmes établis dans la Ligue Nationale pour le plus grand nombre de doubles-jeux. Robby a participé à 137 doubles-jeux, soit 4 de plus que son ancien maximum. Hodges, de son côté, a pris part à 171 doubles-jeux, soit une bonne douzaine de plus que le record qu'il avait inscrit dans les annales en 1950.

Hodges a cependant dû s'incliner devant Ted Kluszewski, du Cincinnati, qui a remporté les honneurs parmi les joueurs de premier-but avec un pourcentage de .997 pour 154 joutes. Billy Johnson, des Cards, fut le meilleur gardien du troisième coussin, avec un pourcentage de .976, et Virgil Stalleup, du Cincinnati, remporta la palme chez les arrêts-courts, avec .969.

Pour la 2ème année consécutive, Wes Westrum a pris la première place chez les receveurs, avec .987, tandis que son partenaire de batterie pour les Giants de New-York, Sal Maglie, est le lanceur qui a accepté le plus de chances sans erreur, soit 76.

Richie Ashburn, le rapide voltigeur des Phillies, fut le joueur de champ le plus occupé dans la ligue. Il a accepté 560 chances, avec un résultat de 538 retraits, 15 assists et 7 erreurs.

Le joueur qui a fait montre du meilleur bras dans la ligue fut Carl Furillo, du Brooklyn, qui a retiré 24 coureurs trop audacieux.

Les Cardinals ont le meilleur pourcentage défensif, soit .989. C'est aussi cette équipe qui a laissé le plus de coureurs sur les buts, soit 1.174, compilé le plus d'assists, 1.870, et commis le moins d'erreurs, 125.

Les Dodgers ont participé au plus grand nombre de doubles-jeux, comme équipe, soit 192. Ils ont également réussi le plus grand nombre de retraits, 4.270, et fourni le plus de balles passées, quatre. Les Cubs de Chicago ont obtenu l'honneur fort discutable du plus grand nombre de balles passées, 17, et du plus grand nombre d'erreurs, 181.

NEW-YORK — Chico Vejar, 143 1-2, Stamford, Conn., décision sur Carmine Fiore, 143 1-2, Brooklyn, (10).

PROENIX, Ariz. — Charlie Salas, 150, Proenix, décision sur Memo Garmedia, 154, Hermosillo, Mexique (10).

OTTAWA, 20, (P.C.) — T. P. Gorman, le grand promoteur du baseball dans la capitale canadienne, a averti les administrateurs de la Central Canada Exhibition qu'il enlèvera ses appareils d'éclairage et autres accessoires du parc Lansdowne, s'il se voit dans l'impossibilité d'obtenir une équipe dans la Ligue Internationale pour Ottawa, la saison prochaine.

"Nous n'aurons rien à voir avec des joutes de baseball présentées au parc Lansdowne, à moins que ce ne soit du baseball de calibre AAA. Pour nous, c'est la ligue Internationale ou rien", a-t-il écrit, dans une lettre qui a été lue hier soir à une réunion du conseil d'administration.

Les dirigeants de la ligue Provinciale de baseball du Québec ont annoncé la semaine dernière qu'on avait accordé une franchise à la ville d'Ottawa dans leur circuit. A ce moment-là, Gorman refusa de faire tout commentaire.

Gorman a signé, en janvier dernier, un contrat de huit ans pour se servir du stade du parc Lansdowne. Son contrat stipule qu'il peut utiliser le stade pour des joutes de la ligue Internationale ou toute autre joute au sujet de laquelle on pourra s'entendre.

En annonçant sa décision, Gorman a signalé qu'il envisage l'espoir de maintenir une équipe de la ligue Internationale à Ottawa. Il a dit que les financiers de Philadel-

phie qui sont intéressés à acheter la franchise du Jersey City, exploité à Ottawa l'an dernier, ne prendront pas de décision avant le 27 décembre.

Herb McElroy, gérant-général de la Commission de l'Exposition, a dit que ce groupement est disposé à assumer les frais de l'entretien du terrain, du chauffage et de l'eau chaude l'an prochain. Ces frais se sont élevés à \$1,350, l'an dernier. On a prétendu que c'est parce qu'on les avait tenus responsables de ces frais, la saison dernière, que les Giants de New-York ont décidé de cesser d'exploiter la franchise du Jersey-City à Ottawa.

Gorman avait eu la priorité d'une option sur le rachat de la franchise, mais il a laissé passer le délai sans prendre aucune mesure dans ce sens. Certains administrateurs des terrains ont émis l'opinion que, si Gorman enlevait ses appareils du terrain, cela équivaldrait à une rupture du contrat et à la perte de sa garantie de \$25,000. On a décidé de consulter un avocat sur cette question.



LA LIGUE DE HOCKEY L'ACHIGAN vient d'ouvrir sa saison à l'aréna de l'Assomption. Les invités d'honneur qui présidaient la soirée sont de g. à d.: Doriva Bernier, président de la ligue de l'achigan; Edouard Landry, maire de l'Assomption; Léopold Rivest, maire de St-Paul l'Ermitte; Emile Boucher, maire de Crabthreemills; l'abbé Marcel Gaudry, supérieur du collège de l'Assomption; Victor Chartrand, député du comté de l'Assomption.

## Savoie terrasse Luciano à la 2e ronde et gagne par décision

MIAMI, Floride. — Armand Savoie — en superbe condition physique à 135½ livres — a fait sensation à ses débuts en Floride, hier soir, en triomphant de Sonny Luciano par décision unanime dans un combat de 10 rondes disputé devant 2,592 spectateurs. La recette a été de \$7,010.

Les juges se sont tous prononcés en faveur du champion poids-léger du Canada, qui a eu l'avantage durant tout le combat après avoir envoyé son rival au plancher pour un compte de neuf secondes à la deuxième ronde avec une série de puissants coups des deux mains. Un crochet de gauche à la figure

a ébranlé Luciano à la 7ème ronde, mais il a réussi à résister sous la pluie de coups portés par le Canadien.

A la suite de ce triomphe, Savoie a reçu des offres pour d'autres combats à Miami durant l'hiver.



Armand SAVOIE

### Les compteurs

	B.	A.	Pts
Kennedy, Toronto	11	18	29
Smith, Toronto	12	16	28
Lach, Montréal	6	21	27
Richard, Montréal	15	11	26
Raleigh, New York	9	17	26
Howe, Détroit	12	12	24
Peirson, Boston	10	14	24

## Mariette Laframboise et Dussault en vedette dans le tennis junior

MONTREAL, 20, (P.C.) — Deux Montréalais, Mariette Laframboise et Jean Dussault, ont décroché les plus hauts honneurs chez les juniors, dans le monde du tennis canadien, selon le classement publié par la Canadian Lawn Tennis Association.

Voici le classement de l'Association:

Hommes juniors: 1. Jean Dussault, Montréal; 2. John Griffith, Régina; 3. James Killeen, Vancouver; 4. Fred Réaume, Hamilton, Ont.; 5. Ken Lawson, Calgary; 6. Paul LeFrançois, Montréal; 7. Grant Logie, Toronto; 8. Frank Nolan, Halifax; 9. James Streeter, Rothesay, N.B.; 10. (ex-aequo) James Scriven, Halifax et Jean Paquette, Ottawa.

Femmes juniors: 1. Mariette Laframboise, Montréal; 2. Diana Lowe, Ottawa; 3. Gloria Stanford, Toronto; 4. Carol Turcotte, Ottawa; 5. Josie Smith, Toronto; 6. Connie Ioanidas, Portage La Prairie, Man.; 7. Carolyn Flemming, Truro, N.-E.; 8. Marion King, Calgary; 9. Joan Batterson, Ottawa; 10. Mary Heron, Montréal.

Notant le fait que chez les hommes les cinq premiers noms représentent des joueurs de cinq provinces différentes, et que huit provinces sont représentées, en tout, dans le classement, l'Association signale que c'est là un indice des progrès réalisés parmi les jeunes depuis qu'elle a lancé son programme d'expansion en 1949.

En vertu de ce programme, on a organisé des tournois dans plusieurs régions et dans chaque province, les meilleurs joueurs se mesurent au cours des joutes du championnat junior national à Ottawa.

Chez les hommes, Dussault a devancé Griffith par une faible marge. L'Association signale que tous deux furent défaits par Dudley Johnston, de Jacksonville, Floride, et tous deux par le même compte. Tous deux ont également triomphé

de joueurs en vedette dans leur catégorie et ont décroché le championnat de leur province. Toutefois, Dussault n'a pas perdu un seul match aux mains d'un jeune canadien, tandis que Griffith a perdu deux fois aux mains de joueurs classés plus bas que lui.

Chez les femmes, Mariette Laframboise possède un record enviable. Elle a remporté les honneurs du tournoi canadien junior pour femmes âgées de moins de 18 ans, de même que le tournoi canadien pour fillettes de moins de 15 ans, et elle n'a pas perdu un seul match durant toute l'année dans les tournois juniors. Elle est classée 7ème chez les seniors, dans la liste publiée il y a deux semaines.

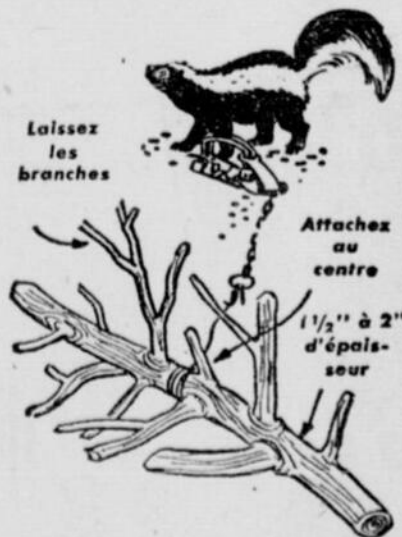
## Bonnes conditions pour les skieurs

Les derniers rapports de neige nous signalent plus de 18 pouces de neige dans la région de Mont-Tremblant; St-Jovite, 9 pouces; Ste-Agathe, 2 pouces de neige poudreuse avec un total de 10 pouces; Ste-Adèle, 2 pouces; Val-David et Val-Morin, 9 pouces; St-Sauveur, 9 pouces; St-Donat, 10 pouces; Mont-Gabriel, 11 pouces; Morin-Heights, 10 pouces. Les monte-pentes fonctionneront aujourd'hui, jeudi le 20 décembre, dans tous les centres de nos Laurentides.

M. Paul Fortier nous informait que la température était de 10 sous zéro, et que les conditions de ski seront parfaites pour la prochaine fin de semaine.

## LE DIGESTE du SPORTIF

Trucs pour le trappage



Les mouffettes, chats sauvages et autres animaux à fourrure ne se débattront pas trop fort pour s'enfuir si la chaîne du piège est attachée à une branche d'arbre ou un petit arbre de 5 à 6 pieds de longueur. Si l'arbre ou la branche ne sont pas fixés solidement, la bête sauvage peut les ramuer et elle croit alors qu'elle s'échappe. Ne prenez pas de branches sèches ou de jeunes arbres morts.

## Québec blanchit Shawinigan et monte en première place

QUÉBEC, 20, (P.C.) — Les As de Québec sont passés seuls en tête de la ligue de hockey Senior du Québec, hier soir, en blanchissant les Cataractes de Shawinigan Falls, 2-0, devant 6,500 personnes dans une joute plus ou moins excitante.

Québec a maintenant une avance d'un point sur les Braves de Valleyfield qu'ils rencontreront ce soir à Valleyfield.

Ce blanchissage de Marois était son quatrième cette saison, soit un de plus qu'Al Millar du Shawinigan et Paul Leclerc du Valleyfield. Cet honneur fut des plus mérités



Jean MAROIS

quand il fut appelé à bloquer 27 lancers comparativement à 35 pour son rival Millar.

Dans une première période monotone, les As prirent une avance de 1-0 sur un but de Martial Pruneau, puis Armand Gaudreault rendit la victoire plus certaine au début de la dernière reprise avec le deuxième but de la partie.

L'arbitre Pean Bennett distribua seulement des punitions mineures, dont quatre à chaque club.

Normie Kirk du Shawinigan était au pénitencier quand Pruneau donna l'avance aux As après 18:57 minutes dans la première période.

Après avoir tenté de passer la rondelle à Jean Béliveau, Pruneau déjoua Millar qui était hors de position.

Aucun club ne réussit à compter au cours de la deuxième période qui fut la plus intéressante de la soirée.

Un lancer de revers permit à Gaudreault de déjouer Millar à 3:47 de la troisième période, après une passe du vétéran Murdo MacKay.

1—Québec: Pruneau (Trenblay) 18:57  
Punitions: Pruneau, Bowness, Béliveau et Kirk.

### Deuxième période

Aucun point.  
Punitions: Pruneau, Renaud et Millar.

### Troisième période

2—Québec: Gaudreault (McKay) 3:47  
Aucune punition.

Lancers:

Millar ..... 10 11 14 35

Marois ..... 9 7 11 27

### Ligue Imperial Tobacco

Trente-huit joueurs de quilles sont rentrés à la maison hier soir avec des dindes de Noël qu'ils avaient remportées à la joute de quilles annuelle de la Compagnie Imperial Tobacco. Cette joute a eu lieu à la salle de quilles Leader et environ 228 joueurs de quilles y ont pris part.

Les directeurs et les commis junior du bureau chef étaient bien représentés dans cette lutte pour les honneurs et les dindes.

Après la joute, il y eut danse au Moose Hall, rue Drummond où on déclarait les gagnants. Ce sont: mesdames P. Anderson, F. A. Friel, D. Brand, G. Fitzpatrick, mesdemoiselles I. Sauberli, A. Carrière, B. Bardell, S. Smith, M. Archambault, H. Salala, A. Gata, R. Willett, A. Locke, E. Pond, P. Reid, L. Larkin, F. MacDonald, J. Dopson.

MM. E. G. Kelly, J. Smiley, R. Phaneuf, Colville Sinclair, directeurs: R. Bouchard, J. Rennie, P. Brosseau, J. Gerlich, J. Boyd, I. Sweeney, H. McGregor, R. Gray, I. Laporte, W. Cotter, G. Horwood, T. Lyng, F. Stevenson, et G. Lingwood.

## Nouvelle recrue avec les Pirates

PITTSBURGH, 20. — Les Pirates de Pittsburgh ont invité un autre jeune lanceur d'avenir à leur camp d'entraînement le printemps prochain.

C'est William Floyd Jacobs, un gaucher de 19 ans, qui a gagné neuf parties contre huit défaites avec le Brunswick de la Georgia-Florida League, de la classe D.

## Le St-Jérôme blanchi par les Citadelles de Québec 4 à 0

ST-JEROME. — Les Citadelles de Phil Watson ont blanchi les Aigles de St-Jérôme au compte de 4 à 0, hier soir, dans la seule joute au calendrier de la ligue Junior. C'était le premier blanchissage de la saison pour Marcel Paillé.

Aucun point ne fut compté dans la première période. Les Citadelles comptèrent leur premier but moins de trois minutes avant la fin du deuxième vingt. Raymond Gignac déjoua Dessureault avec l'aide de Bruce Cline et Aggie Kukulowicz.

Les Citadelles ajoutèrent trois autres buts dans la dernière période pour rendre leur victoire plus certaine. Bruce Cline, Camille Henri et Roger Guay ont enregistré les buts. La dernière période fut très rude et les arbitres décernèrent quatre punitions majeures à Bartlett et Pilon du Saint-Jérôme et à Aggie Kukulowicz et Bruce Cline des Citadelles.

Marcel Paillé a brillé d'un vif éclat dans ses buts pour remporter son premier blanchissage de la saison.

Une seule joute est au programme de la ligue Junior, ce soir, alors que les Reds de Trois-Rivières se rendront à Granby pour disputer la victoire aux jeunes joueurs de Jacques Bélanger.

### SOMMAIRE

#### Première période

Aucun point.  
Punitions: Racine, Collins et Bartlett.

#### Deuxième période

1—Québec: Gignac (Cline et Kukulowicz) ..... 17:53  
Punitions: Pichette et Bartlett.

#### Troisième période

2—Québec: Cline (Kukulowicz) 8:40  
3—Québec: Henri (Labadie) ... 13:40  
4—Québec: Guay (Labadie et Henri) ..... 18:45  
Punitions: Pilon (mineure et ma-

jeure), Leclerc, Bartlett (mineure et majeure), Kukulowicz (majeure) et Cline (majeure).



Marcel PAILLÉ

## Frank Sedgman deviendrait professionnel au tennis

SYDNEY, Australie, 20, (P.C.) — Les joueurs de tennis américains n'ont à se préoccuper que d'un but: regagner la coupe Davis; d'autre part les Australiens ont à surmonter deux grandes difficultés: celle de conserver le trophée international et faire reprendre intérêt au jeu à Frank Sedgman.

Sedgman, champion des Etats-Unis et principal joueur de l'équipe australienne considère présentement plusieurs offres professionnelles, ce qui semble l'avoir empêché d'apporter toute son attention au tournoi en cours. Si toutefois au cours des matches devant être disputés les 26, 27 et 28 décembre il ne se resaisit pas il se peut que la coupe retourne aux Etats-Unis.

Ted Humphrey, promoteur de tennis australien et son concurrent américain Bobby Riggs font miroiter des offres alléchantes aux yeux de Sedgman et il est complètement désorienté. L'argent l'intéresse et tout porte à croire qu'il passera aux rangs des professionnels tôt ou tard.

Seulement, il reste à savoir s'il devrait poser ce geste immédiatement après le tournoi pour la coupe ou attendre à l'automne prochain dans l'espoir d'ajouter le titre de Wimbledon à sa collection.

Humphrey peut être le vainqueur si Sedgman se décide, Humphrey fera jouer Jack Kramer, ancien champion amateur des Etats-Unis, maintenant professionnel de haute valeur, contre Sedgman.

Un match de ce genre attirerait les amateurs dans toutes les parties du monde où se joue le tennis.

En dépit de tous ses problèmes personnels Sedgman se rend compte qu'il doit être à son meilleur pour jouer à Sydney, où il n'a jamais été extrêmement brillant. Les dirigeants du tennis australien ne savent que faire mais ils sont d'avis que Sedgman n'a jamais été plus qu'un bon semi-finaliste quand il a joué à Sydney. Vic Seixas de l'équipe américaine l'a défait 1: y a un mois quand ils ont joué pour le titre de la Nouvelle-Galles du Sud.

Il ne reste qu'une semaine avant l'ouverture des matches et les Américains se sont exercés hier sous la direction du capitaine Frank Shields et de Kramer.

Tony Trabert, jeune marin de Cincinnati, a dit qu'il se remet des douleurs causées par un muscle tendu dans le dos et qu'il croit pouvoir se remettre à l'exercice aujourd'hui. Hier, l'exercice a dû se terminer plus tôt à cause d'une pluie fine.

Cliff Sproule, qui avait la direction de l'équipe australienne en 1949 lors de sa visite aux Etats-Unis, a été nommé arbitre officiel. Il est reconnu comme spécialiste du tennis aussi bien que comme diplomate, une combinaison presque nécessaire pour remplir de telles fonctions.

## Canadien Jr quitte la métropole pour l'Ouest du pays, ce soir

Le Canadien Junior de Sam Pollock quittera la métropole, ce soir, pour y rencontrer les meilleures équipes de l'Ouest du pays dans d'importantes joutes d'exhibition. Comme par le passé, à l'approche des Fêtes, le circuit de Buster Horwood réduira ses activités. Noël et le jour de l'An étant un mardi, soit un soir régulier pour la ligue au Forum, le circuit sera inactif et ne présentera que dix joutes d'ici le 6 janvier prochain.

Le Tricolore occupe le première position avec une assez forte avance sur les Citadelles de Québec, et il sera à notre avis assez bien noté, à son retour dans la métropole. Il faut cependant ajouter que le club de Sammy a joué cinq parties de plus que les Citadelles. Son avance en tête de la ligue est de 12 points. D'ici le 6 janvier, les joueurs de Phil Watson joueront trois parties, et s'ils les gagnent toutes, ils seront à six points du Canadien. Les équipiers de Pollock commenceront donc la deuxième moitié de la saison avec une avance de six points si ce n'est pas plus.

Pour ces trois parties les Québécois rencontreront le National, ici dimanche, les Reds de Trois-Rivières samedi le 29 et les Aigles de St-Jérôme le 30 à Québec. Ils n'auront donc pas la tâche facile, et devront être à leur meilleur pour gagner ces trois joutes.

Le National de Pete Morin a ralenti durant quelque temps, et le voilà maintenant posté à seulement un point de la deuxième position. Il a toutefois joué une partie de plus que les Citadelles, mais Pete Morin est confiant de voir ses joueurs rejoindre ces mêmes Citadelles dimanche soir au Forum. Le club de Morin ne jouera cependant qu'une fois d'ici le six, soit le 30, alors qu'il recevra les Reds de Trois-Rivières.

On ne parle pas beaucoup des Reds de ce temps-ci, mais il ne faut pas les oublier, car ils seront plus difficiles à battre après la période des Fêtes, selon leur instructeur, Jack Toupin.

Au moment où ces lignes sont écrites, les Reds occupent la cinquième position, un point en arrière du St-Jérôme, qui a joué seulement huit parties.

Ce soir les Reds iront rencontrer le Granby et recevront ce même club dimanche. Leurs deux autres joutes avant le 6 janvier, seront contre les Citadelles et le National.

Le président George Horwood a annoncé hier que la joute entre les Citadelles et le National, samedi à Québec avait été remise à plus tard



YVAN CHASLE

à la demande de Frank Byrne, le propriétaire du club de la Vieille Capitale.

## Canadien Jr à Winnipeg

WINNIPEG, 19, (P.C.) — Les Canadiens de Montréal, en tête du classement de la Ligue Junior du Québec, joueront trois parties d'exhibition contre des équipes du circuit du Manitoba, à Winnipeg, au cours de la semaine de Noël. La nouvelle a été officiellement annoncée aujourd'hui.

Les Canadiens de Montréal affronteront les Canadiens de Saint-Boniface le jour de Noël, et les meneurs du circuit, les Monarch de Winnipeg, le 27 décembre. On n'a pas encore fixé la date de leur rencontre avec les Black Hawks de Winnipeg.

Pour mettre tout le monde en gaité...

# Les Canadiens sont battus par les Rangers à New-York

NEW-YORK, 20, (P.C.) — Les Rangers de New-York sont montés sur un pied d'égalité avec le Chicago, en cinquième place de la ligue Nationale, hier soir, en triomphant des Canadiens de Montréal par 4-2, au Madison Square Garden, dans une jouete remarquable par l'absence de tout jeu rude.

Les joueurs se sont distribués de vigoureux coups d'épaule, mais il n'y eut qu'une punition, décernée à Ed Kullman, des Rangers, au cours de la première période. Bernard (Boom-Boom) Geoffrion profita de cette punition pour compter le premier but de la partie sur une passe de Billy Reay.

Une foule de 6,581 spectateurs a vu les deux équipes terminer la première période de jeu sur un pied



ALLAN STANLEY

d'égalité à 1-1. Les Rangers comptèrent à deux reprises dans l'engagement suivant et les deux équipes enregistrèrent chacune un but dans la dernière période.

Chuck Rayner a joué de façon brillante, dans les filets des New-Yorkais, bien qu'il fut handicapé par une blessure à la jambe gauche, qu'il s'est infligée à Toronto samedi dernier.

Fort heureusement pour lui, le hasard l'a bien servi tout le long de la partie. En trois occasions, principalement, des joueurs du Canadien l'ont déjoué nettement, mais la rondelle est allée frapper le poteau des buts pour ensuite rebondir à l'extérieur.

Le joueur de défense Allan Stanley a célébré sa nomination comme capitaine de son équipe en comptant le premier but des Rangers, grâce à un lancer de la ligne bleue, qui a complètement déjoué McNeil, gardien des buts du Canadien.

Le deuxième but des Rangers a également été enregistré par un joueur de défense. C'est en effet Hy Buller qui en a obtenu le crédit, après avoir lancé d'une distance de quinze pieds, McNeil parut avoir bloqué le coup, mais le disque glissa apparemment sur son bâton et pénétra lentement dans la cage.

Wally Hergesheimer et Don Raleigh ont compté les deux autres buts des vainqueurs, tandis que Bert Olmstead comptait le dernier but des visiteurs, sur des passes de Maurice Richard et Elmer Lach, dans la troisième période.

Cette défaite des Canadiens les a empêchés de devancer les Bruins en troisième place. Les Bostonnais ont un point d'avance sur les joueurs de Montréal.

Les deux gardiens de buts ont d'arrêts, soit 27 dans le cas de Rayner et 25 pour McNeil.

**SOMMAIRE**

Première période	
1—Canadiens: Geoffrion (Reay) ..	8.19
2—New-York: Stanley (Raleigh) ..	19.05
Pun.: Kullman (8.09).	
Deuxième période	
3—New-York: Buller ..	5.12
4—New-York: Hergesheimer (Mickoski et Ronty) ..	8.08
Aucune punition.	
Troisième période	
5—Canadiens: Olmstead (Richard et Lach) ..	13.15
6—New-York: Raleigh (Stewart) ..	17.09
Aucune punition.	

ROANOKE, Va.—Irish Richie Reed, 149, White Plains, N.Y., bat par K.O. Bobby Kirk, 154, Hollywood, Calif. (1).

## St-Hyacinthe bat les Alouettes 7-2

Les Lions de St-Hyacinthe ont défait les Alouettes de St-Jérôme au compte de 7-2, hier soir, dans une jouete régulière de la ligue Provinciale pour rejoindre les Rapides de Lachine en deuxième place. Claude Savary a été l'étoile du St-Hyacinthe participant à six des sept buts de son club.

Savary a enregistré trois buts dans la première période et s'est mérité trois assistances dans la dernière. Savary forme un nouveau trio avec Gilles Généreux et Réal Jacques. Jacques a obtenu deux buts et Généreux un but et deux assistances. Paul Hébert a réussi l'autre but des vainqueurs.

Benoit et Campeau ont compté pour St-Jérôme.

Dans une autre jouete régulière du circuit les Castors de St-Laurent ont annulé 1-1 avec les Rapides à Lachine. Lacroix a réussi le but des Rapides et Chiara a compté pour St-Laurent.

Le club St-Jérôme demeure en première position avec une avance de quatre points sur les clubs St-Hyacinthe et Lachine.

**A ST-HYACINTHE**

Première période	
1—St-Hyacinthe: Savary (G. Bouchard et Bonin) ....	3.06
2—St-Hyacinthe: Savary (Généreux) ..	3.40
3—St-Jérôme: Benoit (Campeau et J. Armstrong) ..	6.41
4—St-Hyacinthe: Savary (Lafrenière) ..	17.35
Aucune punition.	
Deuxième période	
Aucun point.	
Aucune punition.	
Troisième période	
5—St-Hyacinthe: Généreux (Savary et G. Bouchard) ...	2.05
6—St-Hyacinthe: Jacques (Savary et G. Bouchard) ..	4.07
7—St-Hyacinthe: Jacques (Savary et Généreux) ..	10.10
8—St-Hyacinthe: Hébert (Gladu et Proctor) ..	17.35
9—St-Jérôme: Campeau (Drury et J. Armstrong) ..	19.15
Punitions: Porteous, J. Armstrong et Jacques.	

**A LACHINE**

Première période	
Aucun point.	
Punitions: Toohy (2) et Rattray (2).	
Deuxième période	
1—Lachine: Lacroix ..	8.55
2—St-Laurent: Chiara (J. Gauthier et Marchand) ..	18.39
Punitions: Desmarais, Galbraith, Toohy et Rattray.	
Troisième période	
Aucun point.	
Aucune punition.	

## Burr a gagné 299 courses

CORAL GABLES, Flo., 20 — Charlie Burr, considéré comme le meilleur jockey apprenti, a conduit son 299ème vainqueur de l'année à la piste de Tropical Park, pour s'approcher ainsi à un gagnant de la marque des "300".

Ce jeune jockey de 17 ans a conduit Scabreuse à la victoire dans la huitième course. Scabreuse a rapporté la somme de \$830. Burr tentera de gagner sa 300ème course de l'année aujourd'hui, alors qu'il acceptera sept montures. Il conduira Solid Trick dans la 1ère course; Sonnycrest Gal dans la 3ème; Blesusgals dans la 4ème; Peace Mission dans la 5ème; Heaven Sent dans la 6ème; Bright-N-Proud dans la 7ème, et Grand Egyptian dans la huitième.

Seulement six jockeys ont réussi à conduire 300 gagnants et plus dans une année. Ce sont: Willie Shoemaker, Joe Culmone, Jackie Westrope, Johnny Longden, Vince Powers et Walter Miller.

MIAMI BEACH, Flo.—Armand Savoye, 135 1-2, Montréal, décision sur Sonny Luciano, 136, Miami (10).



**HIER**

Ligue Nationale :	
New York 4, Canadiens 2.	
Ligue Américaine :	
Buffalo 8, St-Louis 5.	
Syracuse 3, Cleveland 2.	
Cincinnati 3, Pittsburgh 2.	
Ligue Senior :	
Québec 2, Shawinigan 0.	
Ligue Junior :	
Québec 4, St-Jérôme 0.	
Ligue Provinciale :	
St-Laurent 1, Lachine 1.	
St-Hyacinthe 7, St-Jérôme 2.	
AUJOURD'HUI	
Ligue Nationale :	
Toronto à Canadiens.	
Détroit à Chicago.	
Ligue Senior :	
Royal à Sherbrooke.	
Québec à Valleyfield.	
Ligue Junior :	
Trois-Rivières à Granby.	
Ligue Provinciale :	
Joliette à St-Laurent.	

**CLASSEMENT**

Ligue Nationale :	
	pj g p n pp pc pts
Détroit .....	29 17 4 8 81 51 42
Toronto .....	29 13 9 7 70 58 33
Boston .....	29 9 11 9 62 67 27
Canadiens ..	29 11 14 4 68 71 26
Chicago .....	29 10 16 3 63 81 23
New York ..	29 9 15 5 73 89 23
Ligue Américaine :	
(Div. Ouest)	
	pj g p n pp pc pts
Pittsburgh ..	29 20 6 3 120 76 43
St-Louis .....	30 15 14 1 108 106 31
Cleveland ..	28 14 11 3 96 77 31
Cincinnati ..	31 13 16 2 78 105 28
Indianapolis ..	29 8 18 3 85 117 19
(Div. Est)	
	pj g p n pp pc pts
Hershey .....	24 15 10 3 107 70 33
Buffalo .....	26 12 11 3 84 98 27
Providence ..	29 11 15 2 109 126 24
Syracuse .....	28 11 17 0 88 109 22
Ligue Senior :	
	pj g p n pp pc pts
Québec .....	32 16 13 3 99 89 35
Valleyfield ..	27 16 9 2 95 68 34
Chicoutimi ..	32 14 13 5 106 97 33
Ottawa .....	31 14 14 3 92 103 31
Royal .....	25 14 10 1 96 80 29
Shawinigan ..	29 9 15 5 69 84 23
Sherbrooke ..	29 8 17 5 70 104 21
Ligue Junior :	
	pj g p n pp pc pts
Canadiens ..	29 21 6 2 136 61 44
Québec .....	25 17 8 0 138 80 34
National .....	25 15 9 1 126 98 31
St-Jérôme ..	33 13 20 0 135 97 26
T.-Rivières ..	24 12 11 1 110 155 25
Granby .....	27 2 25 0 60 192 4
Ligue provinciale :	
	pj g p n pp pc pts
St-Jérôme ..	33 15 12 6 143 126 36
Lachine .....	29 15 12 2 123 110 32
St-Hyacinthe ..	27 13 8 6 126 89 32
St-Laurent ..	28 12 13 3 98 110 27
Joliette .....	27 8 18 1 103 152 17
Ligue de la Côte du Pacifique :	
	pj g p n pp pc pts
N.-Westminst. ..	34 20 8 6 127 89 46
Seattle .....	35 16 13 6 136 126 38
Saskatoon .....	26 13 6 7 93 74 33
Tacoma .....	31 13 13 5 115 123 31
Victoria .....	30 12 14 4 117 120 28
Edmonton .....	26 10 11 5 83 92 25
Vancouver ..	32 8 17 7 100 126 23
Calgary .....	30 9 12 2 97 123 20

## Cincinnati annule 3-3 avec Pittsburgh

PITTSBURGH, 20 (P.C.) — Les Mohawks de Cincinnati se sont ralliés par trois fois hier soir pour annuler avec les Hornets de Pittsburgh par le compte de 3-3 après une période de temps supplémentaire.

Andy Barbe, Phil Maloney et Johnny McLellan ont compté pour le Pittsburgh. Gus Schwartz, Mickey Mackintosh et Jean-Paul Denis ont compté les buts des Mohawks.

C'était la troisième partie nulle de la saison pour les Hornets qui sont à la tête du classement de la division ouest de la ligue Américaine. Ils ont perdu six parties et en ont gagné vingt.

# Johnny Gauthier passe en tête des compteurs de la ligue Montréal

Johnny Gauthier, qui a compté trois buts en plus de fournir un assist lors de sa dernière partie, est passé de la troisième place à la première position des compteurs de la ligue de hockey Montréal. Ce prolifique compteur du club Cancar a compté neuf buts et s'est mérité huit assists pour un total de 17 points.

Son coéquipier de ligne, Gordie Armstrong, qui a pris part à six parties, a compté trois buts et assisté sur onze autres pour un total de 14 points. Armstrong occupe la deuxième position.

Paul Courteau, du Canadair, vient en troisième place avec treize points. Dickie Munn est toujours le meilleur compteur du Northern Electric avec sept points. Howie Morenz, du C.N.R., connaît également une bonne saison. Il a quatre assistances et deux buts à son crédit, pour un total de six points.

Le circuit présentera un autre programme double régulier, à l'Auditorium de Verdun, demain soir. Aucune jouete ne sera présentée vendredi le 28 décembre. La ligue

\* reprendra ses activités le vendredi 4 janvier.

Dans la première jouete, demain, le Northern Electric affrontera le Cancar, tandis que dans la deuxième partie, les Blues de C.N.R. se mesureront aux As de Canadair. Voici les meilleurs compteurs:

pj b a pts	
Gauthier, J. Cancar .....	9 9 8 17
Armstrong, G. Cancar ..	6 3 11 14
Courteau, P., Canadair ..	8 7 6 13
Gauthier, F., Canadair ..	8 5 4 9
Molson, D., Cancar .....	9 4 5 9
Braut, B., CNR .....	8 6 2 8
Munn, D., Northern .....	9 4 3 7
Benoit, M., CNR .....	9 1 6 7
Morenz, H., CNR .....	6 2 4 6
Chénier, J., CNR .....	7 4 2 6
Désautels, J., Cancar ...	9 3 3 6
Vigneau, E., Cancar .....	9 3 3 6

## St-Vincent de Paul est invincible

Dans la ligue de hockey Métropolitaine hier soir, le St-Vincent-de-Paul a remporté sa 10e victoire de la saison en triomphant difficilement du club du Régiment de Châteauguay au compte de 5 à 4. Laplante, Légal, Gosselin, Hotte et Lalonde furent les compteurs du St-Vincent-de-Paul, tandis que Prieur fut le meilleur des perdants avec deux buts.

Dans la deuxième partie, le St-Ambroise inspiré par la brillante tenue du vétéran Tony Lalonde, a défait le Dostaler 6 à 2. Maurice Raymond a été la grande vedette des vainqueurs avec 3 buts et 2 assistances. Savard a également brillé avec deux buts. Tony Lalonde a joué sa meilleure jouete de la saison pour compter un but et obtenir 4 assistances. Jean Bazinet a aussi bien fait avec 5 "assists".

## Jack Stoddard est recherché

PROVIDENCE, 20, (P.A.) — Lou Pieri, propriétaire des Reds de Providence, a déclaré hier soir qu'il avait reçu des offres des Rangers de New-York pour l'ailier gauche Jack Stoddard, qui est en tête des

compteurs de la ligue Américaine. Lou Pieri a ajouté que les Black Hawks de Chicago sont aussi intéressés en Stoddard.

Frank Boucher, gérant des Rangers, et Johnny Mitchell, recruteur des Hawks, ont vu Stoddard compter un but et deux assists pour aider les Reds à battre St-Louis 7-2 ici mardi soir.

## Buffalo dispose de St-Louis 8-5

BUFFALO, 20, (P.C.) — Les Bisons de Buffalo ont compté leur plus grand nombre de buts en une seule partie au cours de la saison, hier soir, lorsqu'ils ont triomphé des Flyers de St-Louis par le compte de 8-5, à l'auditorium Memorial.

Eddie Mazur et Les Hickey ont été les vedettes des Bisons en comptant deux buts chacun. Les buts de Hickey se succédèrent rapidement au début de la troisième période pour donner aux Bisons l'avantage 6-2.

Don Ashbee, Sid McNabney, Lorne Davis et Paul Masnik ont également compté pour le Buffalo. Jackie Hamilton a compté deux fois pour les Flyers. Max Quackenbush, Cliff Simpson et Eric Pogue ont compté les autres buts.

LORSQUE C'EST CANADA'S FINEST

Le Meilleur QU'IL VOUS FAUT

Harwood's Canadian Whisky

Distilled and Bottled Under Government Supervision by

Duncan Harwood & Co. Ltd. Grimsby Ontario Canada

RYE CANADIEN Harwood's Le Meilleur au Canada!

15 FLUID OUNCES

## La 8e Armée est prête à l'évacuation de tous les prisonniers alliés

**Pas de libération avant la signature de l'armistice**

MUNSAN, Corée, 20, (P.A.) — La huitième Armée américaine a terminé ses préparatifs aujourd'hui pour évacuer tous les prisonniers alliés dès qu'ils seront libérés des camps communistes. En même temps, les délégués aux pourparlers de trêve confiaient aux officiers d'état-major la tâche de trouver une solution au problème de la surveillance de la trêve.

Les prisonniers ne seront pas libérés avant la signature de l'armistice.

### La C.S. instruira l'action de \$800,000

La Cour supérieure de Montréal instruira, à une date non déterminée, l'action de \$800,000, intentée aux 74 requérants de l'enquête sur la police par un groupe de policiers. Ainsi vient d'en décider l'hon. juge Gregor Barclay, de la Cour d'appel, siégeant en chambre, en refusant aux intimés la permission d'en appeler d'un jugement du juge Edouard Tellier, qui avait rejeté les cinq exceptions à la forme présentées par Mes Jean Drapeau et Pacifique Plante, avocats des 74 requérants.

En Cour supérieure, les intimés avaient prétendu que l'action des policiers était informée à sa face même parce que les demandeurs s'étaient joints pour prendre leur action et que, de plus, des mises-en-cause, les avocats des demandeurs, réclamaient également des dommages. Mais le juge Tellier avait décidé qu'une seule poursuite suffisait en cette affaire. Les intimés se sont alors présentés devant un juge de la Cour d'appel, siégeant en chambre, pour obtenir la permission d'en appeler du jugement, mais l'hon. juge Barclay, s'appuyant sur une jurisprudence établie, refusa cette permission, ce qui signifie que l'action de \$800,000 devra être entendue par la Cour supérieure, à moins, l'un desistement. Elle ne le sera probablement pas avant un an, vu l'encombrement des rôles de la Cour supérieure.

On se souviendra que l'action a été prise par l'ex-directeur Fernand Dufresne et le directeur actuel Albert Langlois qui poursuivent pour un montant de \$100,000 chacun; l'ex-inspecteur Armand Brodeur poursuit pour le montant de \$75,000. Quant aux autres policiers, les montants réclament varient de l'un à l'autre.

### Evadé de Toronto repris à Montréal

On a eu hier une nouvelle preuve de l'efficacité du service d'identification judiciaire de la police de Montréal, lorsque les empreintes digitales d'un détenu qui avait donné un faux nom, ont conduit la police à sa véritable identité. Il s'agissait d'un évadé de la prison de Toronto.

Arrêté dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine, après que la police eut été informé qu'il était armé, l'individu fut conduit à la Sûreté sous une accusation d'avoir été trouvé en possession d'un revolver et d'une vingtaine de balles. Il fut aux détectives de l'escouade des vols à main armée qui l'interrogeaient, se nommer William-Russell Gibson, 30 ans.

Après qu'on eut tenté, mais en vain de le faire identifier comme l'auteur de certains hold-ups récemment commis à Montréal, dont celui à une succursale de la Banque Canadienne Nationale, perpétré il y a deux semaines par un bandit solitaire qui y vola \$2,000, il fut passé au bureau d'identification.

Les hommes du lieutenant-détective Marcel Meunier ont pris ses empreintes pour s'apercevoir quelques minutes plus tard qu'il s'agis-

Les délégués alliés ont suggéré de référer temporairement aux officiers d'état-major la question de la surveillance de l'armistice dans l'espoir que ces derniers sauront les tirer de l'impasse où ils se débattent depuis si longtemps.

Les communistes ont immédiatement consenti et les officiers d'état-major se sont mis au travail sans tarder.

Le sous-comité se réunira vendredi à 1 h. p.m. (11 p.m., H.N.E., jeudi) quel que soit le résultat des entretiens entre les officiers d'état-major.

On ignore si le sous-comité chargé de discuter l'échange des prisonniers se réunira vendredi. Il n'y a pas eu de séance jeudi.

Les délégués alliés ont déclaré qu'il leur faut plus de temps pour vérifier la liste de 11,559 prisonniers de guerre transmise par les communistes mercredi.

Il reste à décider de quelle façon on procédera à l'échange.

En tout cas, la huitième armée a annoncé que tout est prêt pour le transport aérien des prisonniers alliés au Japon dès leur libération. On se prépare également à évacuer 132,742 prisonniers chinois et nord-coréens des camps alliés.

A Pan Mun Jom, les officiers d'état-major ont pris comme point de départ de leurs discussions la dernière proposition communiste concernant la surveillance de l'armistice. Mais les officiers alliés ont déclaré qu'ils ne consentiront pas à la réparation ou à la construction de champs d'aviation en Corée du Nord et qu'ils exigeront la stabilisation des effectifs des deux camps et le système de rotation.

On se demande si l'intervention des officiers d'état-major ne suppose pas une modification de l'attitude des Nations Unies au sujet de la surveillance de l'armistice.

On a fait observer que les officiers d'état-major ont réglé la question de la ligne de démarcation — la seule condition de l'armistice provisoirement réglée jusqu'ici — après un accord de principe entre les délégués.

Rien n'indique, cependant, que le sous-comité des garanties en soit arrivé à un accord, fut-ce de principe.

La mésentente porte sur quatre points:

1. La limitation des installations militaires, y compris les champs d'aviation.
2. L'inspection et l'observation des forces terrestres.
3. L'observation aérienne.
4. La rotation des troupes et le remplacement des fournitures.

Il s'agit non d'un nommé Gibson, mais de William Jackson, l'un des trois détenus qui, le 4 novembre dernier s'évadaient de la prison de Don, près de Toronto.

Jackson a plus tard comparu devant le juge Irénée Lagarde, sous une accusation de port d'arme illégal. Le directeur-adjoint Wilfrid Bourdon, chef des détectives, a déclaré hier soir, qu'une fois son procès terminé ici, le détenu sera remis entre les mains de la police ontarienne qui le recherche pour évadé et pour interrogatoire en rapport avec une série de vols de banques.



**NOUVEAU PRÉSIDENT.**—M. Albert Thibeault, maire de Grand-Mère, président et gérant général de Grand-Mère Knitting, directeur de Brandram-Henderson, Ltd, qui vient d'être nommé président honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, pour l'année 1951-52.

## Aux Etats-Unis

### La Défense vérifie les noms sur la liste des prisonniers fournie par les communistes

WASHINGTON, 20, (P.A.) — Le ministère de la Défense a encore quelque 250 noms à vérifier aujourd'hui sur la liste des prisonniers de guerre américains en Corée fournie par les communistes.

Hier soir, 2,940 noms sur 3,198 étaient vérifiés.

Le ministère a expédié hier soir des télégrammes aux familles de près de 2,940 soldats. De ce nombre, six ont des parents au Canada. Toutes ces familles passeront donc un joyeux Noël, mais d'autres attendront vainement.

Les familles d'environ 75 soldats habitent outre-mer. Elles recevront des dépêches aujourd'hui.

Les prisonniers identifiés au Pentagone se chiffrent par 2,724, outre les 75 dont les parents habitent

outre-mer, huit marins, 58 fusiliers marins et 76 aviateurs.

Les quelque 250 qui restent posent certains problèmes. On s'en occupe aujourd'hui.

Le personnel chargé de ce travail était à l'oeuvre depuis 26 heures et demie hier soir. Les noms ont commencé à parvenir de Tokyo mardi soir.

Quelques heures auparavant, la liste avait été remise aux délégués alliés à Pan Mun Jom, où ont lieu les pourparlers de trêve. A 2 h. a.m. H.N.E., environ 2,400 noms avaient été transmis à la presse et à la radio.

Il y a 11,051 Américains officiellement portés disparus au combat en Corée.

Le président Truman, confirmant les autorités militaires, a déclaré hier qu'il est impossible de savoir si la liste est complète ou non, exacte ou non, vraie ou fautive.

Le secrétaire de la Maison Blanche, M. Joseph Short, a ajouté de la part du Président lui-même que "par considération pour les familles dont les fils sont disparus au combat, chacun devrait tenir cette liste pour suspecte".

Et même si les hommes qui figurent sur la liste sont vivants, ils sont toujours captifs et leur libération dépend entièrement du succès des interminables pourparlers de trêve.

Cependant, un porte-parole du ministère de la Défense a laissé entendre qu'après tout la liste communiste est peut-être exacte, car les noms vérifiés jusqu'ici concordent généralement avec la liste officielle des disparus.

### Les provinces maritimes balayées par des vents de 97 milles à l'heure

HALIFAX, 20, (P.C.) — Des vents de 97 milles à l'heure ont balayé les provinces maritimes, hier, provoquant l'inondation d'un village de Terre-Neuve et poussant un cargo britannique sur des récifs.

Pour la deuxième fois en 12 heures, quelque 600 personnes se sont réfugiées, la nuit dernière, dans 2 immeubles à Stephenville Crossing, sur la côte occidentale de Terre-Neuve, pour se mettre à l'abri de la mer démontée qui envahissait le village.

La grande marée d'hier midi a inondé les trois quarts des maisons. La même chose s'est reproduite vers minuit. Le vent, qui a atteint une vélocité de 90 milles à l'heure, soufflait encore à 50 milles.

La base Harmon de l'Aviation américaine, près de Stephenville, a envoyé des couvertures de laine et des réchauds. Le gouvernement canadien a autorisé la Gendarmerie à ravitailler convenablement les sinistrés.

Le cargo britannique Balkton, 1,500 tonnes, a demandé de l'aide après avoir heurté un récif près de la petite île Verte, au large de la côte orientale de Terre-Neuve. On ne croit pas que l'équipage, composé de 20 hommes environ, soit en danger.

A Sydney, les vagues ont projeté un petit navire contre un hangar sur les quais.

Les trains sont plusieurs heures en retard et les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues.

### Grève du transport ajournée à Toronto

TORONTO, 20, (P.C.) — Les citoyens de Toronto et de la banlieue ont obtenu un "cadeau collectif" appréciable hier: leurs transports en commun ne seront pas paralysés par une grève avant le 27 décembre au moins.

Quelque 4,700 employés des transports ont pris un vote en faveur de la grève pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire. Les autorités de l'Union ont déclaré toutefois que la grève n'éclatera point pendant les pourparlers entrepris entre l'Union et les patrons sous l'égide du gouvernement ontarien.

Or, les négociations ont été ajournées au 27 décembre. Techniquement parlant, il ne peut y avoir de grève d'ici là.

Les rapports du scrutin de l'Union ne sont pas encore officiellement connus, mais il est certain que la grève a été approuvée.

### M. L. Champeau élu président

M. Lucien Champeau, chroniqueur policier au journal "La Presse", a été élu président de la Galerie de Presse de la Police, pour l'année 1952, au cours de l'élection annuelle des officiers de cet orga-



M. LUCIEN CHAMPEAU

nisme qui avait lieu au bureau des journalistes, à la Sûreté municipale. M. William Bentley, du "Star", a été élu vice-président, Jacques Delisle, de "Montréal-Matin", secrétaire, et Fernand La Brosse, de la "Gazette", trésorier. Tous ces officiers ont été élus par acclamation. M. Fernand LaBrosse agissait comme président d'élection.

### Mortel accident à St-Adelphe

ST-ADELPHÉ, 20 (P.C.) — M. Médéric Asselin, âgé de 57 ans, contracteur d'opérations forestières, à Sanmaur, a été tué mardi dans un accident de la route.

Il a été happé par un camion et projeté contre un tracteur. Tout semble indiquer, selon la police, que le camion eut, au moment de l'accident, une crevaillon, ce qui provoqua son dérapage.

### M. Woodward heureux du projet de canalisation

OTTAWA, 20, (P.C.) — M. Stanley Woodward, ambassadeur des Etats-Unis au Canada a dit hier qu'il espère que le geste du gouvernement canadien d'entreprendre la canalisation du St-Laurent stimulera le Congrès américain vers l'adoption d'un projet commun.

M. Woodward a émis une déclaration comme il partait pour Washington où il doit se rendre à la Maison Blanche et au secrétariat d'Etat pour soumettre un rapport relativement à la sanction de ce vaste projet par le parlement canadien.

Cette législation autorise le gouvernement à construire sans l'aide des Etats-Unis la section navigable du projet de même que la province d'Ontario à se joindre à une autorité américaine pour le développement hydraulique dans la section internationale des rapides du St-Laurent.

M. Woodward a exprimé sa joie que le projet ait été sanctionné et a ajouté: "Le Canada ouvre la voie, mais laisse la porte ouverte pour nous."

"Je suis toujours d'avis qu'un projet canado-américain est préférable, mais ce qui est de la plus haute importance c'est qu'il soit commencé tôt", a-t-il dit.

### Accusé de vol comme serviteur

Hervé Auger, de Ville Jacques-Cartier, passait devant le juge Irénée Lagarde hier, sous l'accusation d'un vol de \$150 à ses patrons, la maison Laliberté. Le détenu a protesté de son innocence, avec enquête judiciaire le 27 décembre, puis son avocat, Me Jean Héty, lui a obtenu une libération provisoire, sous un cautionnement de \$500.